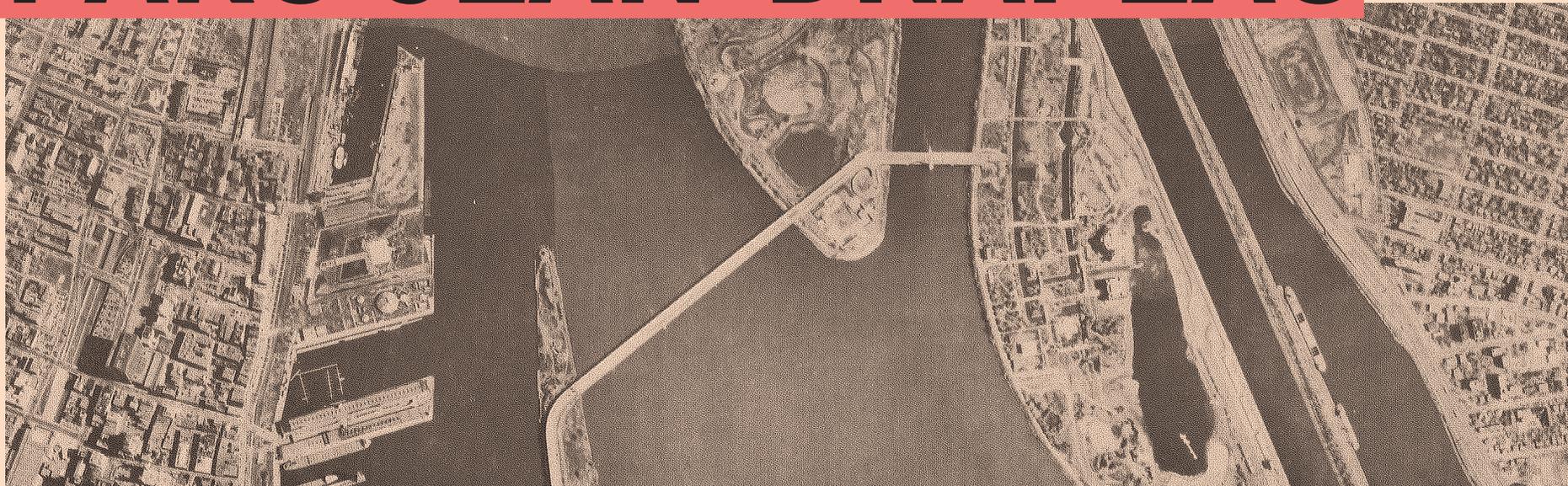
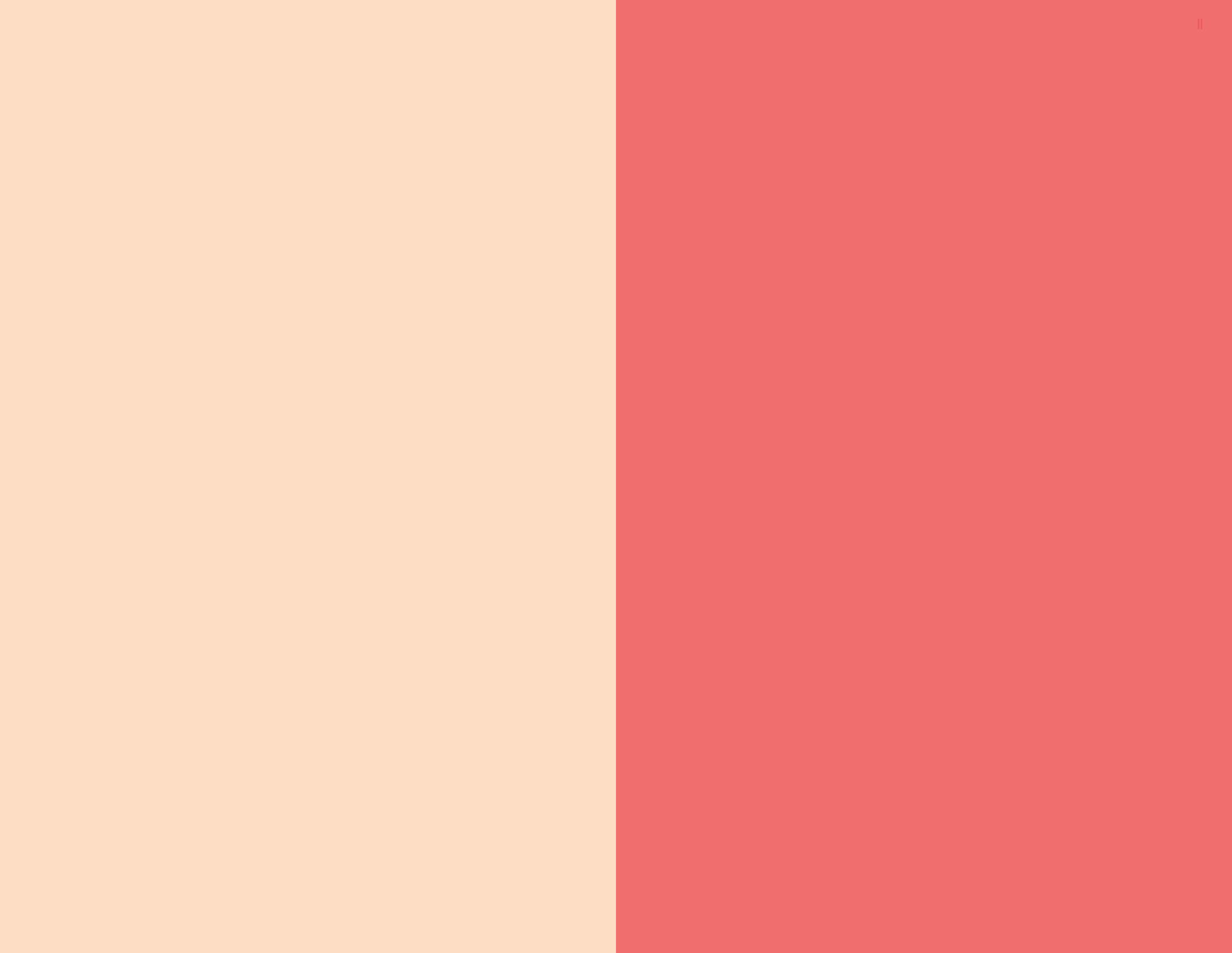




VISIONS D'AMÉNAGEMENT POUR LE
PARC JEAN-DRAPEAU

1992 • 2017 • • • • •





ÉQUIPE DE RÉALISATION

**jonathan
cha** urbanologue | architecte paysagiste

JONATHAN CHA
MARYLÈNE PERRAS

**VISIONS D'AMÉNAGEMENT POUR LE
PARC JEAN-DRAPEAU (1992-2017)**

RECENSEMENT ET ANALYSE DE RAPPORTS D'ÉTUDES ET PROJETS,
ÉTUDE DE COMPARABLES ET PROPOSITIONS DE VISIONS D'AMÉNAGEMENT

NOTE:

*BIEN QUE CE DOCUMENT AIT ÉTÉ CONSTRUIT
POUR ÊTRE CONSULTÉ DE MANIÈRE AUTONOME, IL
EST NÉANMOINS PLUS EFFICACE LORSQU'IL EST
ACCOMPAGNÉ PAR UNE PRÉSENTATION.*

VERSION FINALE RÉVISÉE
MONTRÉAL
6 DÉCEMBRE 2017

TABLE DES MATIÈRES

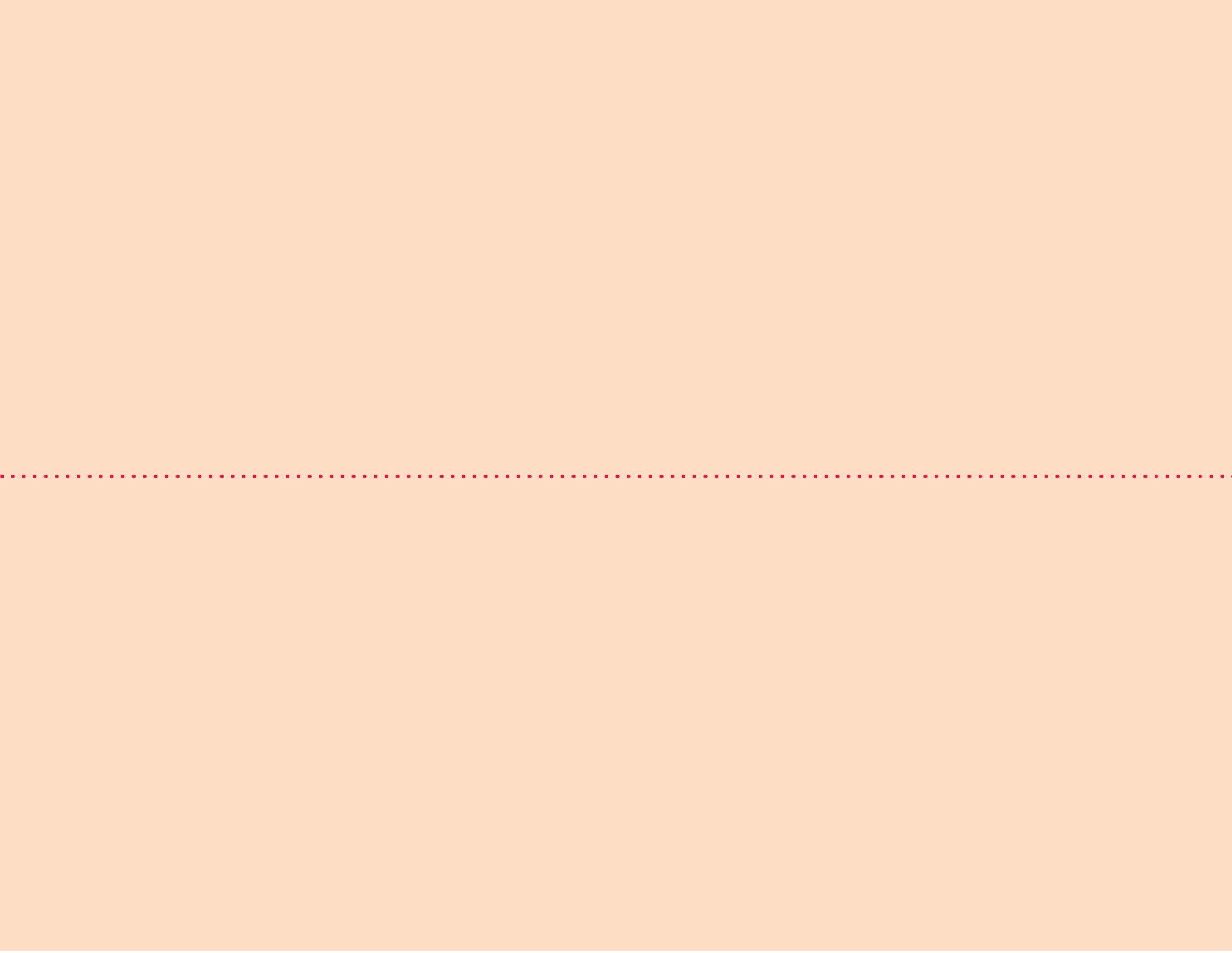
INTRODUCTION.....	1	2007/05	Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène. Analyse des valeurs patrimoniales.....	26	2016/08	Recherche préalable l'évaluation de l'intérêt patrimonial de la plage, du lac, des abords et des édifices du secteur du parc-plage de l'île Notre-Dame.....	65
VOLET 1	3	2008/06	Parc Jean-Drapeau. Parterre Notre-Dame. Plan d'aménagement préliminaire.....	27	2017	Casino, l'accessibilité un enjeu commun, des solutions arrimées.....	66
PRÉSENTATION DU VOLET (ÉTUDES).....	5	2009/09	Parc Jean-Drapeau. Concept de revalorisation et de développement.....	28	2017/02	Recherche préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial des Floralies, du pavillon de la Jamaïque, du pavillon de la Tunisie, de la Mare au diable, du club d'Aviron, de la station de pompage, des infrastructures du bassin olympique et du circuit Gilles-Villeneuve.....	67
UNE LONGUE HISTOIRE D'OCCUPATIONS ET D'AMÉNAGEMENTS.....	6	2011/01	La Biosphère d'Environnement Canada. Plan Directeur de développement et mise en valeur des installations. Scénario d'intégration d'une piste cyclable.....	30	2017/03	Planification de projet station de filtration 2016-2018.....	68
1992-93	Plan directeur de mise en valeur et de développement du Parc des îles.....	8	2011/04	Étude patrimoniale de la station de métro Jean-Drapeau et de son environnement immédiat.....	31	L'ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	70
2001/09	Plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène.....	11	2011	Horizon 2017.....	33	LES CONSTATS, ENJEUX ET RECOMMANDATIONS.....	71
2004/02	Les espaces verts et bleus du parc Jean-Drapeau, un patrimoine montréalais à protéger.....	13	2012/02	Énoncé d'intérêt patrimonial place des nations – île Sainte-Hélène.....	37	VOLET 2	73
2005/02	Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 sur l'île Sainte-Hélène.....	15	2013/02	Parc Jean-Drapeau, Guide pratique et plan directeur & outil de décision.....	38	PRÉSENTATION DU VOLET (PRÉCÉDENTS).....	75
2005/03	Synthèse des connaissances sur les ressources naturelles et critères d'évaluation de l'intégrité écologique du site du parc Jean-Drapeau (secteur île Sainte-Hélène ouest).....	16	2013/07	Réaménagement des installations sportives du bassin olympique de l'île Notre-Dame.....	42	Governors Island Park & public space master plan, NY.....	77
2005/12	Évaluation des mesures de mise en valeur du patrimoine. Pertinence d'une désignation.....	17	2013/07	Rapport d'atelier de <i>partnering</i> . Projet d'aménagement et de mise en valeur du parc Jean-Drapeau.....	43	Ontario Place, Toronto, Ontario.....	85
2006/02	Parc Jean-Drapeau. Piste cyclable, promenade panoramique – Île Notre-Dame.....	19	2013/11	Élaboration d'un plan d'intervention en circulation et en aménagement paysager. Phase 3 Recommandations.....	44	Exhibition Place Strategic Plan 2017-2019.....	85
2006/04	Projet de Mise en valeur du secteur du quai de la Navette Fluviale et du monument « Cité en lumière », Île Sainte-Hélène.....	20	2013/12	Plan d'intervention en éclairage urbain.....	47	Belle Isle Park, Detroit, Michigan.....	93
2006/04	Intégration des considérations environnementales à la démarche de révision du plan directeur du parc Jean-Drapeau.....	21	2013	PAMV 2013-2017 Parc Jean-Drapeau.....	48	CE QUE L'ON RETIENT.....	99
2006/06	Évaluation de la circulation de transit sur l'île Sainte-Hélène.....	22	2014/02	Plan d'intervention du mobilier urbain.....	51	VOLET 3	101
2006/07	Mémoire relatif à la mise en valeur et au développement du patrimoine sportif du parc Jean-Drapeau.....	23	2015	Pavillons nationaux Canada Expo 67.....	53	CONSTATS ET RECOMMANDATIONS.....	103
2006/09	Le sport et l'activité physique : un patrimoine ignoré à développer.....	23	2016/03	Pavillon du Canada, Étude sur les stratégies de maintien de l'actif.....	54	VISION DU PAYSAGE DES ÎLES D'HIER À DEMAIN.....	105
2007/10	Mémoire présenté dans le cadre de la consultation de la Ville de Montréal sur l'aide à l'Élite sportive.....	24	2016/05	Étude préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial du Pavillon du Canada Expo 67.....	55	Les îles originales et habitées [1665-1874].....	106
2007/01	Actualisation du plan directeur de mise en valeur et de développement du parc Jean-Drapeau. Recommandations de la Société du parc Jean-Drapeau.....	25	2016/12	Rapport d'études des scénarios d'interventions au Pavillon du Canada.....	56	Les îles aménagées et visitées [1874-1967].....	107
			2016	PAMV du secteur sud de l'île Sainte-Hélène 2017-2019.....	57	Les îles planifiées et rêvées [1967-1992].....	108
			2016/06	PAMV du parc Jean-Drapeau.....	59	Les îles naturalisée et animées [1992-2017].....	109
			2016 /07	Place des Nations, Place du vivre ensemble.....	61	Les îles expérimentées et valorisées (vision d'avenir).....	110
			2016/08	Recherche documentaire préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial de l'île Sainte-Hélène.....	62	PROPOSITIONS DE VISIONS D'AMÉNAGEMENT.....	113
			2016/07	Énoncé de l'intérêt patrimonial. Site patrimonial de l'île Sainte-Hélène.....	63	Le parc historique et pittoresque.....	114
						Les quais du chenal Le Moyne.....	115
						Les promenades riveraines et panoramiques.....	116
						Les belvédères sur le fleuve.....	117
						Le parcours ludique des îles réinventées de l'Expo 67.....	118
						La balade des îles et l'expérience sur l'eau.....	119
						Le grand geste paysager contemporain.....	120
						PROPOSITIONS DE DÉMARCHES À SUIVRE.....	121

INTRODUCTION

LE PRÉSENT MANDAT VISE:

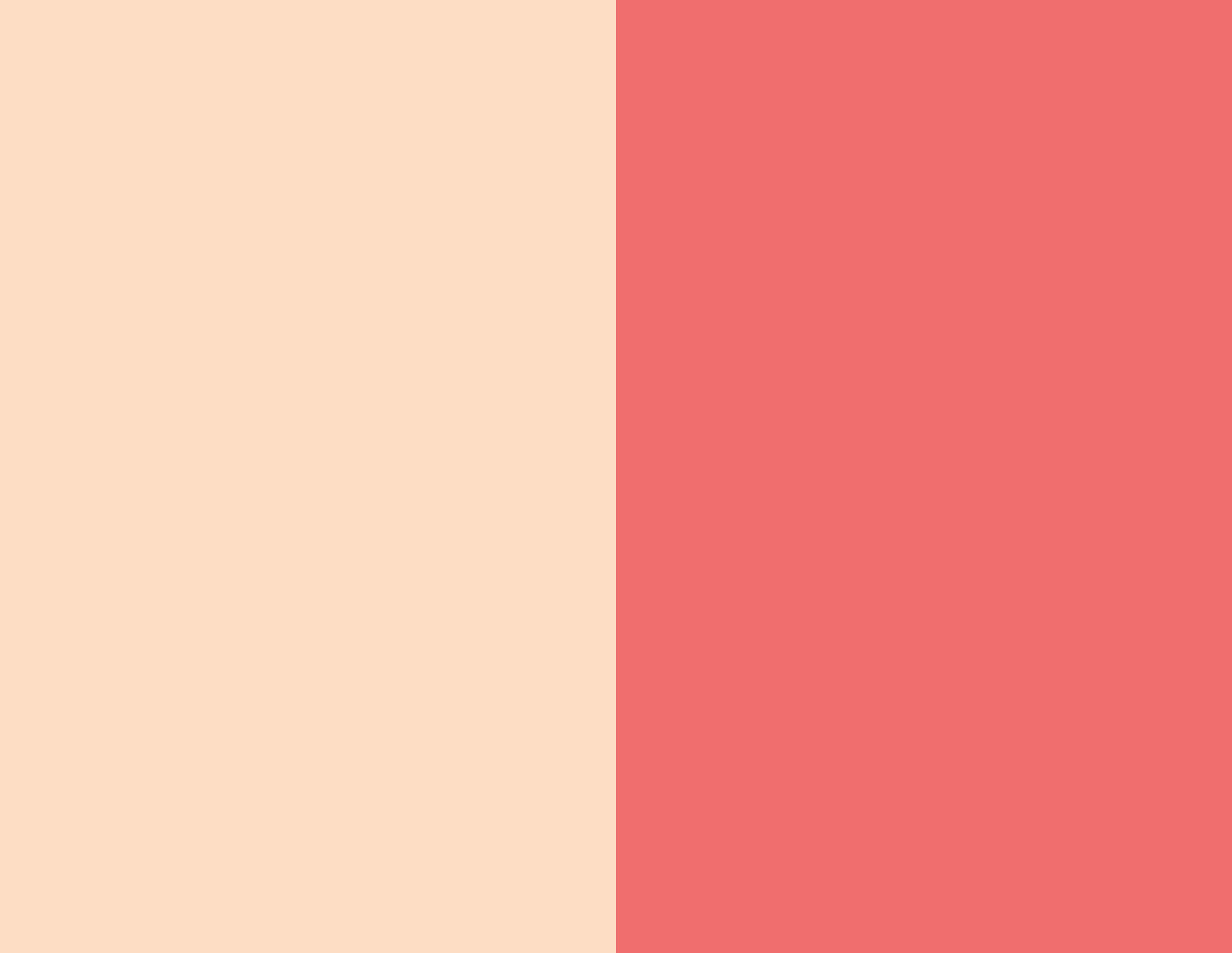
- 1 À RECENSER LES ÉTUDES RÉALISÉES SUR LE PARC JEAN-DRAPEAU, À SYNTHÉTISER MANDATS, VISIONS, ENJEUX, OBJECTIFS, ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS DE CES DOCUMENTS POUR FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX, DES CONNAISSANCES ACQUISES ET DU MANQUE À GAGNER.
- 2 À ÉTUDIER DES PRÉCÉDENTS DE PLANS DIRECTEURS D'AMÉNAGEMENT DE SITES SIMILAIRES À L'ÉCHELLE LOCALE ET INTERNATIONALE AFIN DE COMPARER LES ENJEUX, DÉMARCHES ET STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE PLANIFICATION ADOPTÉES.
- 3 À PROPOSER DES PISTES À ADOPTER POUR LA RÉALISATION DU PLAN DIRECTEUR DES AMÉNAGEMENTS DU PARC JEAN-DRAPEAU, DE LA CARACTÉRISATION AU PLAN D'ACTION. L'OBJECTIF ÉTANT D'INSCRIRE CHAQUE INTERVENTION DANS UNE VISION GLOBALE DU PAYSAGE DU PARC. ILLUSTRER LE VISION D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE.

APPROCHE PAYSAGÈRE ORIENTÉE VERS LE **SENS DU LIEU**





PRÉSENTATION DES
ÉTUDES, RÉFLEXIONS ET
DÉMARCHES D'IDÉES PAR
LA **SOCIÉTÉ DU PARC**
JEAN-DRAPEAU ET DES
FIRMES DE CONSULTANTS
EXTERNÉS DE 1992 À 2017.



LE VOLET 1

permet de faire le point sur les principales études portant sur les aménagements du parc Jean-Drapeau réalisées depuis le plan directeur de 1992-1993. Cette synthèse offre un regard large et concis sur 25 ans d'études, de propositions et de projets. Elle permet de constater le travail mené par la Société du parc Jean-Drapeau et les firmes professionnelles, fait le point sur notre maîtrise du territoire, sert de canevas base pour réaliser des études complémentaires et alimente le processus menant à la rédaction d'un plan directeur de l'aménagement du parc Jean-Drapeau. Le volet représente un document de référence pour quiconque s'intéresse à l'histoire, aux enjeux et à l'avenir du parc.

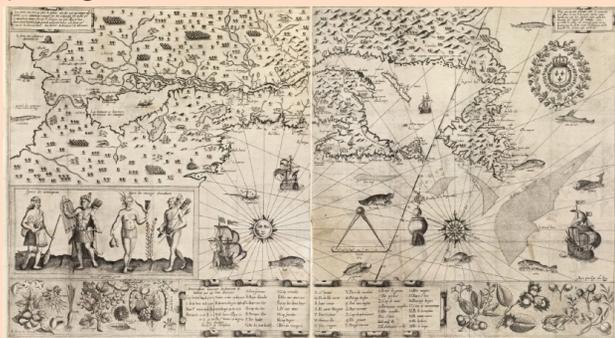
UNE LONGUE HISTOIRE D'OCCUPATIONS ET D'AMÉNAGEMENTS

1200-1600 : LA PRÉSENCE AMÉRINDIENNE

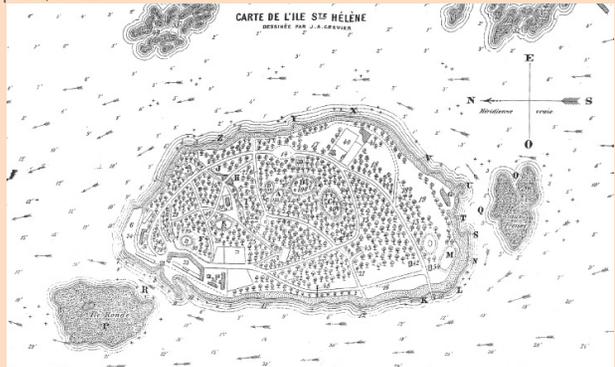
Deux sites sur l'île Sainte-Hélène ont été occupés au cours des quatre siècles précédant le passage de Champlain.

1611-1765 : L'ÉPOQUE DE LA BARONNIE

Au début de la colonie, l'île est propriété de Charles LeMoynes, baron de Longueuil, qui y établit sa résidence d'été. Par son environnement singulier, l'île sert de résidence puis de lieu de villégiature privilégié.



Carte géographique de la Nouvelle France faite par Samuel de Champlain, 1612

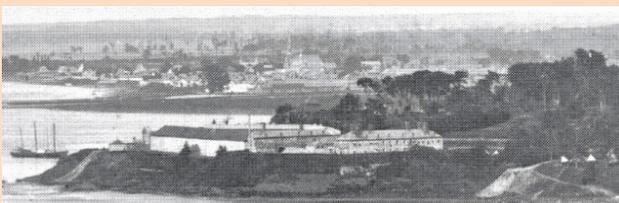


Carte de l'île Sainte-Hélène, 1876

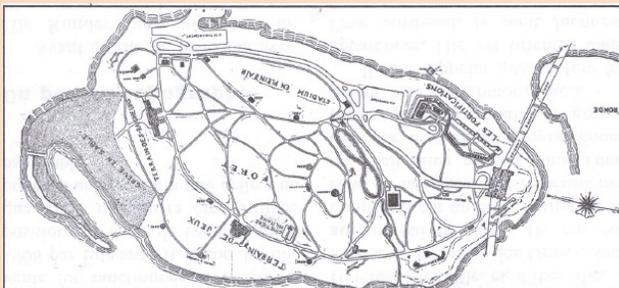
1812-1918 : L'OCCUPATION MILITAIRE

L'île Sainte-Hélène est utilisée depuis 1760 comme site défensif et d'entreposage de matériel militaire. Occupée par des soldats français dans un premier temps, elle sera ensuite reprise par les troupes britanniques puis par la milice du gouvernement du Dominion. La morphologie de l'île et sa situation sur le fleuve en font un point stratégique pour la défense de Montréal. La période militaire entame le processus de transformation de l'île et lui donne un caractère encore perceptible aujourd'hui. On y construit un fort militaire incluant des baraquements, une poudrière et un quai, des ouvrages défensifs (palissades, tranchées, murs d'enceinte, blockhaus) et un cimetière militaire.

À compter de 1874, l'île est ouverte au public et un parc côtoie le site militaire. Le 25 juin, plus de 600 personnes venues sur trois navires à vapeur, débarquent sur l'île pour assister à un concert.



Cliché montrant le fort dans son intégralité, versant nord-ouest, 1863



Projet d'agrandissement de l'île Sainte-Hélène par Frederick G. Todd, 1931

1931-1953 : L'ESPRIT CIVIQUE DU CITY BEAUTIFUL

Aménagement de l'île par le plus célèbre architecte paysagiste canadien Frederick Gage Todd. Les bâtiments militaires sont restaurés, les sous-bois nettoyés, on construit des routes, des sentiers, la tour de Lévis et un certain nombre de bâtiments dont le pavillon des baigneurs. Après des interruptions, les projets sont complétés en 1953. L'île est une destination sportive et un lieu de promenade recherché.



Vue aérienne oblique de l'île Sainte-Hélène, 1938



Île Sainte-Hélène, 1957

1963-1986 : L'EXPO 67 ET TERRE DES HOMMES

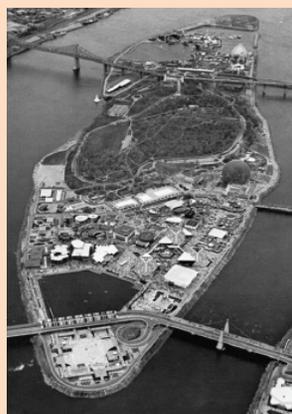
C'est à partir de 1963, à l'occasion de l'Expo 67 que l'île Sainte-Hélène prend sa forme actuelle. L'île est rattachée à l'île Ronde et l'île Verte et on construit l'île Notre-Dame à partir des hauts-fonds. Le site est profondément transformé, mais le caractère de l'île Sainte-Hélène d'origine est tout de même conservé. Les meilleurs urbanistes et architectes paysagistes canadiens imaginent l'aménagement le plan d'ensemble des îles. Après plusieurs années de continuation, la Ville engage les meilleurs horticulteurs locaux et internationaux pour concevoir les Floralies internationales de Montréal sur l'île Notre-Dame.



Vue aérienne d'Expo 67, **1967**



Île Sainte-Hélène pendant les travaux d'Expo 67



Île Sainte-Hélène pendant Expo 67 **1967**

1992-2017 : LE PARC DES ÎLES ET LE PARC JEAN-DRAPEAU

Négligée depuis la fermeture de l'exposition Terre des Hommes, l'île Sainte-Hélène change de visage en 1992 lors du développement du parc des îles. Suivant une volonté de naturalisation du site, l'île est fortement végétalisée, le lac des Cygnes prend une forme plus organique et les berges sont aménagées. Suite à la mise en œuvre du plan directeur de mise en valeur et développement du parc des îles, le site devient une destination verte unique en ville. Le parc continue d'évoluer et la pointe ouest de l'île accueille aujourd'hui de grands événements tout au long de l'année.



Vue panoramique des installations sportives et récréatives sur les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, Dinu Bumbaru, Carte postale, **1980**



Plan directeur de mise en valeur et de développement du parc des îles, **1993**



Vue aérienne des îles Notre-Dame et Sainte-Hélène, **2013**

- PREMIER GRAND PARC PUBLIC DE MONTRÉAL CRÉÉ EN 1874.
- UNE PRÉOCCUPATION REMARQUABLE POUR L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE.
- UNE TRADITION D'AMÉNAGEMENT, DE PLANS D'ENSEMBLE ET D'EXCELLENCE DE CONCEPTION.
- TOUTES LES GRANDES PHASES D'AMÉNAGEMENT ONT PROFITÉ ET VALORISÉ LES QUALITÉS DU LIEU : LA TOPOGRAPHIE, LES VUES VERS LA VILLE ET LE FLEUVE.



Île Sainte-Hélène, **2010**

1992-93

PLAN DIRECTEUR DE MISE EN VALEUR ET DE DÉVELOPPEMENT DU PARC DES ÎLES



PAR > PARC DES ÎLES DE MONTRÉAL

MANDAT

Réaliser un plan directeur de mise en valeur et de développement du parc des îles.

VISION

Un grand espace vert et bleu continu ponctué de pôles d'activité bien délimités dans l'espace, tel sera le parc des îles.

« *Un grand parc animé composé d'un grand espace vert et continu à la fois naturel et de qualité exceptionnelle sur l'ensemble des deux îles et un ensemble remarquable d'équipements récréatifs et culturels concentrés dans des pôles d'activités bien délimités dans l'espace* »

« *Concilier le calme et la quiétude d'un espace vert avec l'animation engendrée par des équipements récréotouristiques d'envergure* »

ENJEUX

- Le lieu manque d'unité
- L'aménagement du site est incomplet et parfois inadéquat
- Les îles et leurs activités semblent difficiles d'accès
- Les îles pourraient mieux desservir les besoins récréatifs de la population montréalaise
- Les îles pourraient devenir un attrait touristique plus important

OBJECTIF

Augmenter la qualité générale du lieu et de l'environnement en ne négligeant les nouveaux équipements ou les événements ponctuels.

ORIENTATIONS

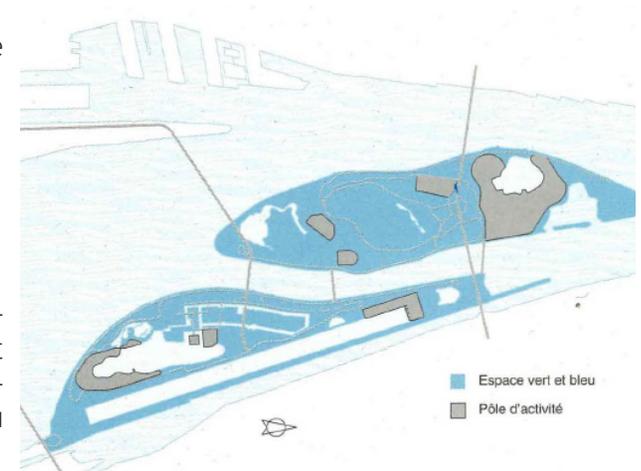
- Favoriser le contact avec la nature et le fleuve
- Encourager le jeux, les fêtes et la culture

PRINCIPES DIRECTEURS

- Agir d'abord pour créer un milieu exceptionnel, accueillant et accessible
- Unifier le site
- Aménager et gérer le site grâce à une approche environnementale et écologique
- Favoriser une fréquentation accrue du site
- Mettre en valeur la magie des îles

INTENTION PAYSAGÈRE

Un milieu à caractère naturel sera créé et composé d'une diversité de paysage, généreusement plantés d'arbres, d'arbustes, de plantes aquatiques et de fleurs. Le choix des matériaux et du mobilier renforcera le caractère naturel du site.



RECOMMANDATIONS

...APRÈS TROIS ANNÉES D'ÉTUDES ET DE CONSULTATIONS...

PHASE 1

INVESTISSEMENTS PUBLICS IMPORTANTS, DÉVELOPPEMENT INTENSIF:

- Création d'une plage publique
- Consolidation du centre des activités nautiques
- Réaménagement de la pointe sud-ouest de l'île Sainte-Hélène comme espace vert
- Réaffectation de la Biosphère en musée de l'eau
- Transformation du pavillon de la France en casino
- Mise en valeur de la Cité du Havre et réaménagement de l'avenue Pierre-Dupuy
- Consolidation de La Ronde par l'accent mis sur le développement de nouvelles attractions
 - Reconstruction de l'ancien blockhaus militaire sur l'île Sainte-Hélène
 - Aménagement du lien cyclable entre l'île Notre-Dame et la voie maritime
 - Création d'une navette fluviale Vieux-Port-Parc Jean-Drapeau-Rive-Sud
- Instauration d'un nouveau système de signalisation
- Transformation du pavillon du Québec en Dinosaurium
- Remise en fonction de la station d'épuration « mare au diable »

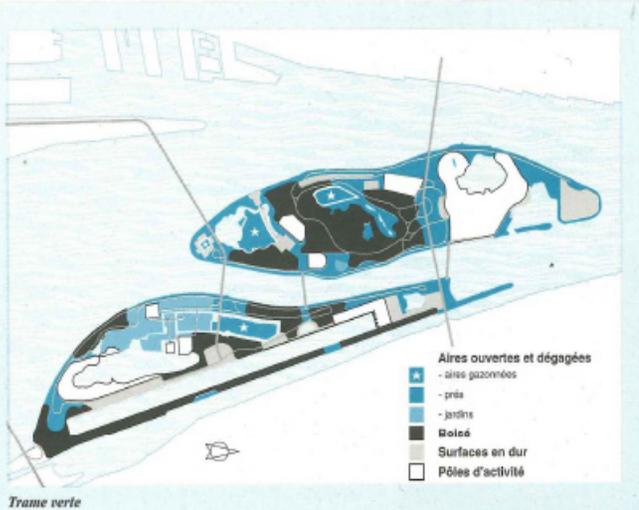
PHASE 2

POUR AMÉLIORER LE MILIEU EN GÉNÉRAL :

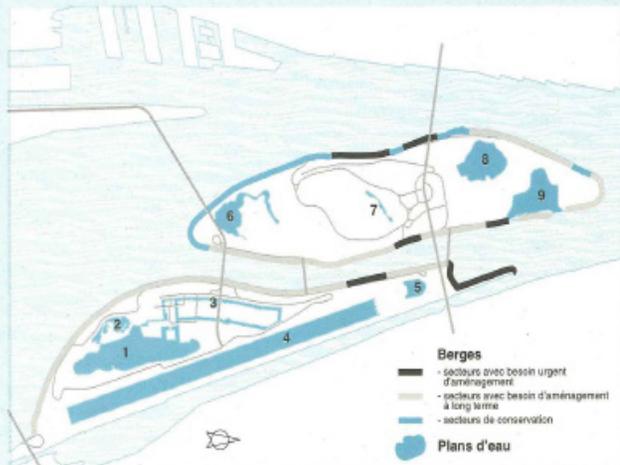
- La promotion du transport collectif par la mise en place d'un système de transport
- L'achèvement de la promenade des îles
- La mise en valeur du parc Hélène-de-Champlain
- Le réaménagement des entrées
- L'amélioration des services aux visiteurs
- L'achèvement du réaménagement de la pointe sud-ouest de l'île Sainte-Hélène
- La réaffectation des pavillons Chrétien et de la Jamaïque
- La naturalisation des berges
- La réduction des espaces de stationnement
- La mise en valeur éventuelle du Cap-sur-Mer
- La réaménagement du circuit Gilles-Villeneuve
- L'implantation à long terme d'un centre administratif et de services

POUR VALORISER LES PÔLES D'ACTIVITÉS :

- La consolidation des activités de La Ronde
- La mise en valeur du fort de l'île Sainte-Hélène
- La mise en valeur du pavillon des Baigneurs
- La valorisation du centre du Bassin-Olympique
- La possibilité d'aménager des pôles d'activité potentiels

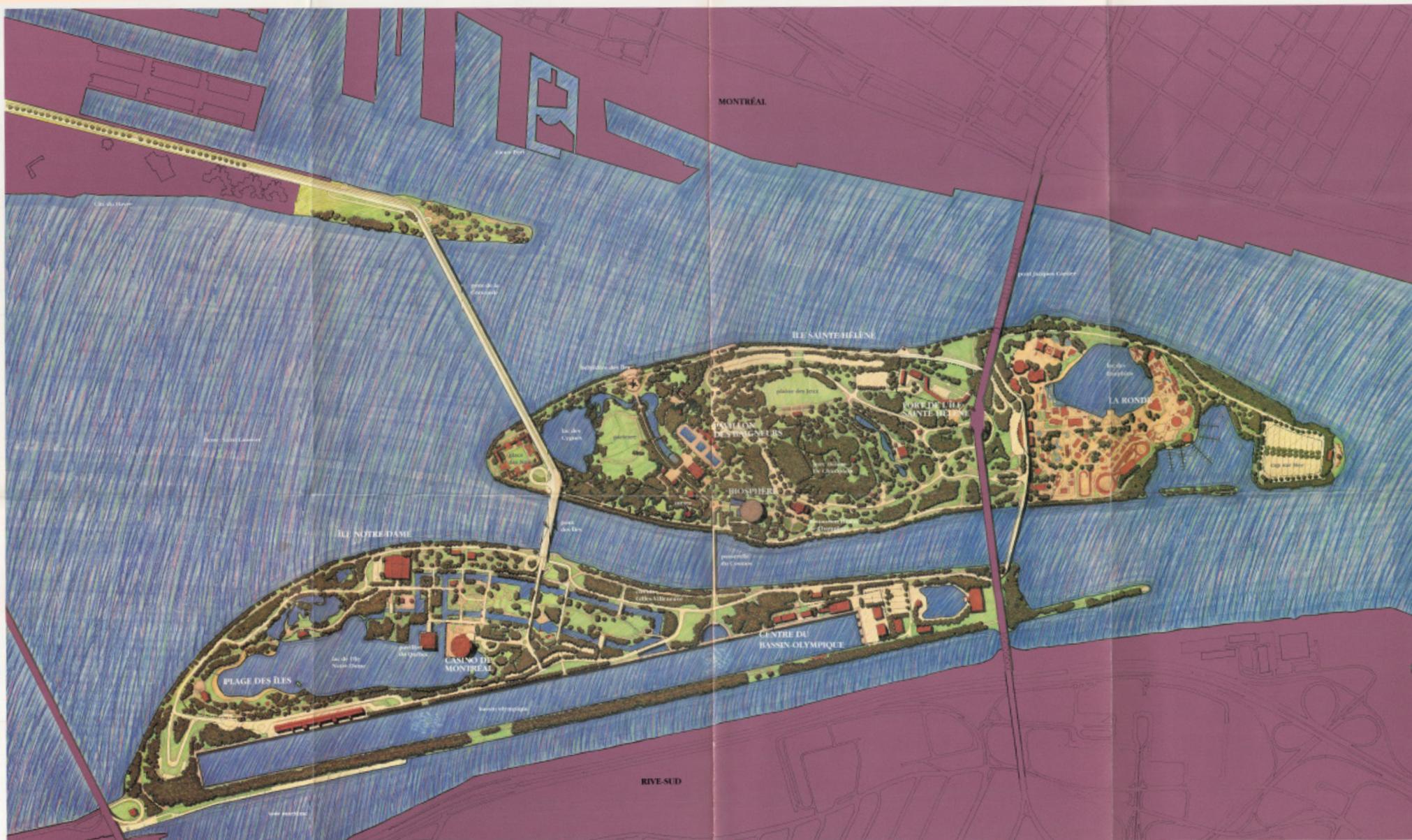


Trame verte



Trame bleue





*Plan directeur de mise en valeur et de développement du **parc des Îles***

L'ancien site d'Expo 67 et de Terre des Hommes se refait une beauté. Le parc des Îles, nouveau nom donné à l'ensemble formé des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, devient un grand parc animé, à caractère naturel, le plus grand de la ville de Montréal.

On pourra s'y reposer, s'y amuser, prendre rendez-vous avec le passé, se baigner à la plage, jouer à la roulette, ou même y vivre des sensations fortes dans les manèges les plus enlevants. Le tout, dans un cadre de verdure au beau milieu du fleuve.

Ce plan montre les îles telles qu'elles apparaîtraient une fois complétée la deuxième phase de mise en oeuvre du plan directeur.

This document is available in English.



**Parc des Îles
de Montréal**

2001/09

PLAN DIRECTEUR DE MISE EN VALEUR DU SITE MILITAIRE DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

PAR > ETHNOSCOPE



MANDAT

Définir les orientations et les interventions nécessaires à la mise en valeur planifiée du site militaire de l'île Sainte-Hélène, et cela afin de lui restituer les caractères permanents de son identité.

ENJEUX

Le site militaire a évolué sans jamais bénéficier d'une vision d'ensemble en matière de préservation de son patrimoine.

Un site atrophié au fil du temps, une intégrité variable de certaines ressources et des conditions de fonctionnement fort contraignantes pour le Musée Stewart

La mission du plan directeur de mise en valeur vise donc à intervenir dans l'avenir de ce patrimoine, à consolider, restituer, préserver et mettre en valeur les composantes significatives associées à l'identité militaire du lieu, composantes dont la présence est essentielle à sa perception globale comme ouvrage fortifié.

L'île Sainte-Hélène, lieu de verdure et de culture, fenêtre exceptionnelle sur le centre-ville de Montréal.

OBJECTIFS

Proposer une vision de la conservation et de la mise en valeur des ressources historiques qui se rattachent à la fonction militaire du lieu.

Poser un regard éclairé sur les potentiels à exploiter et à développer afin d'assurer l'avenir du site historique.

ORIENTATIONS

Instaurer des mesures d'intervention et un mode de présentation qui consolident l'identité du site militaire (planification stratégique, configuration systématique et monumentalité physique) et en diffusent la mémoire.

Retenir l'approche de la perpétuation et de la restitution des composantes essentielles à la compréhension et à l'évocation de l'identité de ce bien culturel.

Restaurer l'intégrité des aménagements, des ouvrages et des bâtiments.

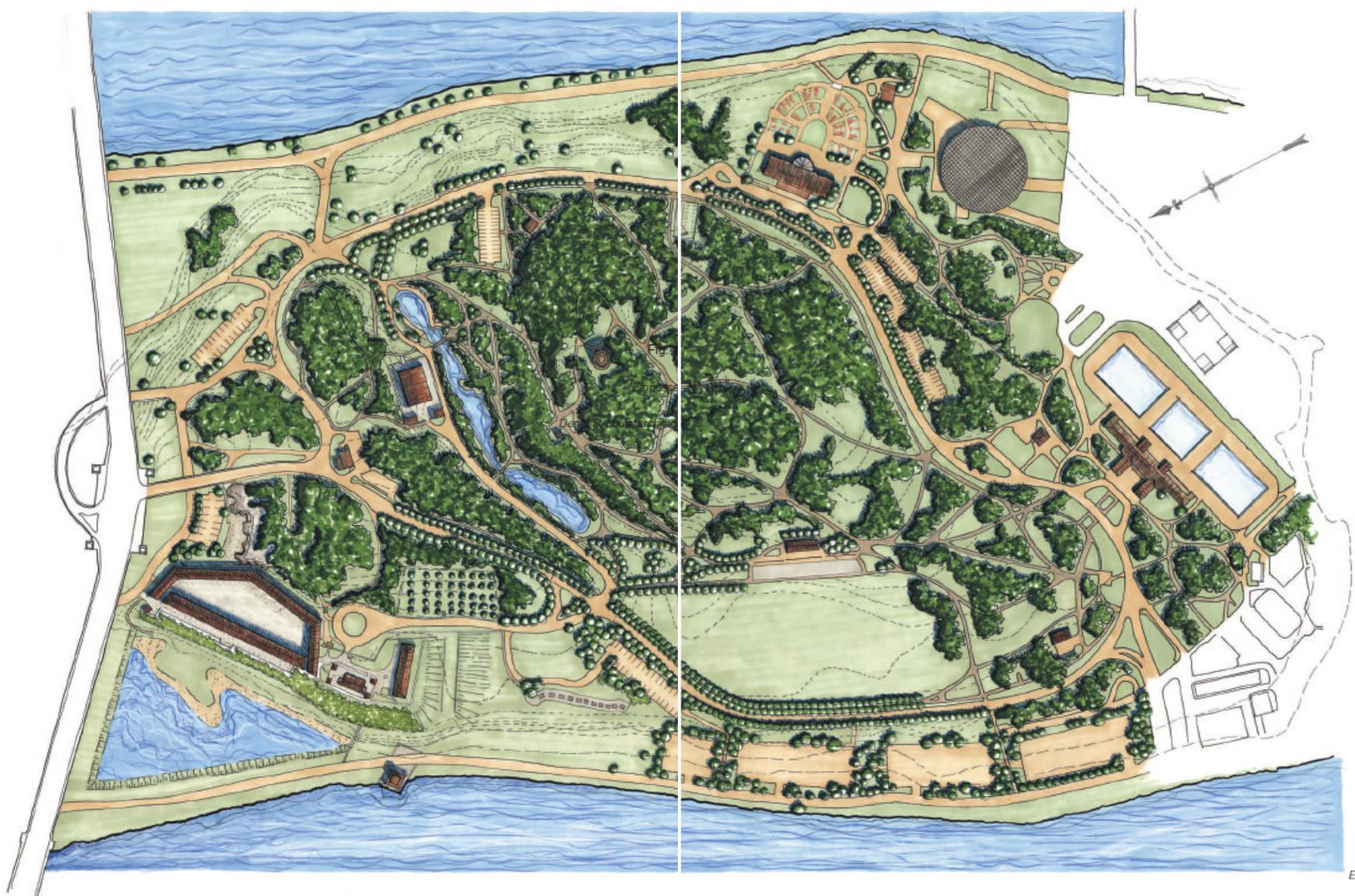
- Aménagement d'un plan d'eau en contrebas du fort
- Restitution des ouvrages extérieurs avancés
- Reconstruction de la caserne et des magasins
- Transformer l'arsenal en centre d'interprétation du site militaire de l'île



Vue aérienne de l'île prise le 24 mai 1930, lors des cérémonies d'inauguration du pont du Havre



Le fort en 1961



Mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène
Plan image

Fig. 25

Ethnoscop
Denis St-Louis architecte
mai 2001
1:50 1:100 1:200

2004/02

LES ESPACES VERTS ET BLEUS DU PARC JEAN-DRAPEAU, UN PATRIMOINE MONTRÉALAIS À PROTÉGER

PAR >

**CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
DE MONTRÉAL**


MANDAT

Analyser l'état des espaces verts et bleus.

CONSTATS

La place prépondérante aux événements d'envergure à caractère commercial, comme les courses automobiles se fait au détriment des espaces verts et bleus en termes d'entretien, de protection et d'accessibilité pour la population montréalaise, surtout durant la saison estivale et à des fins de loisir populaire.

Le parc Jean-Drapeau est avant tout un parc public montréalais dont la vocation d'espace vert et bleu doit être maintenue tout d'abord pour le bénéfice de la population montréalaise.

ENJEUX

- Courses automobiles
- Casino de Montréal
- Transports sur les îles
- Mégaconcerts

OBJECTIFS

Dresser le portrait des attraits du parc ainsi que celui des pressions subies sur ses espaces verts, pour transmettre les recommandations de la Coalition des Amis des Îles concernant les espaces verts et bleus du parc.

RECOMMANDATIONS

Les espaces verts et bleus du parc Jean-Drapeau représentent sans conteste des éléments incontournables de la qualité de vie métropolitaine. Il faut donc non seulement les protéger mais aussi faire en sorte que les Montréalais(es) puissent profiter pleinement de l'occasion unique, à si courte distance du centre-ville, de côtoyer le Fleuve et de développer un contact privilégié avec de nombreux éléments naturels. La population doit être en mesure de s'approprier les lieux.

La gestion du parc devrait faire clairement ressortir que la volonté de protection et de mise en valeur des espaces verts et bleus est une priorité incontournable.

PLANIFICATION ET GESTION

- Tenir des consultations publiques sur le nouveau plan directeur du parc Jean-Drapeau.
- Intégrer une représentation des groupes environnementaux au Conseil d'administration de la Société du parc des Îles.
- Évaluer la nécessité et la pertinence de maintenir la gestion du parc via la SPI ou d'en transférer le mandat au Service des parcs de la Ville de Montréal.
- Récupérer tout espace, actuellement utilisé pour des activités contraignantes (comme les courses automobiles), à des fins d'espaces verts et bleus ou pour une mise en valeur com-

patible avec la vocation « parc », si ces activités venaient à ne plus avoir lieu dans le parc.

- Déplacer à l'extérieur des îles la tenue de grands événements comme des mégaconcerts rock et donc développer un site à cet effet
- Intégrer les espaces publics de la Cité-du-Havre, notamment le parc de la pointe et le terrain adjacent à Habitat 67 (situé à l'est du complexe immobilier)

PROTECTION ET ENTRETIEN ESPACES VERTS ET BLEUS

- Assurer l'entretien de tous les sentiers pédestres
- Veiller à l'entretien et dans certains cas à la remise en état des espaces verts et du mobilier sur l'ensemble du site
- Remettre en état l'ensemble des jardins des Floralies.
- Faire respecter l'engagement de Grand Prix F1 et de la course MOLSON-INDY concernant l'enlèvement des infrastructures liées aux courses (délais et structures à retirer)
- Poursuivre la renaturalisation des berges encore minéralisées et en augmenter l'accessibilité
- Restaurer l'ensemble des sites existants offrant des points de vue sur le Fleuve et la Ville.
- Mettre en valeur l'ensemble des espaces bleus des îles (canaux)

AUTOMOBILES

- Réduire de façon draconienne l'accès et la circulation automobile sur les îles :
 - En interdisant l'usage des îles comme voie de transit entre le pont Jacques-Cartier et le Vieux-Port
 - En limitant l'accès automobile aux taxis, aux autobus de la STM, aux employés, aux véhicules utilitaires, aux VIP du casino et aux personnes à mobilité réduite (exception faite pour deux sites – voir le point ci-dessous)
 - En limitant le nombre et la taille des terrains de stationnement publics de façon à ne conserver que ceux dédiés aux usages spécifiques du restaurant Héliène de Champlain et de la Ronde

TRANSPORT EN COMMUN

- Privilégier l'accès par métro au parc depuis le centre-ville
- Mettre en place une balade en petit train électrique

VÉLO

- Redonner l'accès au sud de la place des Nations sous le pont de la Concorde
- Maintenir ouvert en tout temps le lien Montréal – Longueuil passant par la cité du Havre, les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame et le « chaînon manquant » (piste reliant l'île Notre-Dame et la passerelle du pont Victoria);
- Analyser la possibilité de maintenir l'accès par vélo à l'île Sainte-Hélène pendant les jours de qualification et de course
- Diminuer les périodes de fermeture de la section de l'île Notre-Dame en modifiant les pratiques de gestion lors des grands événements

AMÉNAGEMENTS ET SERVICES

- Assurer l'accès public aux piscines et à la plage durant toute la saison estivale.
- Maintenir la navette fluviale reliant l'île Sainte-Hélène au Vieux-Port et en faire davantage la promotion.
- Assurer la présence de supports à vélo
- Développer le potentiel d'usages extensifs récréatifs dans le parc
- Favoriser le développement et le maintien de services de location
- Permettre la pratique du patin à glace sur le bassin olympique
- Remettre en état la barboteuse située sur l'île Sainte-Hélène
- Travailler avec le milieu à élaborer une stratégie de développement vert à long terme

INFORMATION

- Améliorer la signalisation sur les lieux indiquant d'une part les sites intéressants en matière d'espaces verts et bleus
- Assurer une bonne information des contraintes liées aux événements
- Augmenter la promotion et la publicité

CONSTATS

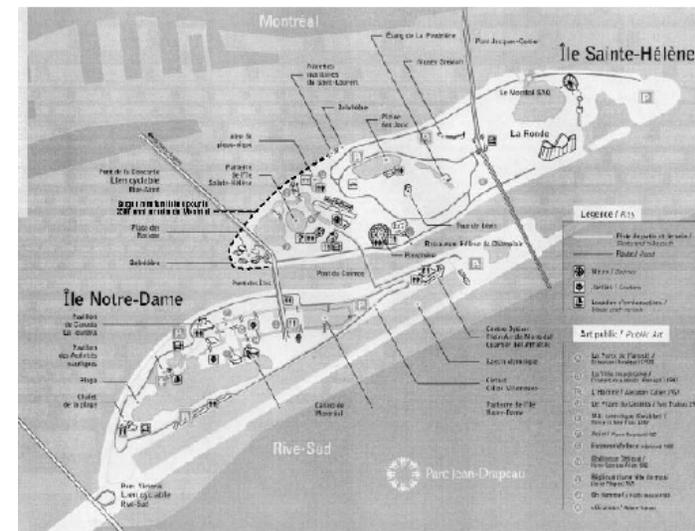
Valeur écologique importante des boisés de l'île Sainte-Hélène.

Grande diversité de l'habitat riverain des grèves et des berges, mais état variable.

250 espèces d'oiseaux observés, 60 espèces de poissons.

Sentiers pédestres présentent des lacunes d'aménagement et de signalisation.

- Une place prépondérante aux événements d'envergure à caractère commercial qui affecte les espaces verts et bleus en terme d'entretien, de protection et d'accessibilité
- Comment maintenir et susciter l'intérêt de la population montréalaise envers les espaces verts et bleus du parc Jean-Drapeau:
 - Si certains endroits du parc sont mal ou pas entretenus
 - Si cette nature est souvent entourée de clôtures ou carrément inaccessible à la randonnée
 - Si le parc se transforme en chantier avec grues et tubes d'acier durant la belle saison
 - Si les lieux perdent la tranquillité bucolique recherchée
 - Si des portions importantes des îles sont très souvent fermées au public pour la tenue d'événements à caractère commercial
 - Si la signalisation n'informe pas et n'incite pas à découvrir les sites et les paysages verts et bleus des îles
 - Si trop peu de promotion du parc est faite auprès de la population montréalaise



2005/02

ÉTUDE PATRIMONIALE SUR LES TÉMOINS MATÉRIELS DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE DE MONTRÉAL DE 1967 SUR L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE



LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, ÉCOLE DE DESIGN, UQÀM

MANDAT

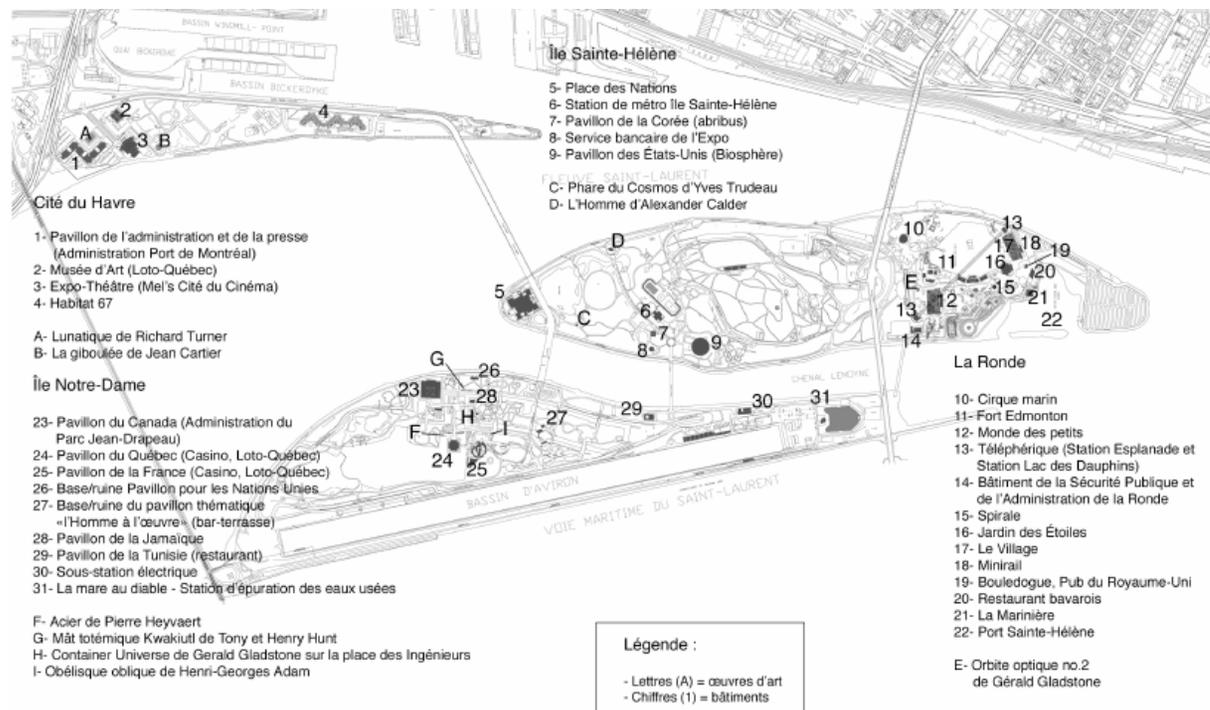
Produire des fiches synthèses de tous les témoins matériels de l'Expo 67 sur l'île Notre-Dame, île Sainte-Hélène et la Cité du Havre.

OBJECTIFS

L'objectif est d'identifier, de documenter et d'évaluer les témoins matériels de l'Expo 67 subsistants qu'ils soient pavillons nationaux, anciens équipement collectifs, éléments d'infrastructures et œuvres d'art. Importante recherche documentaire.

CONTENU DES FICHES

- **IDENTIFICATION**
- **DONNÉES HISTORIQUES**
- **DESCRIPTION**
 - Description synthèse
 - Construction
 - Contexte
- **ÉVALUATION**
 - Valeur documentaire (histoire de Montréal)
 - Valeur documentaire (histoire de l'architecture)
 - Intégrité (objet, contexte)
 - Authenticité (objet, contexte)
- **DOCUMENTATION**



Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67

Centre des arts du pavillon du Canada

1. Identification

10 Nom d'origine - Centre des arts du pavillon du Canada

11 Nom usuel - Centre des arts du pavillon du Canada

12 Localisation - Centre des arts du pavillon du Canada, 1000 Avenue du Parc Jean-Drapeau, Montréal, QC H3T 2A4

13 Ville - Montréal

14 Type de bâtiment - Culturel

15 Particularités du bâtiment - Particulier

16 Espaces et éléments - Escalier, 2000 m² de surface

17 Particularités - Interne

18 Particularités et éléments - Escalier, 2000 m² de surface

19 Particularités usuel - 1000 m² de surface

20 Description de la construction - Construction en béton armé et acier inoxydable. Le Centre des arts du pavillon du Canada est un bâtiment à usage polyvalent qui a été construit en 1967. Il est situé sur l'île Notre-Dame, à Montréal.

21 Dates importantes - 1967 - Construction du Centre des arts du pavillon du Canada.

22 Dates importantes - 1967 - Construction du Centre des arts du pavillon du Canada.

23 Dates importantes - 1967 - Construction du Centre des arts du pavillon du Canada.

24 Dates importantes - 1967 - Construction du Centre des arts du pavillon du Canada.

25 Dates importantes - 1967 - Construction du Centre des arts du pavillon du Canada.

26 Dates importantes - 1967 - Construction du Centre des arts du pavillon du Canada.

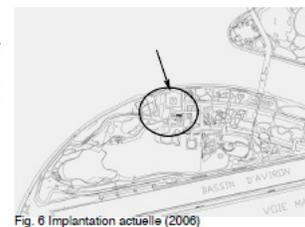
27 Dates importantes - 1967 - Construction du Centre des arts du pavillon du Canada.

28 Dates importantes - 1967 - Construction du Centre des arts du pavillon du Canada.

29 Dates importantes - 1967 - Construction du Centre des arts du pavillon du Canada.

30 Dates importantes - 1967 - Construction du Centre des arts du pavillon du Canada.

31 Dates importantes - 1967 - Construction du Centre des arts du pavillon du Canada.



2005/03

SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE DU SITE DU PARC JEAN-DRAPEAU (SECTEUR ÎLE SAINTE-HÉLÈNE OUEST)



PAR > KIM MARINEAU

MANDAT

Mettre à jour les connaissances sur les ressources naturelles de l'île Sainte-Hélène.

OBJECTIFS

Grille d'évaluation de la valeur du patrimoine naturel du parc. Comparaison avec d'autres parcs de la ville.

CONSTATS

Ce qui différencie l'île Sainte-Hélène est sa superficie, sa situation dans le fleuve et à proximité du centre-ville, son histoire, sa géologie et ses micocouliers.

ORIENTATIONS

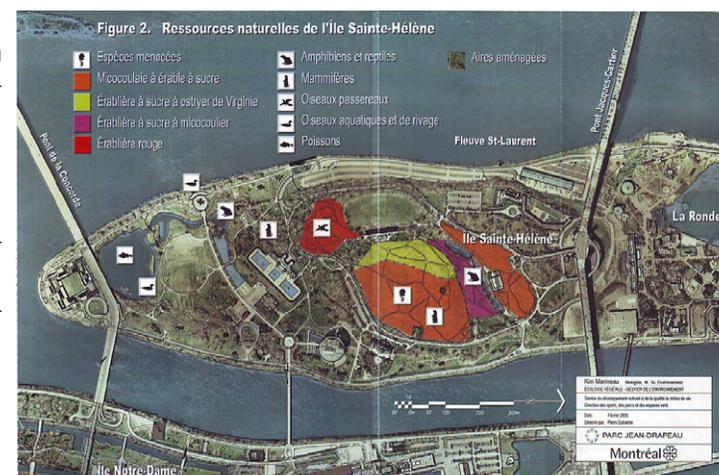
- Consolider et accroître le secteur forestier remarquable
- Développer le potentiel d'habitats fauniques
- Assurer la connectivité au milieu hydrique fluvial
- Concentrer les activités dans les secteurs d'ambiance de l'île

RECOMMANDATIONS

Produire un plan de stratégie de conservation des ressources naturelles de l'île Sainte-Hélène à partir des différentes zones.

ZONES

- Zone forestière remarquable
- Zone d'accroissement du secteur forestier remarquable
- Zone de développement du potentiel d'habitats fauniques
- Zone d'ambiance de grand parc
- Connectivité au milieu hydrique



2005/12

ÉVALUATION DES MESURES DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE. PERTINENCE D'UNE DÉSIGNATION

LE GROUPE GAUTHIER, BIANCAMANO, BOLDOC,
URBANISTES-CONSEILS

PAR >



MANDAT

Analyser les meilleurs moyens réglementaires et stratégiques pour mettre en valeur, protéger et gérer le patrimoine bâti, naturel et paysager des îles Notre-Dame et Sainte-Hélène.

OBJECTIFS

Alimenter la réflexion de la direction de la Société sur l'éventualité d'une reconnaissance de l'ensemble ou d'une partie de son territoire à titre de site du patrimoine.

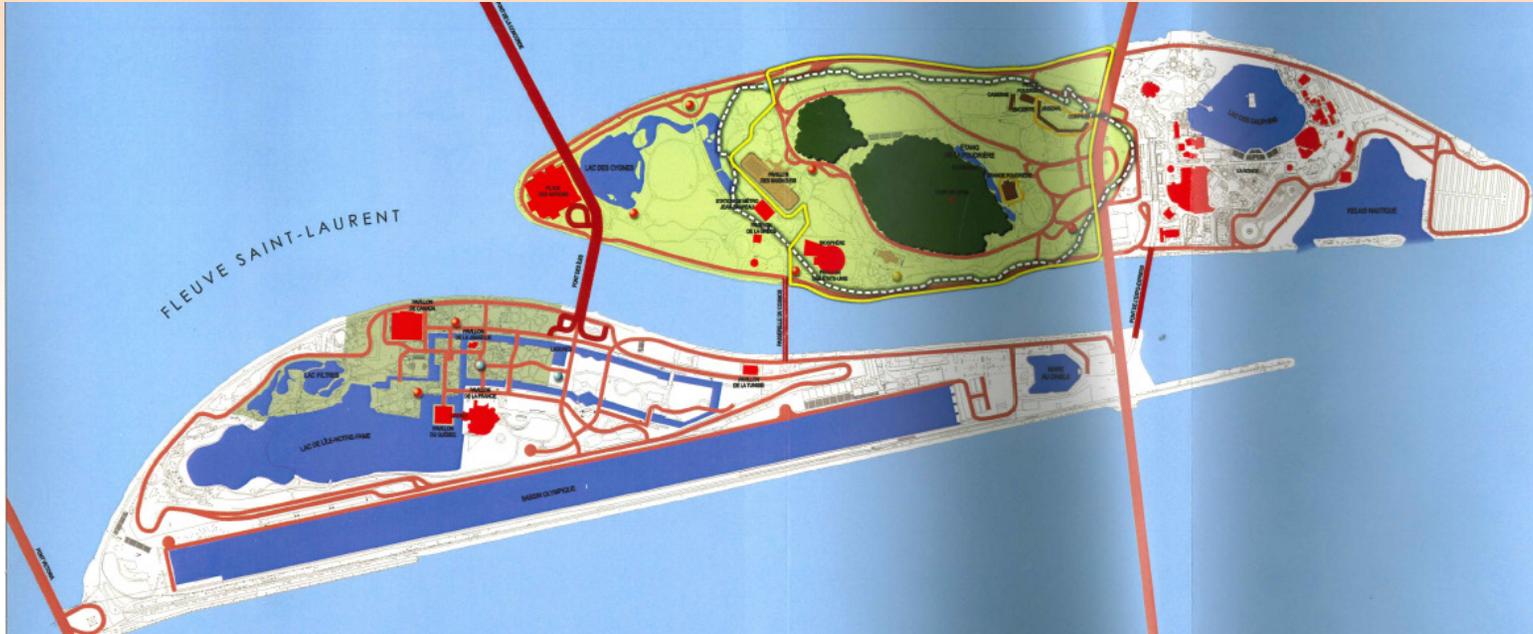
- Évaluer les modalités d'application de la mesure de protection sur les différentes fonctions et activités présentes sur le site
- Comprendre, sur le plan de la gestion, de l'entretien et du développement, les implications d'une telle protection
- Analyser les différentes mesures de protection applicables selon les activités, les fonctions et les différentes parties du site

Aucune mesure de protection visant à protéger les îles ne doit prendre position sur un aménagement particulier ou sur une période particulière. Toutes les périodes, toutes les phases d'aménagement, toutes les activités et tous les grands événements ont façonné ce site dans les années et les décennies qui viennent. Ce site est un lieu dynamique et en constante évolution. C'est cette évolution, résultat de l'imagination et de l'inventivité de plusieurs générations d'aménagistes ainsi que son utilisation constante par la collectivité montréalaise de ce territoire qui constitue la richesse première des îles.

Il serait inapproprié de privilégier une vocation ou un usage plus qu'un autre. Une définition moderne du patrimoine doit être inclusive : le patrimoine bâti ou naturel doit cohabiter avec le patrimoine paysager.

RECOMMANDATIONS

- Désignation d'un site du patrimoine sur le site militaire de l'île Sainte-Hélène
- Confirmation par les instances de la Société et par les autorités municipales de la double mission d'exploitation et de protection
- Adoption et mise en œuvre, par le Conseil municipal de Montréal, du Plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène
- Constitution d'unités de paysage, ensembles cohérents d'activités, d'éléments architecturaux et paysagers pour la mise en œuvre de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)
- Inclusion des vestiges les plus pertinents de l'Expo 67 dans la liste du patrimoine moderne de la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie
- Désignation des îles comme secteur privilégié et prioritaire pour la mise en œuvre des différentes politiques de la Ville et, par conséquent, attribution des budgets appropriées
- Élaboration, négociation et mise en œuvre d'une Charte du paysage des îles en collaboration avec les partenaires de la Société du parc des Îles
- Constitution d'un Comité du patrimoine des îles, sous la responsabilité du conseil d'administration de la Société



ARCHÉOLOGIE
 SITE ARCHÉOLOGIQUE REÇENSÉ
 SECTEUR D'INTÉRÊT ARCHÉOLOGIQUE À FORT POTENTIEL (ILÉ D'ORIGINE)

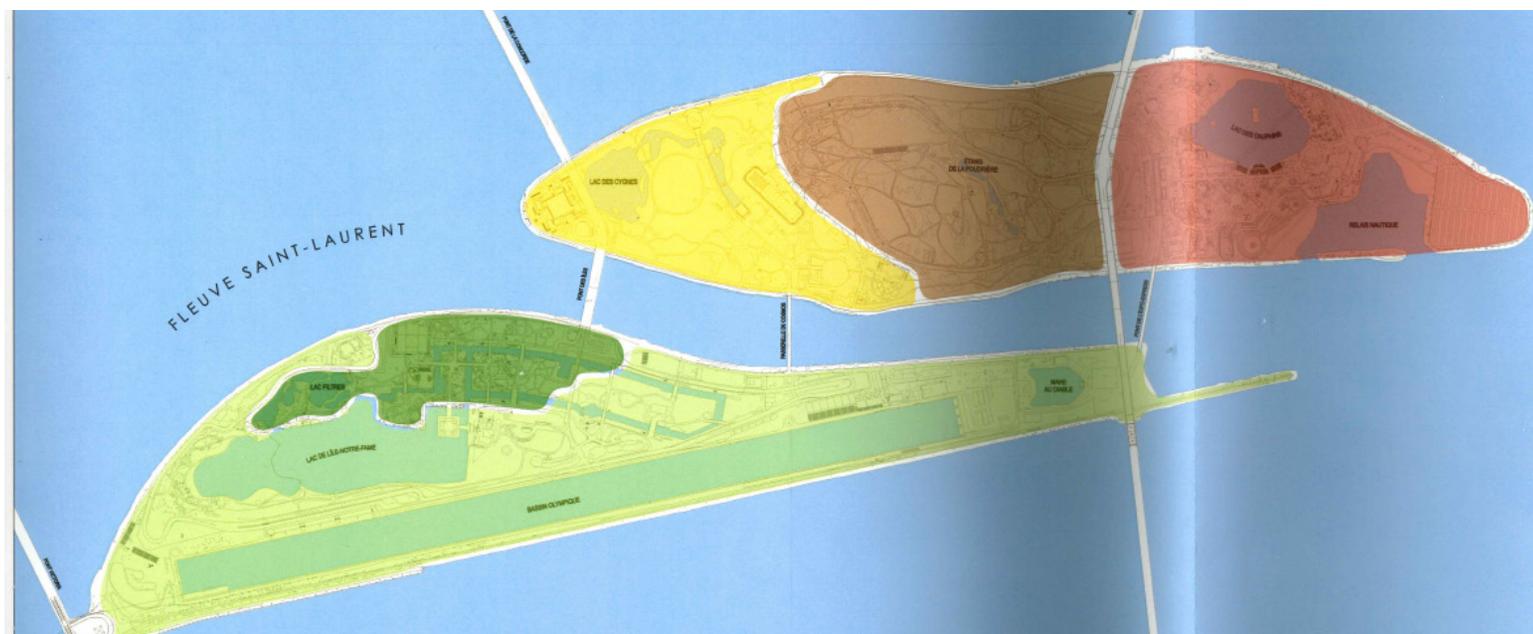
ŒUVRES D'ART
 ● CONSTRUITE AVANT 1967
 ● DATANT DE L'EXPO 67
 ● CONSTRUITE APRÈS 1967

ÉQUIPEMENTS
 ■ IMPLANTE AVANT 1967
 ■ DATANT DE L'EXPO 67
 ■ BÂTIMENT DU SITE MILITAIRE
 ■ SITE MILITAIRE

VOIES DE CIRCULATION
 — TRACE DATANT DE L'EXPO 67
 — AUTRE VOIE DE CIRCULATION

PATRIMOINE NATUREL
 ■ PLAN D'EAU
 ■ ZONE FORESTIÈRE
 ■ ZONE D'AMBIANCE DE GRAND PARC
 ■ JARDIN DES FLORALES

 Parc Jean-Drapeau
 ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

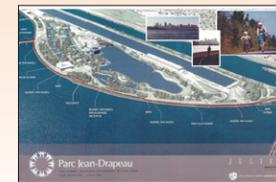


■ LES JARDINS
 ■ LE PARTERRÉ
 ■ LE SITE MILITAIRE
 ■ LES GRANDS ÉQUIPEMENTS
 ■ LA RONDE

 Parc Jean-Drapeau
 UNITÉS DE PAYSAGE

2006/02 PARC JEAN-DRAPEAU. PISTE CYCLABLE, PROMENADE PANORAMIQUE – ÎLE NOTRE-DAME

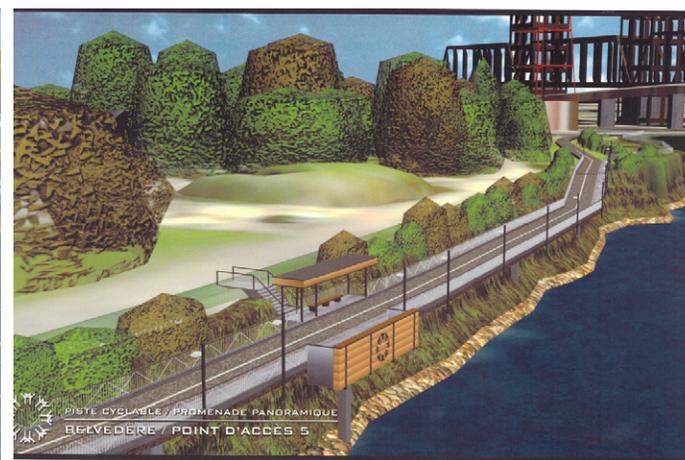
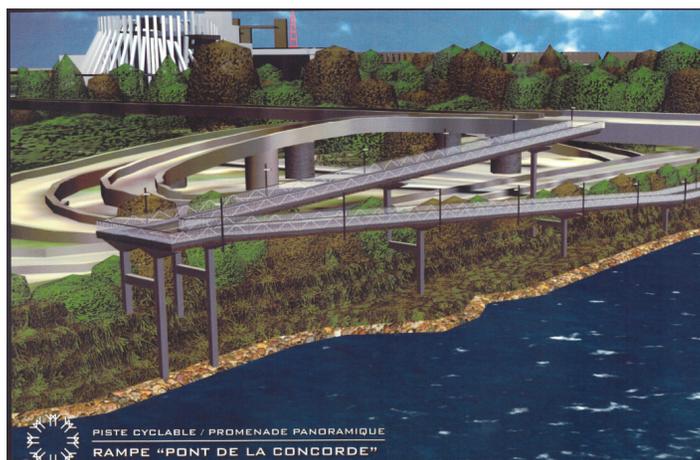
PAR > JULIEN ARCHITECTES



MANDAT

Projet de piste cyclable et de promenade panoramique sur l'île Notre-Dame.

Construire une piste pour promeneurs sur la berge Nord de l'île Notre-Dame entre le Pont de la Concorde et l'estacade de la voie Maritime menant au Pont Victoria, sur une distance de 2,5 kilomètres



OBJECTIFS

- Réaliser une voie continue pour promeneurs
- Offrir aux résidents et aux visiteurs une promenade panoramique
- Redonner le fleuve aux Montréalais
- Améliorer la sécurité sur le Circuit Gilles-Villeneuve
- Attirer les promeneurs et faciliter leur accès aux îles
- Minimiser les impacts environnementaux sur les îles et le fleuve par une intervention sensible



2006/04

PROJET DE MISE EN VALEUR DU SECTEUR DU QUAI DE LA NAVETTE FLUVIALE ET DU MONUMENT « CITÉ EN LUMIÈRE », ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

JULIEN ARCHITECTES, LES CONSULTANTS GÉNIPLUS inc., LA VIE EN VERT
ARCHITECTES PAYSAGISTES



PAR >

MANDAT

Projet de mise en valeur du secteur nord de l'île Sainte-Hélène aux abords du quai d'embarquement de la navette fluviale à l'extrémité est du stationnement P8.

ENJEUX

- Minimiser les impacts visuels des stationnements existants
- Réduire les conflits entre les sentiers piétons et les accès véhiculaires

OBJECTIFS

- Améliorer les sentiers et les accès piétons
- Redonner le fleuve aux Montréalais
- Augmenter la capacité du stationnement
- Revitaliser les bassins de plantation, améliorer la biodiversité

ORIENTATION

- Intégrer les principes de développement durables et de conception LEED

RECOMMANDATIONS

- Implémenter un programme de gestion forestière
- Construire un stationnement de 300 places semi-enfoui de deux étages avec toit-terrasse: augmentation de la capacité de stationnement de 200 places
- Construire un tunnel piétonnier sous le chemin Tour de l'île



2006/04

INTÉGRATION DES CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES À LA DÉMARCHE DE RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR DU PARC JEAN-DRAPEAU

PAR > **TECSULT**

MANDAT

Analyser des considérations environnementales et proposition d'un plan stratégique de développement durable (PSDD) au parc Jean-Drapeau.

ENJEUX

L'absence d'un état des connaissances sur le milieu naturel (milieu physique, flore, faune, rives).

Des éléments exceptionnels de l'île Sainte-Hélène sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.

L'absence d'un plan de gestion pour améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et de espaces verts du parc Jean-Drapeau.

La protection des composantes déjà présentes que la mise en valeur du milieu naturel nécessiteront des actions qui vont au-delà du simple laisser-faire. La vocation du parc à titre d'aire de détente à caractère historique de même que le maintien anticipé de la forte fréquentation du site font en sorte que le milieu naturel peut être perçu comme ayant un rôle d'appui à la vocation principale.

OBJECTIFS

Valider l'état du milieu naturel du parc Jean-Drapeau et élaborer les interventions physiques nécessaires pour en assurer une gestion adéquate.

Comprendre le cadre administratif dans lequel peut s'effectuer la gestion du milieu naturel.

Proposer la mesure dans la Société du parc des îles peut contribuer à la mise en œuvre du plan stratégique de développement durable de la Ville de Montréal.

ORIENTATIONS

Mobiliser les partenaires et les citoyens dans le développement durable du parc Jean-Drapeau.

Soutenir l'action des intervenants en matière d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

Contribuer aux objectifs montréalais de réduction des gaz à effet de serre.

Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels (contribution indirecte).

Pratiquer une gestion responsable des ressources.

Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels, du patrimoine culturel et des espaces verts du parc Jean-Drapeau.

Adopter de bonnes pratiques de développement durable.

2006/06

ÉVALUATION DE LA CIRCULATION DE TRANSIT SUR L'ÎLE
SAINTE-HÉLÈNE

PAR > ROCHE



MANDAT

Évaluation de la circulation de transit sur le chemin MacDonald sur l'île Sainte-Hélène. Identification, comparaison et recommandation des modes de contrôle.

ENJEUX

Congestion sur le chemin MacDonald lors de la saison estivale.

Problèmes d'accès aux usagers.

OBJECTIFS

Trouver des mesures de contrôle de la circulation.

RECOMMANDATIONS

- Signalisation de circulation locale seulement sur le chemin MacDonald
- Installation de dos d'âne allongés sur le chemin MacDonald
- Contrôle aux extrémités est et ouest du chemin MacDonald



Évaluation de la circulation de transit sur l'Île Sainte-Hélène
Note technique – version finale révisée



Figure 2 : Vue aérienne de l'Île Sainte-Hélène et signalisation

Légende

- ★ Localisation des compteurs (relevés de plaques d'immatriculation)
- Arrêt obligatoire
- ↔ Traverse de piétons

2006/07

MÉMOIRE RELATIF À LA MISE EN VALEUR ET AU DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE SPORTIF DU PARC JEAN-DRAPEAU

2006/09

LE SPORT ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE : UN PATRIMOINE IGNORÉ À DÉVELOPPER

PAR >

REGROUPEMENT DES ORGANISATIONS DE SPORT ET D'ACTIVITÉ PHYSIQUE DU PARC JEAN-DRAPEAU (ROSAP-PJD)



ENJEUX

Remise en question de la mission du parc Jean-Drapeau, soit celle d'un parc de détente à caractère historique.

Désengagement et désinvestissement (fermeture, abandon, suppression et vente) des infrastructures.

Besoin d'intégration du sport à la vision du parc.

Absence de valorisation sportive (populaire et élite) pourtant présente depuis 1877.

ORIENTATION

Le parc Jean-Drapeau doit être reconnu comme un centre de sport et d'activité en plein air. La reconnaissance formelle du sport est une nécessité du prochain plan directeur.

RECOMMANDATIONS

- Reconnaître formellement dans le plan directeur du parc Jean-Drapeau le patrimoine sportif du site et assurer la mise en valeur et la protection des actifs
- Doter le parc Jean-Drapeau d'une politique en matière de sport et d'activité physique
- Augmenter et diversifier l'offre en service en matière de sport et d'activité physique
- Maintenir l'attrait pour le parc Jean-Drapeau comme lieu d'accueil de manifestations sportives d'envergure
- Mettre en place les services et infrastructures facilitant la synergie entre les organismes et l'organisation d'activités
- Développer une structure de financement cohérente avec la vocation sportive du parc Jean-Drapeau et respectant l'apport des partenaires

2007/10

MÉMOIRE PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DE LA VILLE DE MONTRÉAL SUR L'AIDE À L'ÉLITE SPORTIVE

REGROUPEMENT DES ORGANISATIONS DE SPORT ET D'ACTIVITÉ PHYSIQUE DU PARC JEAN-DRAPEAU (ROSAP-PJD)

PAR >

MANDAT

Présenter la problématique d'ensemble de la pratique sportive au parc, dresser un portrait à jour de la place du sport et de l'activité physique, de son potentiel de développement, et des partenaires actuels et futurs.

CONSTATS

Le sport et l'activité physique représentent près de la moitié de l'achalandage global du parc, mais n'ont pas été suffisamment valorisés, malgré la fonction initiale du parc.

OBJECTIFS

Volonté que la pertinence et l'importance du sport et de l'activité physique au parc Jean-Drapeau soient pour une première fois reconnues clairement et formellement et qu'il en soit tenu compte dans l'actualisation du Plan Directeur du parc Jean-Drapeau.

ORIENTATION

Stimuler la relève et permettre aux athlètes talentueux de poursuivre leur cheminement vers les plus hauts sommets.

RECOMMANDATIONS

Proposer un plan d'investissement à long terme sur 10 ans pour assurer la mise aux normes des équipements et installations servant au sport et l'activité physique.

- Doter le parc Jean-Drapeau d'une politique en matière de sport et d'activité sportive
- Mettre aux normes les installations
- Faire un Plan d'aménagement du Quartier des athlètes
- Développer une politique d'accueil d'événements sportifs

2007/01

ACTUALISATION DU PLAN DIRECTEUR DE MISE EN VALEUR ET DE DÉVELOPPEMENT DU PARC JEAN-DRAPEAU. RECOMMANDATIONS DE LA SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU



PAR > SPJD

MANDAT

Actualiser le plan directeur de mise en valeur et de développement du parc Jean-Drapeau.

VISION

« *Un grand parc urbain animé, de valeur patrimoniale, dont la vocation première est le contact avec la nature et le fleuve par la pratique d'activités culturelles, récréatives, sportives et de plein air* »

ENJEUX

- L'unité du lieu : toujours problématique
- L'aménagement du site : une tâche à compléter
- Une accessibilité qui reste à optimiser
- L'offre récréative du parc Jean-Drapeau : intéressante mais complète
- Une cohabitation qui reste à raffiner
- Une société aux prises avec un financement insuffisant
- Le tourisme : des chiffres en deçà du potentiel du site

ORIENTATIONS

- Unifier le site tant sur le plan identitaire que sur le plan spatial
- Encourager l'usage de modes de déplacement alternatifs à l'automobile
- Conserver et mettre en valeur le patrimoine naturel
- Conserver et mettre en valeur le patrimoine culturel
- Favoriser l'appropriation et la fréquentation du parc par les usagers, grâce à la cohabitation harmonieuse des activités, des animations et des événements, en fonction de la vocation et de la capacité du site
- Reconnaître le patrimoine sportif du parc et favoriser la pratique d'activités physiques et de plein air
- Gérer le parc conformément aux objectifs du plan directeur révisé, approuvé par la Ville de Montréal, dans une perspective de développement durable

RECOMMANDATIONS

Compléter les études de:

- Concept et mise en valeur des jardins des Floralies
- Mise en œuvre d'un système de contrôle pour la circulation de transit
- Implantation et exploitation d'un système de navette inter sites
- Évaluation de l'accessibilité au parc pour les personnes à mobilité réduite
- Évaluation de l'ensemble des infrastructures et des équipements (bâtiments, systèmes d'éclairage, aqueducs, égouts, ponts, sentiers pédestres et pistes cyclables, signalisation routière et piétonne, canaux, installations et équipements sportifs)

2007/05

LE SITE DU PATRIMOINE DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE. ANALYSE DES VALEURS PATRIMONIALES

PAR >

SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE,
VILLE DE MONTRÉAL



MANDAT

Synthétiser l'évolution et l'occupation historiques de l'île Sainte-Hélène.

Identifier les valeurs et les motifs de la création du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène.

CONTEXTE

C'est dans les suites d'une requête de la Société du Parc Jean-Drapeau visant à constituer un site du patrimoine comprenant l'ancien site militaire, que la Ville de Montréal procède à la création du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène.

La constitution du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène est un premier geste public de reconnaissance de la valeur patrimoniale de l'ensemble du site d'Expo 67. Ce geste est d'autant plus important que l'attribution d'un statut patrimonial en vertu de la Loi sur les biens culturels coïncide avec le 40^e anniversaire d'Expo 67, un événement déterminant dans l'histoire de Montréal, du Québec et du Canada.

VALEURS PRIORITAIRES

- Un site militaire exceptionnel
- Un patrimoine paysager qui constitue une banque d'archives encore visibles et tangibles sur le mode d'habiter l'espace à toutes les époques.
- Un site naturel unique à Montréal

ENJEUX

Préserver la valeur patrimoniale des îles.

RECOMMANDATIONS

Mettre en place le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène.

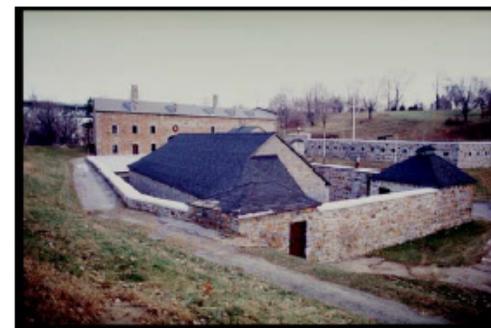
Appliquer les objectifs de conservation et de mise en valeur des principaux témoins matériels de l'île Sainte-Hélène.



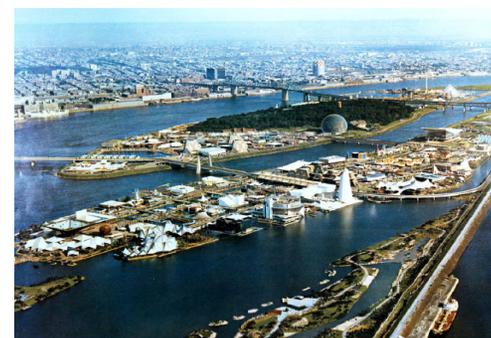
Photographie aérienne de l'île Sainte-Hélène, 1961—Ville de Montréal



Le lavoir du site militaire—Ethnoscop



La petite poudrière du site militaire—Ethnoscop



2008/06

PARC JEAN-DRAPEAU. PARTERRE NOTRE-DAME. PLAN D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE



PAR > WAA

MANDAT

Concevoir un plan d'aménagement du parterre Notre-Dame.

ENJEUX

- Le site est intensément utilisé par les multiples événements tels que les Week-ends du Monde
- Le site est utilisé par le Grand Prix et NASCAR pour des activités promotionnelles et de communication durant les courses automobiles
- Le sol du site est irrégulier et les creux ont été remplis à l'aide de copeaux de bois qui s'affaissent
- Un sérieux problème de drainage nuit à l'expérience des utilisateurs
- Les pelouses souffrent du piétinement
- Les activités nécessitent l'ajout des services permanents et temporaires
- Des camions circulent sur le site
- Le site est sombre
- Le sens de l'arrivée et l'accueil sont à soigner
- Le mobilier urbain est à penser



OBJECTIFS

Développer un concept qui permet une cohabitation optimale entre les fonctions événementielles et le caractère bucolique du site.

ORIENTATIONS

- Évaluer l'impact des usages intensifs en été comme en hiver et proposer des méthodes optimales pour y remédier
- Évaluer les meilleurs choix de revêtements de surfaces afin qu'elles résistent aux abus et aux piétinements par les foules
- Revoir le nivellement et drainage de surfaces et corriger les affaissements

- Étudier le secteur de la scène et faire l'évaluation des matériaux propices et durables pour le revêtement du sol, dans l'esprit de l'île Notre-Dame
- Produire l'étude et la confirmation des accès véhiculaires et chemins de service privilégié pour les montages et démontages reliés aux événements
- Évaluer et valider l'implantation des endroits les plus propices pour les tentes et les points de service permanents
- Recommander une stratégie d'éclairage



Vue 1



Vue 2



Légende

Surface de bois	Surface de gazon	Surface de béton	Bâtiment de services
Fleurs	Massif de plantation	Sentiers et surfaces asphaltés	Pergola
			Arbres proposés

0 5 10 20 30 40 50 75

2009/09

PARC JEAN-DRAPEAU.

CONCEPT DE REVALORISATION ET DE DÉVELOPPEMENT



PAR > GROUPE IBI, DAA

MANDAT

Appuyer la SPJD dans sa réflexion sur l'avenir du parc et sur les possibilités de valorisation de ses différents potentiels, compte tenu des valeurs promues par la Société et de sa mission.

CONSTATS

Un site exceptionnel pour:

- Sa superficie
- Sa localisation
- Son accessibilité
- Sa capacité d'accueil
- La diversité de ses plateaux
- La qualité de son patrimoine naturel
- La qualité de son patrimoine historique

Un portfolio plus qu'enviable, une visibilité extraordinaire, une notoriété peu commune, des équipements sportifs et récréatifs uniques, une structure de gestion efficace.

VISION

Faire renaître les îles, faire rêver de Montréal.

INTENTION PAYSAGÈRE ET CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

- Aquarium de statut international
- Zone des sports émergents
- Espace muséal et thématique

- Jardins technologiques et d'innovation
- Jets d'eau et jeux de lumières
- Nouvelles sculpture « Landmark monumentale »
- Nouveau complexe de sports « haute performance »
- Stationnement étagé près de La Ronde
- Promenade sur le fleuve
- Nouveau bâtiment édicule du Métro Jean-Drapeau et centre d'accueil
- Théâtre de verdure pour 10 000 personnes
- Revalorisation de la Place des Nations
- Promenade du « Patrimoine »

IDENTIFICATION DE PÔLES

- Île Sainte-Hélène : une île pour la famille
- Île Notre-Dame : une île de divertissement et de récréation extensive
- Un nouveau transport

STRATÉGIE

Identifier les infrastructures et les potentiels de développement.

ENJEUX

- Des problèmes de sous-financement
- Un besoin de recentrer les vocations du parc
- La nécessité de revoir entièrement le système

de déplacement des personnes

- Le vieillissement des infrastructures, bâtiments et équipements
- La perte du Grand Prix de Formule 1
- Manque d'interfaces physiques et visuelles avec le fleuve
- Limitation de l'offre d'activités et d'événements essentiellement à la saison estivale

OBJECTIFS

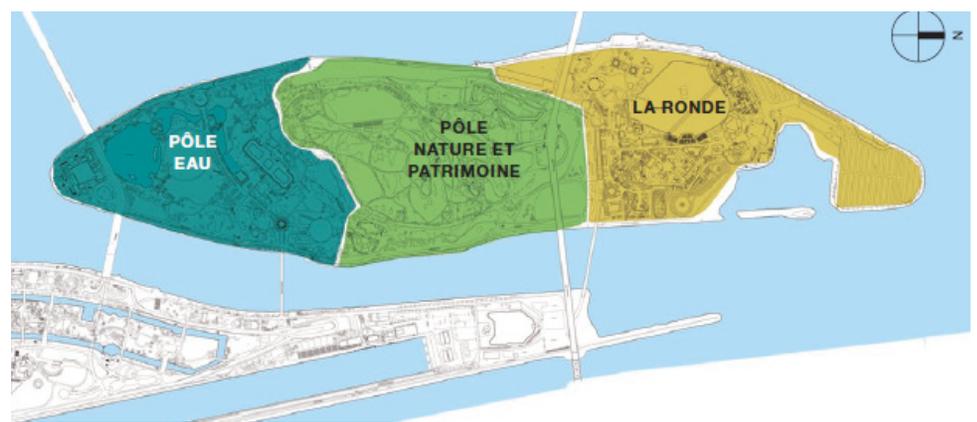
- Mettre en valeur un des joyaux du patrimoine identitaire de Montréal
- Assurer une offre d'activités et d'événements pendant quatre saisons
- Repositionner le parc comme un des principaux produits d'appel touristique et en faire une destination de calibre internationale

ORIENTATIONS

Il faut miser sur ses éléments distinctifs :

- Le caractère insulaire et les vues sur Montréal
- Son emplacement au milieu de l'un des plus grands fleuves du monde
- Son patrimoine qui est l'assise du principal témoin des grands moments de l'histoire de Montréal

5.3 CONCEPT D'AMÉNAGEMENT



2011/01

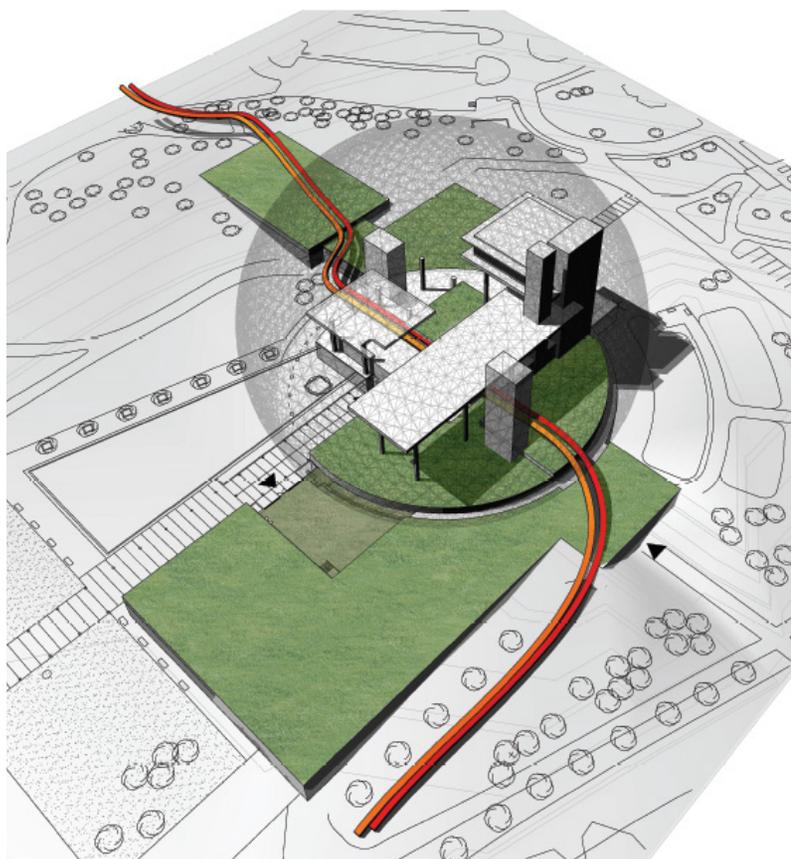
LA BIOSPHÈRE D'ENVIRONNEMENT CANADA. PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DES INSTALLATIONS. SCÉNARIO D'INTÉGRATION D'UNE PISTE CYCLABLE



PAR > DMA, FABG

MANDAT

Proposer l'intégration d'une piste cyclable traversant la biosphère. Un concept qui réactualise le monorail de l'Expo 67.



2011/04

ÉTUDE PATRIMONIALE DE LA STATION DE MÉTRO JEAN-DRAPEAU ET DE SON ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

PAR > JONATHAN CHA



MANDAT

Réaliser une étude préalable à l'énoncé d'intérêt patrimonial de la station de métro Jean-Drapeau et ses environs. Décrire les principaux gestes d'aménagement de l'Expo 67 aux années 2000.

ENJEUX

Transgesco, filiale commerciale de la Société de transport de Montréal (STM), souhaite procéder à la construction de bureaux administratifs pour la Société du Parc Jean-Drapeau, le Grand Prix du Canada et la station de radio CJPX et ce, à proximité immédiate de la station de métro Jean-Drapeau. De plus, la STM désire profiter de l'opportunité pour implanter un musée du transport en commun sur le site de la station de métro.

OBJECTIFS

- Analyser les espaces intérieurs et l'enveloppe extérieure de la station de métro Jean-Drapeau
- Analyser l'évolution des aménagements du secteur dans lequel s'insère la station de métro Jean-Drapeau
- Analyser les valeurs patrimoniales de la station et de son environnement
- Présenter sous forme de fiches les bâtiments situés dans l'environnement immédiat de la station

CONCLUSIONS

La station est un élément symbolique évoquant les grandes réalisations d'Expo 67.

La station était, en quelques sortes, le premier pavillon d'Expo 67, ayant été conçue comme le point de départ de l'expérience du visiteur.

La station témoigne de l'importance de Jean Dumontier comme architecte et artiste.

La station constitue un bon exemple d'architecture fonctionnaliste dont la conception permet la circulation rapide et efficace d'énormes affluences de passagers.

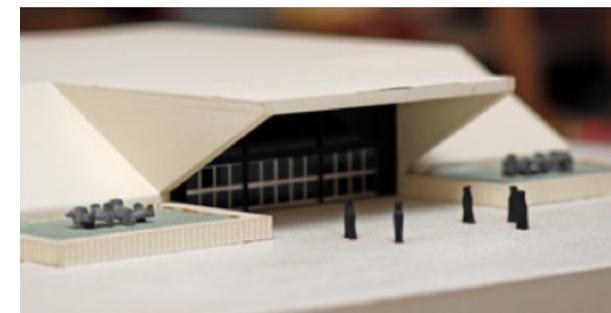
Véritable œuvre d'art et d'architecture mettant le béton à l'avant-scène, l'intérieur de la station se démarque par son caractère monumental et moderne et par la volonté de faire place à l'art.

L'architecture de la station a influencé la conception des stations du prolongement du métro de Montréal dans les années 1970.

La place Jean-Drapeau remplit son rôle de rond-point des circulations, d'aire de repos, de dégagement visuel devant la Biosphère, ainsi que de rappel de l'Expo 67.

La station de métro Jean-Drapeau a conservé son authenticité. Bien que la station soit moins achalandée qu'à l'époque de l'Expo 67, son usage est cependant demeuré le même.

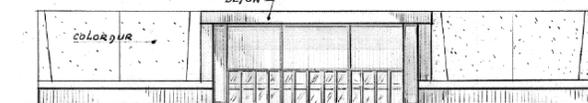
Les abords de la station de métro ont été remaniés à de nombreuses reprises depuis les premiers aménagements datant de l'exposition universelle.



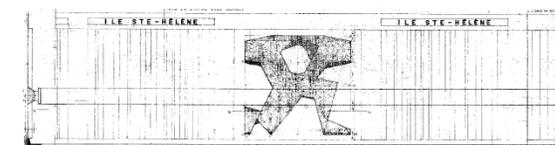
Maquette de l'édicule, Jean Dumontier ^



Élévation des toitures, 8 mai 1971, CTCUM, ASTMB.



Élévation des toitures, 8 mai 1971, CTCUM, ASTMB.



Détails de murs, station de Sainte-Hélène, Jean Dumontier, août 1965, A&P.



Construction du tunnel du métro de la ligne n° 4



Construction de la place d'accueil et du mail



Intérieur de la station, 1967



Intérieur de la station, 1967



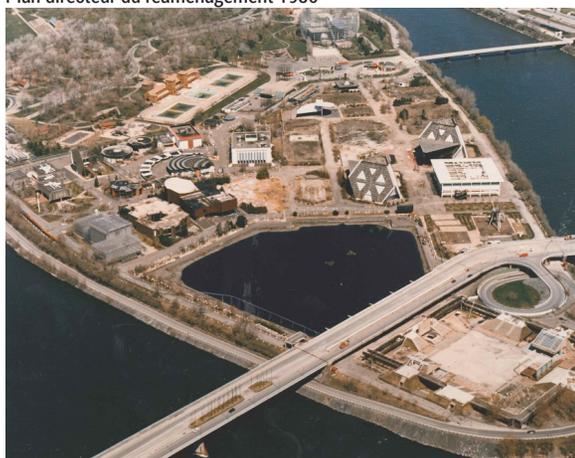
Plan directeur du réaménagement 1986



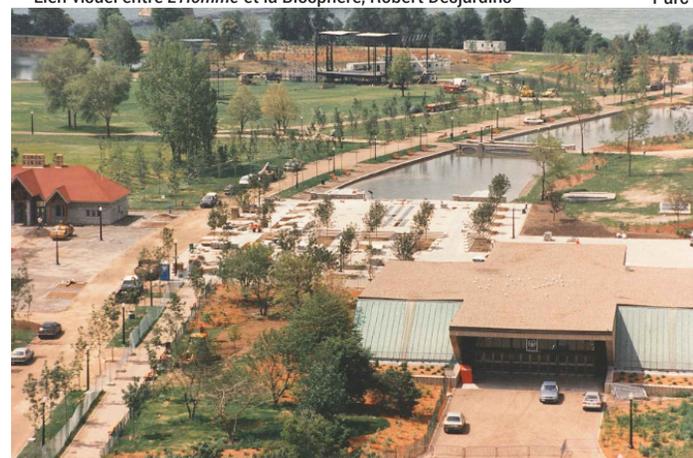
Lien visuel entre L'Homme et la Biosphère, Robert Desjardins



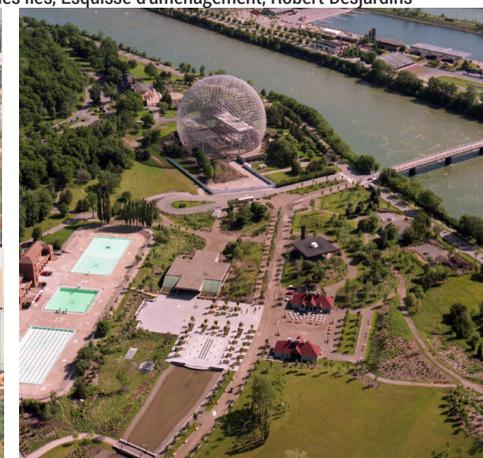
Parc des îles, Esquisse d'aménagement, Robert Desjardins



Le site au début des années 1980



Les aménagements autour de la station de métro au début des années 1990



1993

2011

HORIZON 2017

PAR > SPJD



MANDAT

Proposer un projet de revalorisation et de développement du parc Jean-Drapeau.

VISION

Un grand parc urbain quatre saisons de calibre international, où l'histoire côtoiera sport et divertissement, sur fond technologique et environnemental, dans un jardin parfaitement manucuré.

DEUX ÎLES, DEUX VOCATIONS, UNE VISION ET UN NOUVEAU TRANSPORT COLLECTIF

Redonner l'accès au fleuve à la population et aux visiteurs, par le biais de promenades riveraines et de percées visuelles qui valoriseront les vues exceptionnelles de Montréal que propose le parc.

OBJECTIFS

- Mettre en valeur un des joyaux du patrimoine identitaire de Montréal
- Assurer une offre d'activités et d'événements pendant quatre saisons
- Repositionner le parc comme un des principaux produits d'appel touristique et en faire une destination de calibre internationale
- Le tout, dans le respect des grands principes de développement durable

ORIENTATIONS

Maintenir les actifs du Parc pour 2017.

Léguer les actifs aux générations futures.

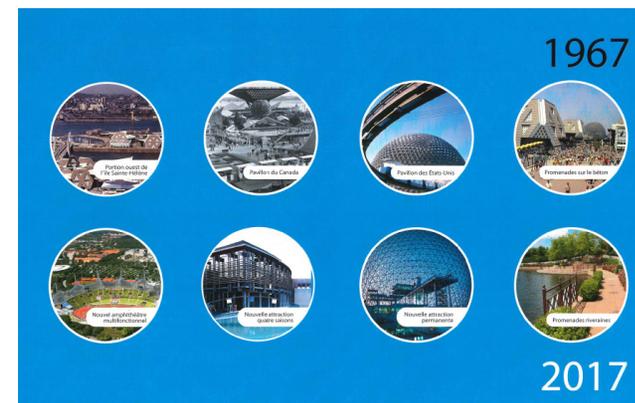
PROJETS

- Réanimer la Place des Nations, protéger et mettre en valeur les icônes de 1967
- Créer un amphithéâtre multifonctionnel à ciel ouvert, améliorer les infrastructures d'accueil des grands concerts, intégrer les activités estivales et hivernales
- Redévelopper le restaurant Hélène-de-Champlain
- Offrir une exposition permanente au Musée Stewart, sur l'histoire de l'île découverte en 1611
- Faire du Complexe aquatique un bain public et un centre d'entraînement de compétition
- Revoir l'ensemble des infrastructures du Circuit Gilles-Villeneuve, rénover les garages et la tour de contrôle
- Réaménager les jardins et ajouter des fontaines aux Jardins des Floralties
- Créer une promenade panoramique et riveraine pour cyclistes et piétons de 3 km
- Implanter un monorail pour assurer le déplacement, une attraction en soi
- Imaginer un « musée du sublime » à la place des Nations

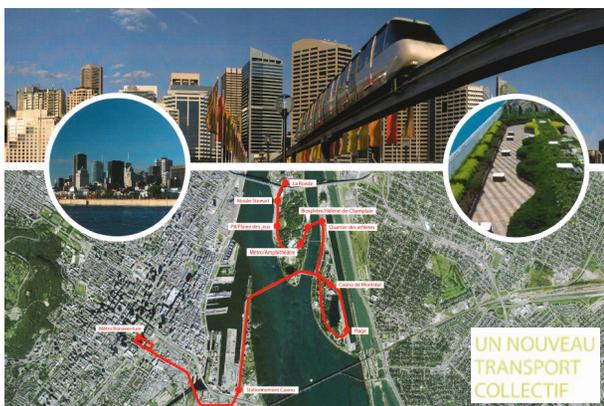
FINANCEMENT

Investissements publics de 152,4 millions de dollars pour les aménagements et infrastructures d'accès et de transports et la réhabilitation du patrimoine naturel, historique, sportif et bâti.

Investissements privés de plus de 287,5 millions de dollars pour le rayonnement récréotouristique, événementiel, ludique et sportif.



INTENTION PAYSAGÈRE ET CONCEPT D'AMÉNAGEMENT



ÎLE SAINTE-HÉLÈNE: UNE ÎLE POUR LA FAMILLE

PÔLE EAU (PLACE DES NATIONS, LAC DES CYGNES)

- Nouvel amphithéâtre multifonctionnel
- Grand pavillon à la diversité culturelle, musée du sublime
- Complexe aquatique 4 saisons avec dôme rétractable
- Modernisation de l'édicule du métro, musée du métro
- Actualisation et éclairage de la biosphère

PÔLE NATURE ET PATRIMOINE

- Réaménagement de la plaine de jeux
- Rénovation du restaurant Hélène-de-Champlain en lieu gastronomique
- Circuit historique et culturel (virtuel et repère visuel)
- Plaine des jeux
- Réfection du musée Stewart et nouvelle exposition permanente sur l'histoire de l'île

PÔLE LA RONDE

- La Ronde
- L'Arsenal

ÎLE NOTRE-DAME: UNE ÎLE DE DIVERTISSEMENT ET DE RÉCRÉATION EXTENSIVE

CIRCUIT GILLES-VILLENEUVE

- Rénovation des installations

PÔLE QUARTIER DES JARDINS

- Pavillon du Canada (nouveau pôle touristique, un aquarium, musée thématique de la F1, spa/resort)
- Les jardins des Floralies (canaux transformés en patinoire l'hiver, jardins illuminés)
- Collection d'œuvres d'art à ciel ouvert
- La zone cafés, terrasses et boutiques le long du chenal Le Moyne

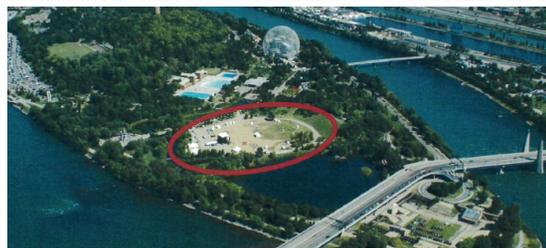
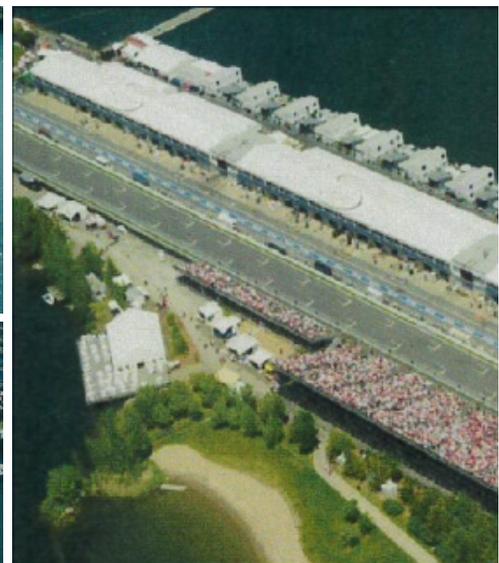
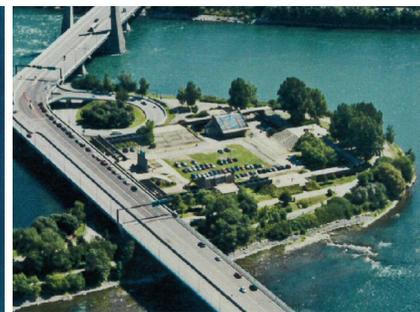
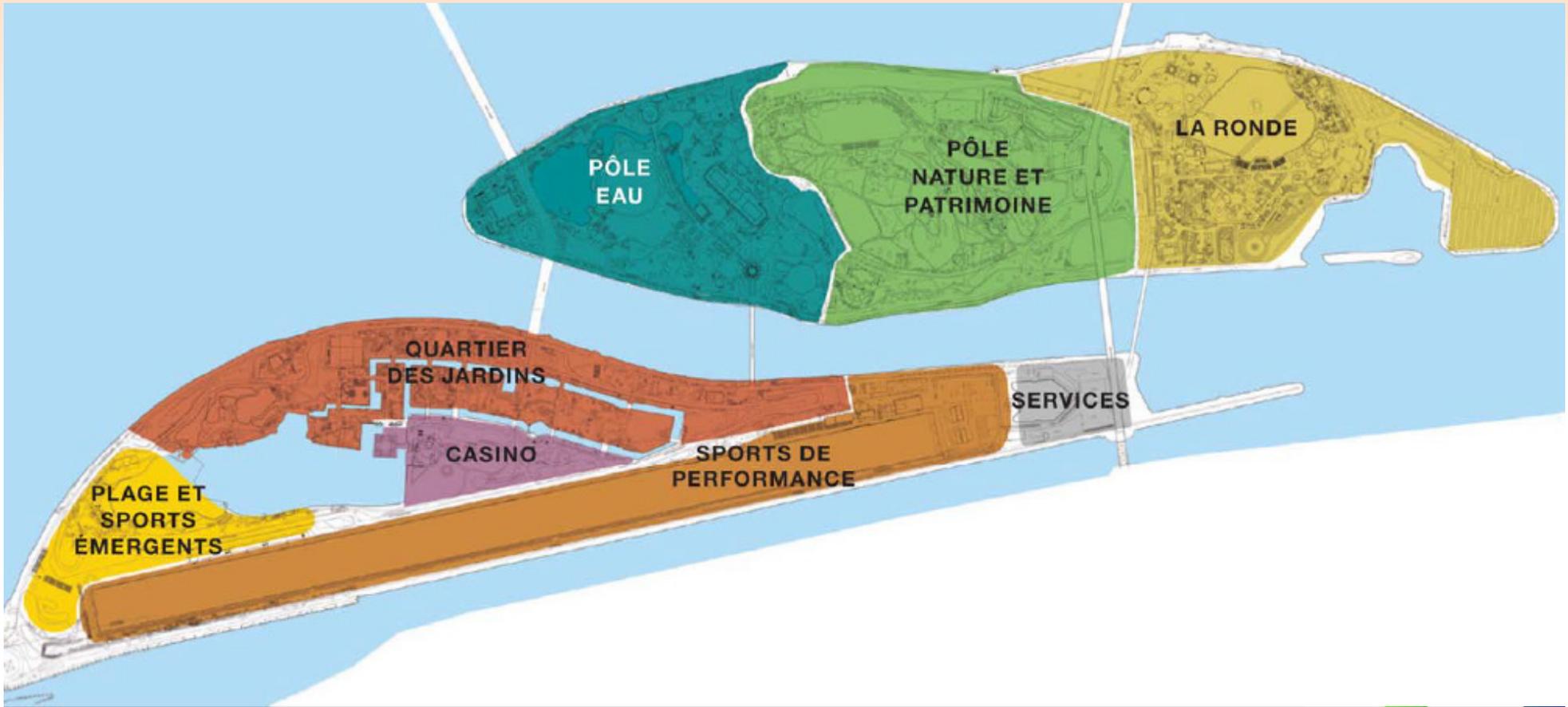
PÔLE SPORTS ET PERFORMANCE

- Bassin olympique
- Quartier des athlètes

PÔLE PLAGE

- Centre de villégiature 12 mois par année

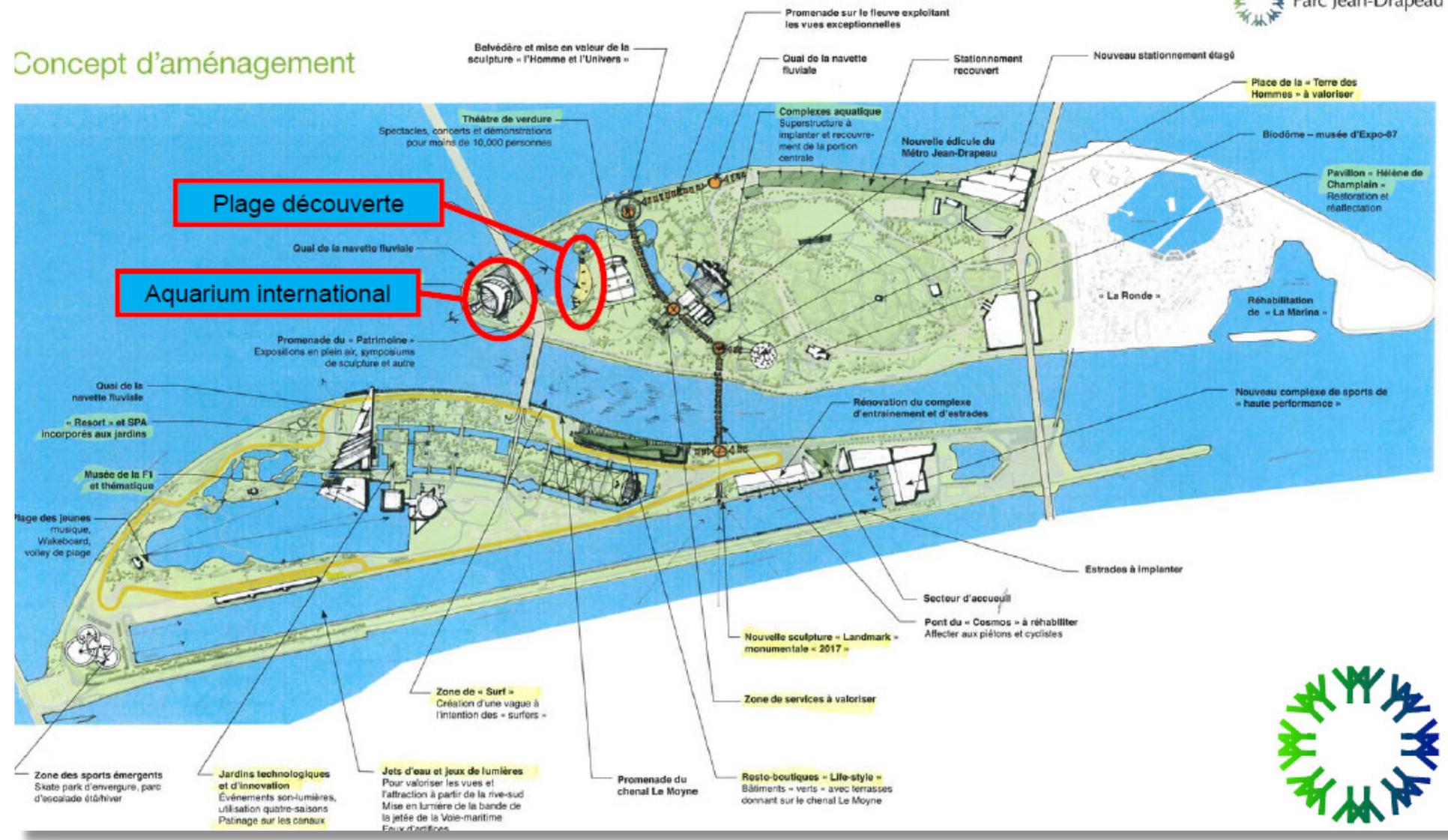
PÔLE CASINO DE MONTRÉAL



DAA – Concept d'aménagement (octobre 2008)



Concept d'aménagement



2012/02

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL PLACE DES NATIONS – ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

DIVISION DE L'EXPERTISE EN PATRIMOINE ET DE LA TOPONYMIE,
VILLE DE MONTRÉAL

PAR >



MANDAT

Élaboration des valeurs patrimoniales (historique, symbolique, artistique, sociale, technique) de la place des Nations.

OBJECTIF

Avoir une compréhension riche de la place Nations pour mieux connaître et valoriser ses composantes.

Contribuer à une prise de décision éclairée quant à l'avenir du lieu.

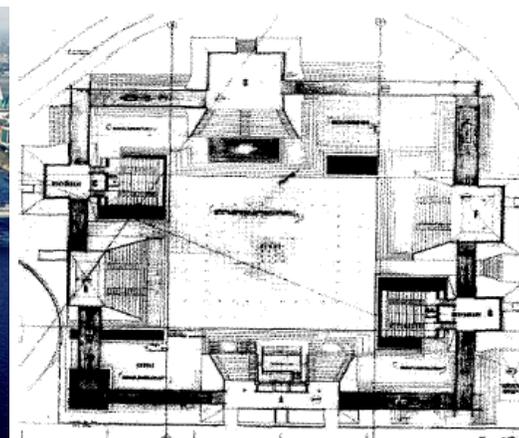
SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

L'intérêt patrimonial de la place des Nations repose d'abord sur l'empreinte du souvenir d'Expo 67 chez les personnes qui ont vécu cette époque effervescente et faculté qu'elle a aujourd'hui de toucher tous les Montréalais. C'est un témoin privilégié de cet événement historique sans précédent qui a ouvert les Québécois sur la diversité des cultures du monde, en pleine période d'affirmation et de modernisation accélérées.

Il tient à l'audace de la vision de l'aménagement des îles au cœur du fleuve en contact visuel avec la ville et de l'œuvre de génie civil qui a constitué la création du site de l'expo. Il repose aussi sur l'importance de son architecte, André Blouin,

dans le développement de l'architecture et de l'urbanisme moderne au Québec. Le projet de la lace des Nations a été innovateur par sa conception de lieu de rassemblement ouvert et horizontal en contrepartie des monuments verticaux qui constituaient le cœur des expositions universelles précédentes. L'aménagement du lieu, l'intégrité de sa conception d'origine, la variété de ses sous-espaces et l'expressivité de ses matériaux confèrent un caractère précurseur à cette œuvre unique au Canada.

Aujourd'hui, sa situation privilégiée dans le paysage des îles du parc Jean-Drapeau, au cœur du Saint-Laurent, bénéficiant de vues exceptionnelles sur Montréal, en fait un des plus beaux emplacements pour un espace public en ville.



2013/02

PARC JEAN-DRAPEAU, GUIDE PRATIQUE ET PLAN DIRECTEUR & OUTIL DE DÉCISION



PAR > SID LEE, GÉOTOURISME

MANDAT

Définir une identité pour le parc Jean-Drapeau qui sera claire, pertinente et inspirante. Elle doit s'inspirer de l'état actuel des lieux, de son potentiel, des besoins des usagers actuels et potentiels et se distinguer favorablement de l'offre locale et internationale.

Cette identité doit également guider favorablement une activation des lieux, autant physique que d'animation, qui contribue à la croissance de l'achalandage et des revenus moyens par visiteur.

Cette identité et son potentiel doivent aussi être mis en situation de manière à servir d'outil de communication et de référence, autant auprès de la clientèle interne que des différents intervenants externes, actuels et à venir.

Elle doit servir de point de repère viable dans le temps afin de guider le développement du parc Jean-Drapeau vers 2017 et bien au-delà.

VISION

Une terre de liberté qui est hors normes, hors temps et hors lieux.

- Créer la surprise pour augmenter l'anticipation
- Guider par des parcours pour stimuler le désir de continuité
- Inciter à s'engager, stimuler afin de s'approprier le lieu

OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT

- Incarner la nouvelle mission
- Créer la densité
- Valoriser l'écologie
- Réintégrer l'esprit de 1967

ENJEUX

Forger une identité qui soit bien accueillie par les résidents de Montréal et les touristes et qui se distinguent des autres parcs régionaux, nationaux et internationaux.

Passer du stade « connu » à celui de « recherché »

OBJECTIFS

Réaliser un outil sous la forme de guide qui sert à :

- Décrire l'identité
- Décrire la pertinence
- Prendre des décisions inspirantes
- Programmer l'aménagement du parc



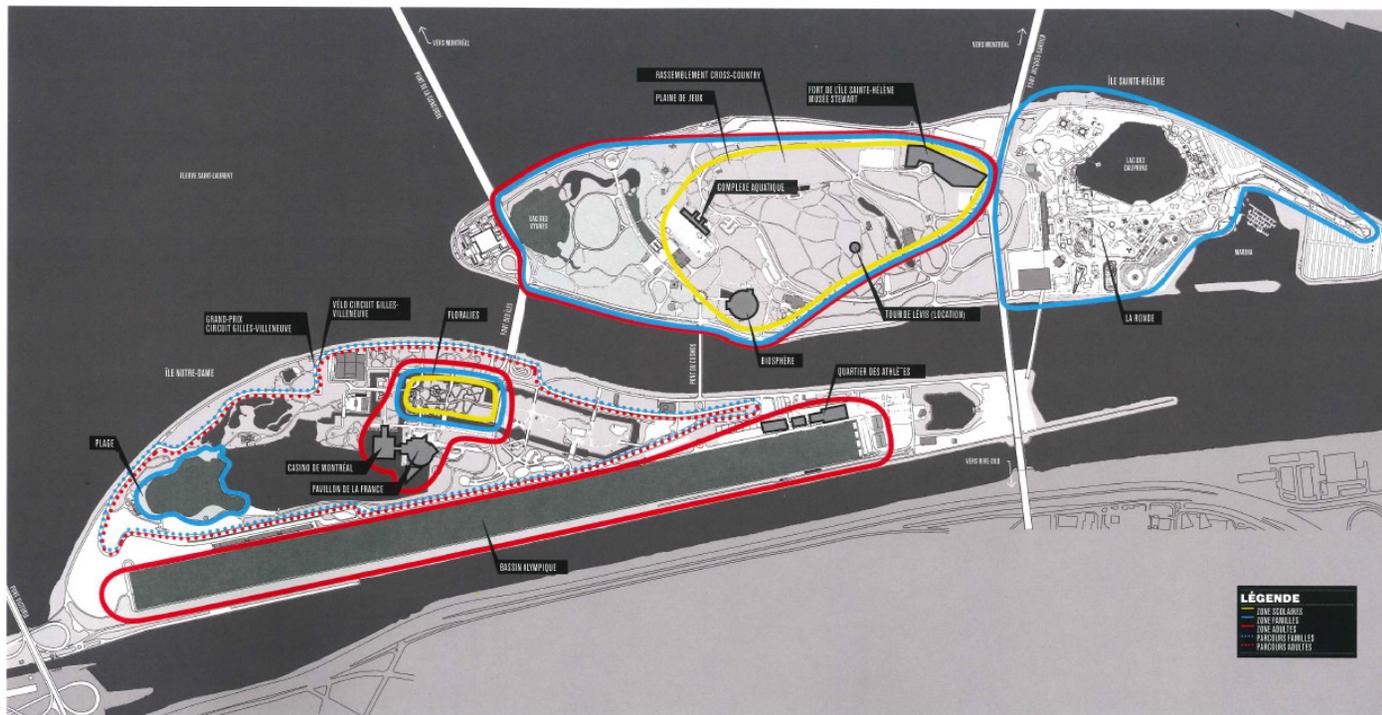
OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT

L'ARRIVÉE SUR L'ÎLE

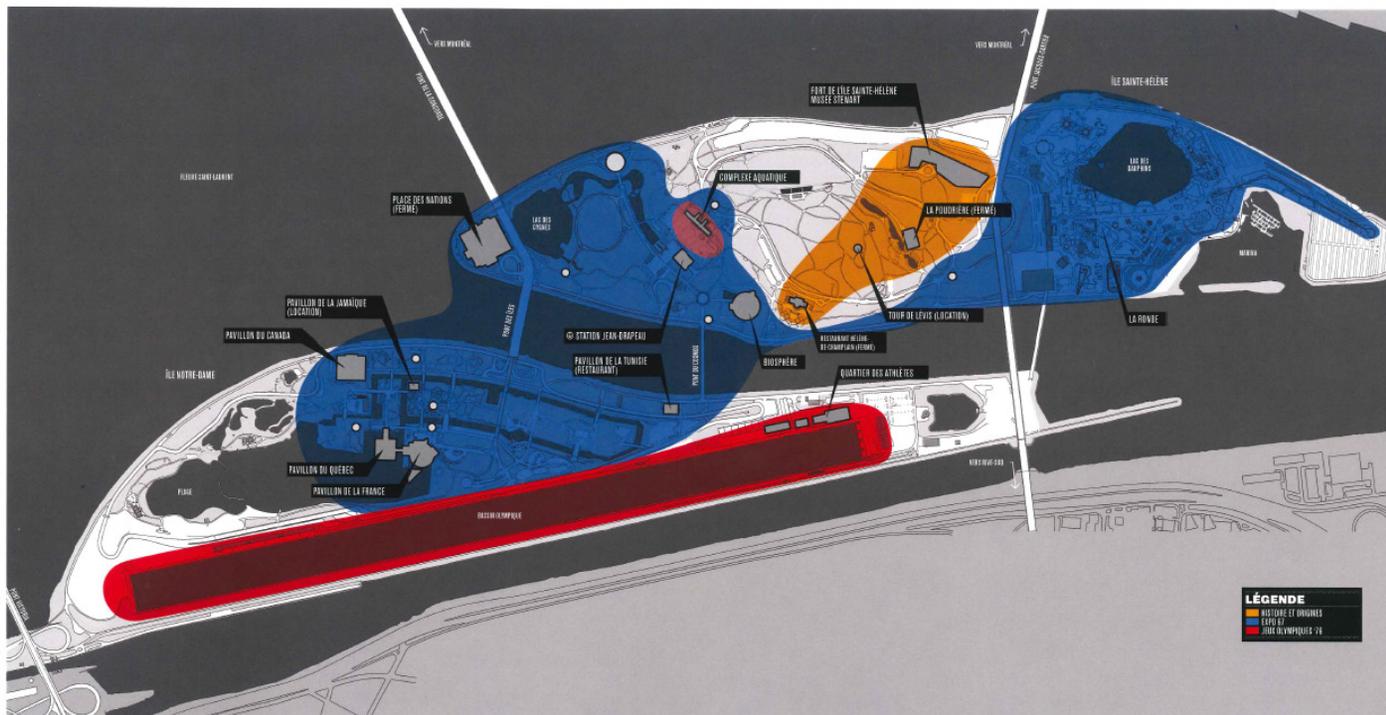
L'ARRIVÉE SUR L'ÎLE

Le sens d'arrivée est démesurément important afin de prédisposer la clientèle à sentir, comprendre et apprécier rapidement la proposition du lieu et de l'offre: hors normes/hors lieux/hors temps. Un sens d'arrivée puissant, donne un sens plus précis au reste de l'offre du voyage client.





LA LOCALISATION DANS LE PARC



2013/07 RÉAMÉNAGEMENT DES INSTALLATIONS SPORTIVES DU BASSIN OLYMPIQUE DE L'ÎLE NOTRE-DAME

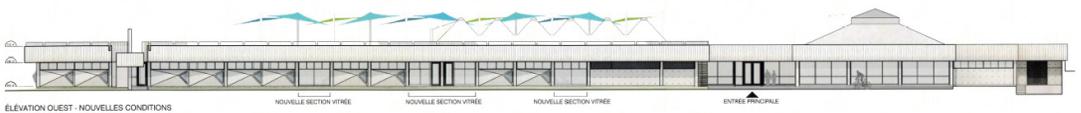
PAR > POIRIER FONTAINE ARCHITECTES



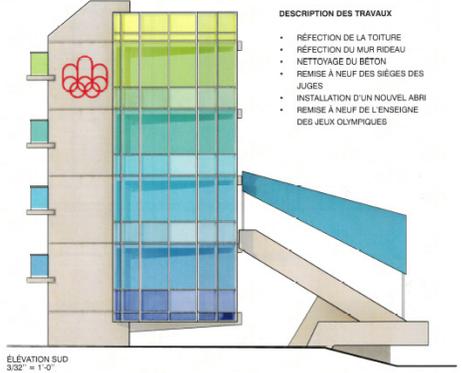
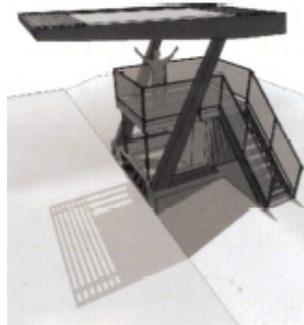
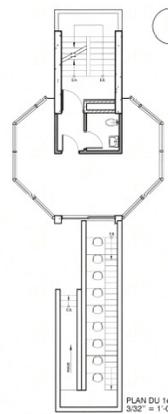
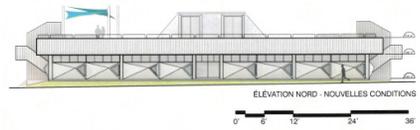
MANDAT

Rédiger un document technique offrant une description des travaux à effectuer sur les installations sportives du bassin olympique de l'île Notre-Dame.

- Gradins, secteur 5000
- Tour d'arrivée, secteur 3000
- Quartier des athlètes, secteur 1000
- Hangars, secteur 2000



- DESCRIPTION DES TRAVAUX**
- RÉFÉCTION DES PORTES ET FÊTRES
 - REMPLACEMENT DES PANEUX PRÉFABRIQUÉS EN BÉTON PAR DES NOUVELLES SECTIONS VITRÉES DANS LES BACS À RAMPER, GARAGE ET BATEAU CHAISON, AINSI QUE DANS LE BUREAU ADJACENT À LA SALLE D'ÉTRICOMÉTRIE
 - NETTOYAGE DES SURFACES EN BÉTON
 - RÉFÉCTION DES TOITURES ET REMISE EN ÉTAT DU TOITERRASSE INCLUANT L'INSTALLATION DES ABRIS PARE-SOLEIL
 - REMPLACEMENT DES PUIXS DE LUMIÈRE
 - RÉAMÉNAGEMENT DE LA TERRASSE ADJACENTE À LA CAFÉTÉRIA INCLUANT L'INSTALLATION DES ABRIS PARE-SOLEIL
 - INSTALLATION DES NOUVELLES RAMPES D'ACCÈS UNIVERSEL VERS LE STATIONNEMENT ET VERS LE BASSIN EXTÉRIEUR



- DESCRIPTION DES TRAVAUX**
- RÉFÉCTION DE LA TOITURE
 - RÉFÉCTION DU MUR NIVEAU
 - NETTOYAGE DU BÉTON
 - REMISE À NEUF DES SIÈGES DES JUGES
 - INSTALLATION D'UN NOUVEL ABRIS
 - REMISE À NEUF DE L'ENSEIGNE DES JEUX OLYMPIQUES



PERSPECTIVE DE LA TERRASSE

2013/11

ÉLABORATION D'UN PLAN D'INTERVENTION EN CIRCULATION ET EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER. PHASE 3 RECOMMANDATIONS

PAR >

GROUPE IBI-DAA-CHBA,
HATCH MOTT MACDONALD



MANDAT

Réaliser un Plan d'intervention de circulation et d'aménagement paysager (PICAP) concernant l'ensemble du territoire, soient les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame. Effectuer le relevé des conditions existantes, l'analyse et l'élaboration de recommandations. Analyse intégrée macro de l'état de la végétation, des aires d'aménagement paysager, des vues, des accès, des modes de déplacements et des parcours, de l'état actuel des réseaux de circulation et de la capacité d'accueil pour les divers modes de transport.

OBJECTIFS

Développer une vision d'ensemble de la circulation et de l'aménagement paysager qui s'inscrit d'une part, dans le contexte du projet d'aménagement et de mise en valeur du parc Jean-Drapeau (PAMV) pour le 375^e anniversaire de Montréal et d'autre part, dans la perspective d'assurer à long terme la cohérence entre le PAMV et les interventions futures dans les autres secteurs du parc Jean-Drapeau.

INTENTIONS EN TRANSPORT

- Rehausser l'accessibilité du parc
- Améliorer la mobilité
- Assurer la sécurité des infrastructures

INTENTIONS PAYSAGÈRES

- Renforcer les vocations et le caractère des attraits
- Mettre en scène les lieux ou les éléments identitaires du paysage.
- Bonifier les points d'observation et les vues
- Accroître la qualité et la présence de la végétation
- Miser sur l'attractivité du réseau de promenades
- Améliorer l'accessibilité du parc

STRATÉGIES

- Définir les unités paysagères
- Présenter les potentiels et les contraintes des unités paysagères
- Présenter la faisabilité de la mise en valeur du paysage
- Établir un plan d'action en transport et paysage (principes, mesures, réponses...etc.)

RECOMMANDATIONS

Identifier des pistes d'intervention qui appuient la mobilité durable, optimisent l'accessibilité et assurent la mise en valeur des attraits, du paysage et des vues.

Se doter d'un plan directeur des aménagements

paysagers et d'un plan de transport pour le parc Jean-Drapeau.

Agir en continuité dans l'aménagement, pour renforcer les aménités du parc.

Ne pas remodeler les lieux, mais plutôt rehausser et diffuser le caractère des attraits existants.

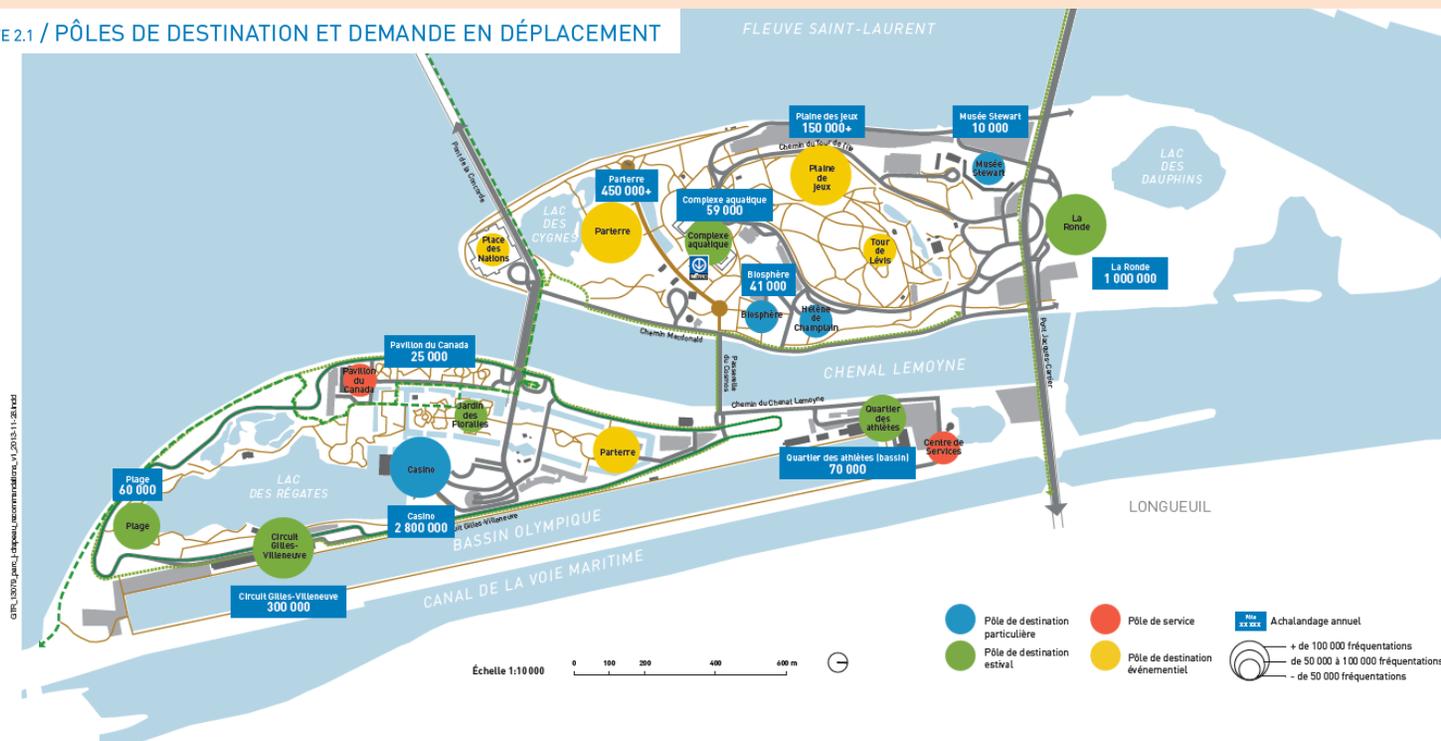
Appliquer les mesures inscrites au plan d'action transport et paysage.

Les plans directeurs proposés en paysage et en transport devraient être coordonnés, voire imbriqués, dans un nouveau Plan directeur, afin de favoriser la cohérence des actions.

CONTENU (RELEVÉS):

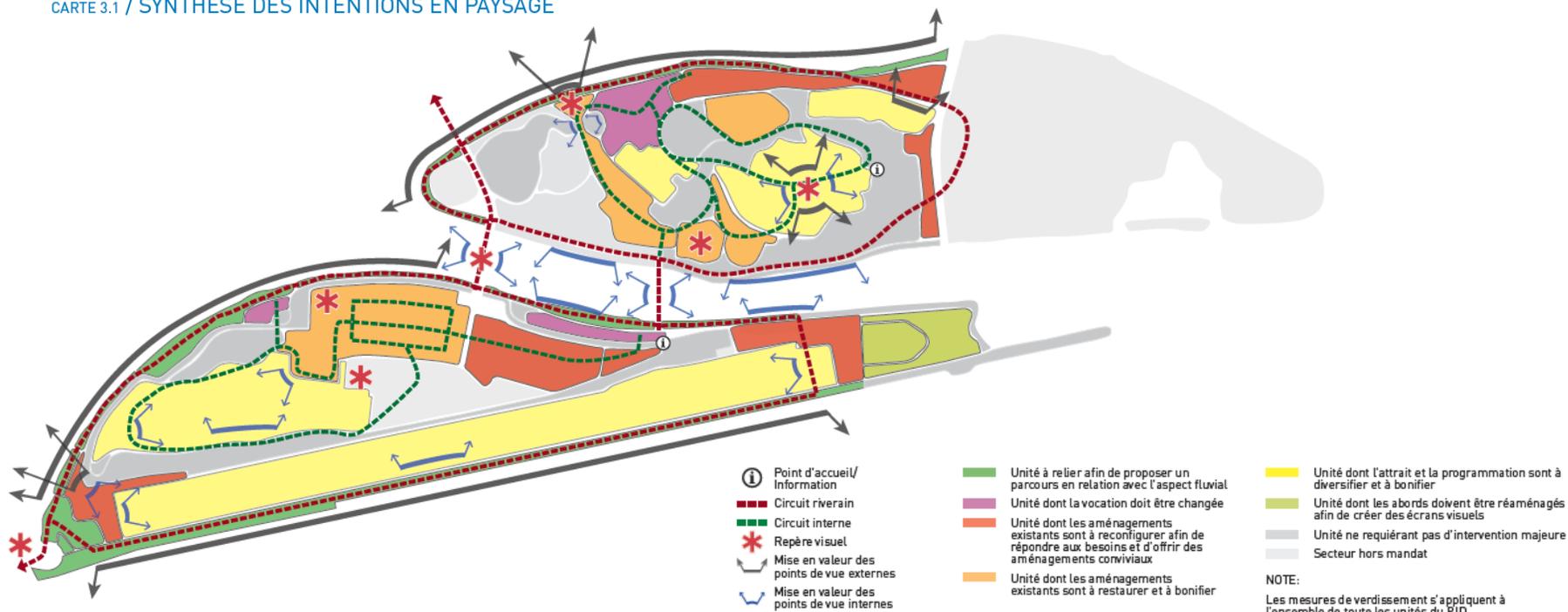
- | | |
|---|----------------------------------|
| • Le milieu naturel | • Végétation/type de plantation |
| • Les parcs aménagés | • Relation à l'eau |
| • Les berges | • Vocation/usages |
| • Les milieux construits et programmés | • Niveau d'équipement |
| • Les aires aquatiques | • Relation avec d'autres unités |
| • Les espaces à usages multiples et temporaires | • Éléments particuliers/attraits |
| • Analyse paysagère | • Vues |
| • Caractères dominants | • Observations |
| • Fréquentation/public | |
| • Caractère paysager | |

CARTE 2.1 / PÔLES DE DESTINATION ET DEMANDE EN DÉPLACEMENT



11

CARTE 3.1 / SYNTHÈSE DES INTENTIONS EN PAYSAGE



CARTE 2.5 / UNITÉS PAYSAGÈRES



GPR_13070_parc_jacques_villeneuve_maitrise_v1_2013-11-28.mxd

Île Sainte-Hélène

- Secteurs hors mandat
- **Le milieu naturel**
 - 01 Cœur historique de l'île
- **Les parcs aménagés**
 - 02 Grande zone parc
 - 03 Plaine des jeux
 - 04 Parc de modules de jeux et circuit d'exercices
 - 05 Grand espace parc boisé en face de la navette fluviale

- **Les berges**
 - 06 La berge ouest
 - 07 La berge est
- **Les milieux construits et programmés**
 - 08 Le bâtiment Hélène de Champlain et son site adjacent
 - 09 Le pavillon de la Biosphère
 - 10 Le pavillon des baigneurs et ses piscines
 - 11 Le mail central
 - 12 Le musée du Fort Stewart
 - 13 Le stationnement du parc d'amusement de La Ronde

- **Les aires aquatiques**
 - 14 Le lac des Cygnes
- **Les espaces à usages multiples et temporaires**
 - 15 Les espaces de stationnements et de servitudes à proximité du Pont Jacques-Cartier

Île Notre-Dame

- Secteurs hors mandat
- **Le milieu naturel**
 - 16 Pointe sud et la berge adjacente
- **Les parcs aménagés**
 - 17 Section de piste cyclable : accès entre le Grand Prix et l'entrée via le Pont Victoria
 - 18 Aire paysagée au sud-ouest située entre le circuit et le fleuve
 - 19 Site de l'ancienne tourbière
 - 20 Bande verte entourant le pavillon de la Tunisie et l'entrée du pont du Cosmos

- **Les berges**
 - 21 Berge près de la pointe sud, adossée à une zone asphaltée du circuit Gilles-Villeneuve
 - 22 Berge au sud du pont de la Concorde adossée au circuit Gilles-Villeneuve
 - 23 Berge située entre le pont de la Concorde et le pont Jacques-Cartier
- **Les jardins horticoles**
 - 24 Les Floralies : section au sud du pont de la Concorde
- **Les milieux construits et programmés**
 - 25 Circuit Gilles-Villeneuve
 - 26 Aire de stationnement et bâtiment à l'entrée du bassin olympique

- **Les aires aquatiques**
 - 27 Plage des Îles
 - 28 Marais et étangs filtrants du parc-plage
 - 29 Bassin olympique
- **Les espaces à usages multiples et temporaires**
 - 30 Portion au nord du pont de la Concorde et parterre
 - 31 Aire de gestion des équipements, des résidus et centre de triage du parc Jean-Drapeau
 - 32 Aires de services pour le circuit Gilles-Villeneuve
 - 33 Digue de la voie maritime

2013/12

PLAN D'INTERVENTION EN ÉCLAIRAGE URBAIN



PAR > URBAN SOLAND PAYSAGES URBAINS

MANDAT

Élaborer un plan d'intervention en éclairage urbain. Produire des relevés de terrain détaillés. Émettre des constats, des objectifs, une analyse de l'existant et des recommandations pour chaque zone d'étude.

Trois typologies d'éclairage :

- Routier
- Piéton
- Bâtiments, patrimoine et œuvres d'art



Condition actuelle Biosphère

Simulation nocturne Biosphère

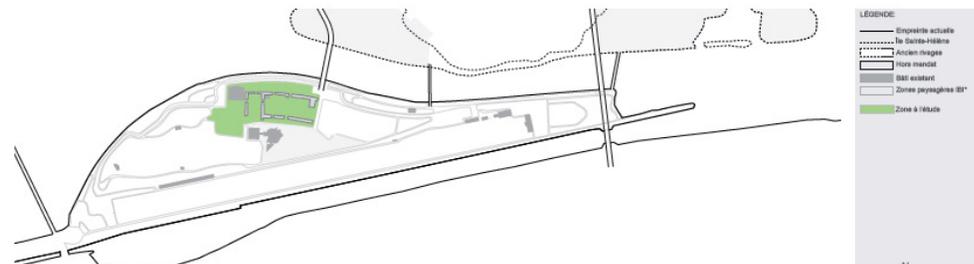
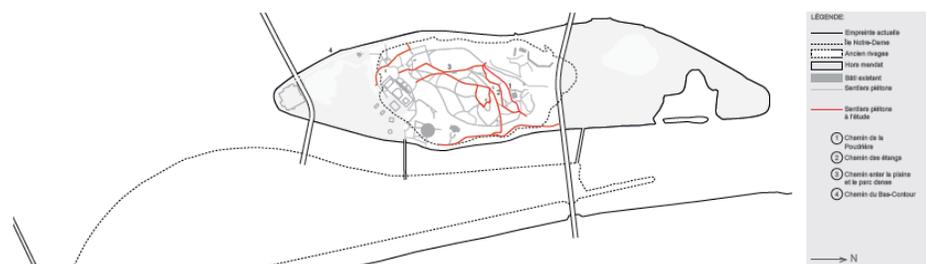
ENJEUX

- Variété et disparité des appareils d'éclairage tant sur le plan de l'esthétique que de la technique de fonctionnement
- Vétusté des équipements, pollution lumineuse

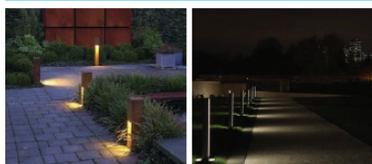
RECOMMANDATIONS

- Il est essentiel de mettre en œuvre le plan lumière sur des bases solides
- Hiérarchie lumineuse, mise en lumière distinctive, efficace et harmonieuse

- Importance de distinguer le territoire historique de l'île Sainte-Hélène des remblais modernes qui constituent le site de l'exposition universelle de 1967. Cette distinction permet d'envisager des approches sensibles différenciées à la mise en valeur des composantes patrimoniales du site.
- Les installations de l'Expo 67 à l'exception du Casino de Montréal méritent une attention sensible
- Les Florales souffrent aujourd'hui d'un certain laxisme au niveau de la pérennisation du site et de son paysage, l'environnement offre un potentiel important sur le plan du réinvestissement identitaire des îles



Typologie d'éclairage existant

Exemple illustrant un éclairage piéton
Bollard à température de couleur inférieure à 3 000 °K

Typologie d'éclairage existant



Exemple illustrant la mise en valeur des Florales



2013

PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR DU PARC JEAN-DRAPEAU, SECTEUR OUEST DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE – 2013-2017



PAR > **DAOUST LESTAGE**

MANDAT

Produire un plan d'aménagement et de mise en valeur du parc Jean-Drapeau, secteur ouest de l'île Sainte-Hélène. Définir les interventions d'aménagement et de mise en valeur de quatre zones des îles : le Mail central, la Promenade riveraine panoramique, le parterre de l'île Sainte-Hélène et la place des Nations.

VISION

Réinterpréter, par évocation des traces d'Expo 67, le contraste nature / culture qui a caractérisé l'animation de l'île Sainte-Hélène. La vision table sur la mise en valeur des principaux attributs du site :

- La vue imprenable, le panorama sur le fleuve, le centre-ville de Montréal et le mont Royal
- La présence de deux éléments iconiques de calibre mondial
- Le Calder et la Biosphère
- Les vestiges d'un élément patrimonial contemporain
- La Place des Nations
- La grande accessibilité, notamment par métro

ENJEUX

- L'intérêt des aménagements de Todd sur le plan de la végétation et des paysages (essences, dégagements, ...)
- Le peu d'artefacts et de traces restant de la

période d'Expo 67

- Le peu d'intérêt des aménagements qui, dans leur condition actuelle, ne constituent pas un patrimoine
- La nécessité de réduire résolument cette végétation envahissante

OBJECTIFS

- Recréer l'esprit d'Expo 67
- Faire du parc Jean-Drapeau une destination en soi
- Conjuguer nature et culture
- Révéler le génie du lieu

ORIENTATIONS

- Simplifier la compréhension du territoire
- Dégager les vues
- Mettre en valeur les attraits
- Développer une vision d'ensemble
- Miser sur la qualité

PROJETS

- L'allée Calder
- La promenade Sainte-Hélène
- La place des Nations
- Le Parterre
- Le lac des Cygnes
- Le pont de la Concorde
- L'allée de l'Expo et les chambres d'art public
- Interface Todd

RECOMMANDATIONS

ACCESSIBILITÉ ET TRANSPORT

- Dynamiser la circulation sur l'île
- Instaurer des mesures de mitigation de la circulation de transit
- Assurer une cohabitation entre piétons et cyclistes
- Favoriser l'accessibilité universelle

ACCUEIL ET ORIENTATION

- Créer des liens directs entre le métro, le Parterre et la Place des Nations
- Implanter un kiosque d'information à côté de la station de métro
- Réaménager la station de métro
- Augmenter la capacité de captation et de communication

OFFRE COMMERCIALE

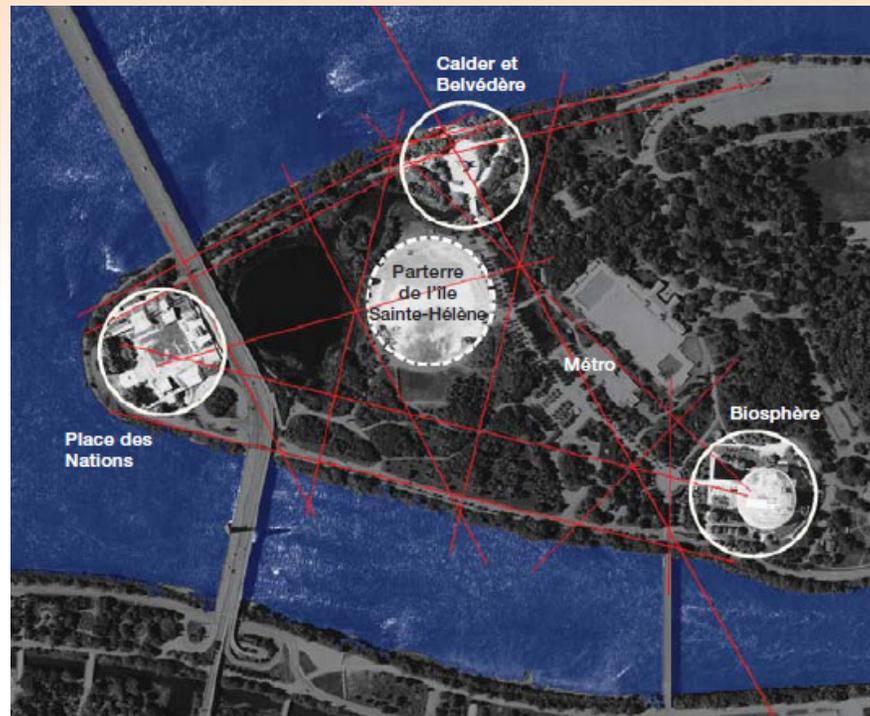
- Implanter des kiosques et des restaurants à des endroits stratégiques

MOBILIER PROPOSÉ AU PARC

- Renforcer l'image de qualité, de fonctionnalité, d'unité et d'unicité du site, de doter celui-ci d'un mobilier urbain distinctif, original et d'avant-garde, qui pourrait éventuellement s'inspirer de celui conçu pour l'Expo 67

ART PUBLIC

- Identifier l'implantation qui mettrait en valeur chacune des oeuvres en même temps que l'environnement qui les accueille



Blocage des vues ^

Les éléments majeurs et les axes de circulation ^



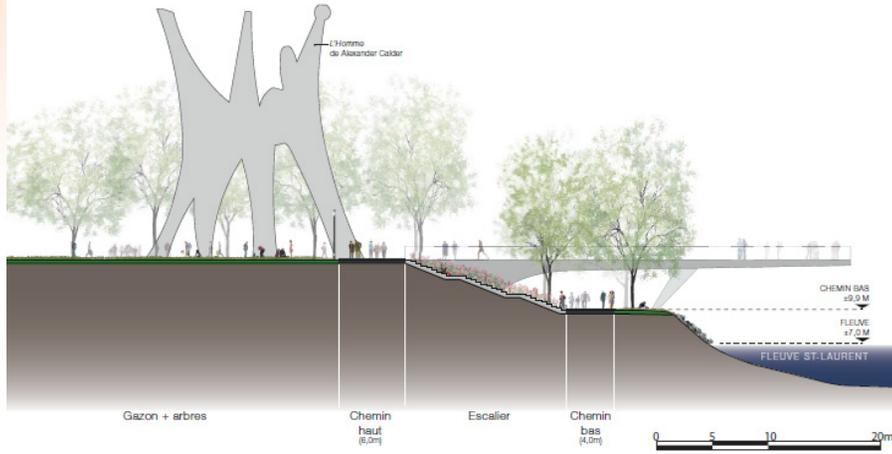
< Zones potentielles d'intervention de mise en valeur

1. L'allée Calder ;
2. La promenade Sainte-Hélène ;
3. La Place des Nations ;
4. Le Parterre ;
5. Le lac des Cygnes ;
6. Le pont de la Concorde ;
7. L'allée de l'Expo et les chambres d'art public ;
8. L'interface Todd.

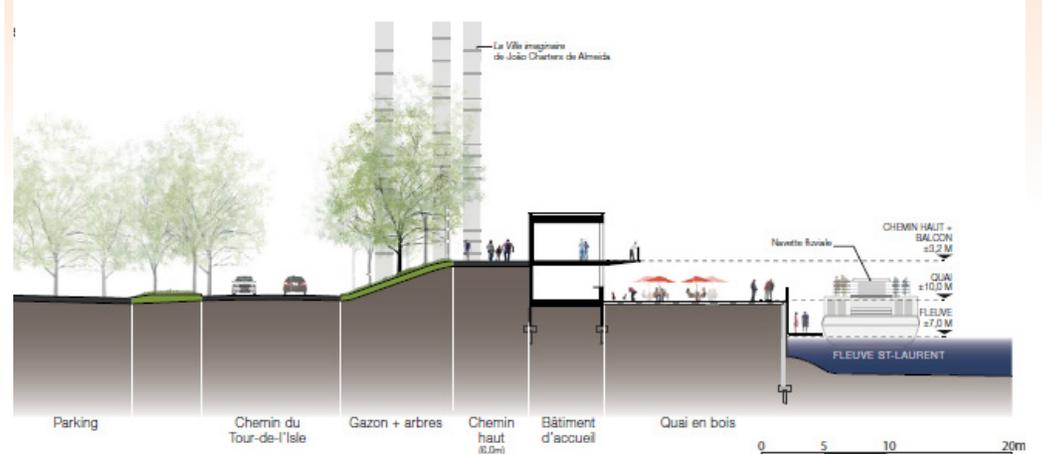


État des lieux (2013) ^

PROPOSÉ – Le Belvédère Calder ▾



PROPOSÉ – Le quai Sainte-Hélène ▾



PROPOSÉ – La Place des Nations et le Quai des Nations ▾



PROPOSÉ – Le Parterre ▾



EXISTANT (2013) – Le Parterre ▾



PROPOSÉ – L'allée Calder et la place Terre des Hommes ^

PROPOSÉ – L'allée Calder et la place Terre des Hommes ^

PROPOSÉ – Plan du Belvédère Calder ^

2014/02

PLAN D'INTERVENTION DU MOBILIER URBAIN

PAR > GROUPE ROUSSEAU-LEFEBVRE, SDC



MANDAT

Élaborer un plan d'intervention du mobilier urbain afin d'améliorer l'accueil du visiteur sur le site et orienter les interventions futures en tenant compte du caractère.

ENJEUX

Le mobilier requiert une uniformisation et une optimisation afin de présenter une image de qualité.

OBJECTIFS

Développer une vision d'ensemble du mobilier urbain sur le site afin d'assurer un certain confort aux usagers et de planifier les endroits où le mobilier fixe sera privilégié versus le mobilier temporaire.

- Uniformiser l'esthétique globale du site
- Présenter une image du lieu de qualité
- Développer une identité visuelle distinctive, propre au parc Jean-Drapeau

STRATÉGIE

Le mobilier urbain permanent dans le parc Jean-Drapeau, tant sur l'île Sainte-Hélène que sur l'île Notre-Dame, requiert une uniformisation et une optimisation afin de présenter une image de qualité. La MATRICE décisionnelle illustrée ci-dessous, constitue l'outil proposé afin de faciliter le processus d'identification du type de mobilier à sélectionner en

fonction des besoins et caractéristiques propres à chaque site d'implantation.

- Mobilier fonctionnel, fixe
- Mobilier fonctionnel, amovible
- Mobilier de signature distinctive, fixe
- Mobilier de signature distinctive, amovible

Plan d'intervention séquentiel.

RECOMMANDATIONS

S'assurer que la gestion du mobilier urbain soit faite de façon centralisée au sein de la Société du parc Jean-Drapeau.

Il est préférable d'assurer la qualité du mobilier existant quitte à rationaliser la quantité disponible.

Remplacer le mobilier existant avec plus de rigueur utilisant la MATRICE décisionnelle comme guide ainsi que les principes suivants.

		MOBILITÉ	
		FIXE	AMOVIBLE
ESTHÉTISME	FONCTIONNEL	FF	FA
	SIGNATURE	SF	SA

MATRICE décisionnelle: Outil de sélection du mobilier approprié

5 Fiches détaillées par secteur

Secteur 02

Grande zone parc



Plan de localisation



Sous-espace: Partie Sud

Constat

- Secteur d'aménagement identifié comme ayant une bonne faisabilité d'intervention (BI-044-CHB4, 2013)
- Lieux privilégiés des familles, à proximité d'attraits (entre la piscine, l'aire de jeux et la biosphère)
- Secteur achalandé en période estivale à cause de son accessibilité (métro, route, piste cyclable, stationnement, etc.)
- Abondance de tables à pique-nique amovibles dans ce secteur disposées de façon aléatoire et informelle
- Quantité appropriée de supports à vélos fixes près du pavillon piscine



Analyse des besoins

Mobilier du mobilier:
Secteur nécessitant du mobilier amovible disposé de façon stratégique pour créer des points de repos mieux définis

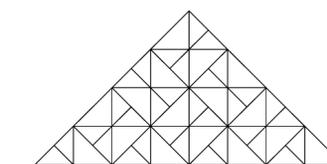
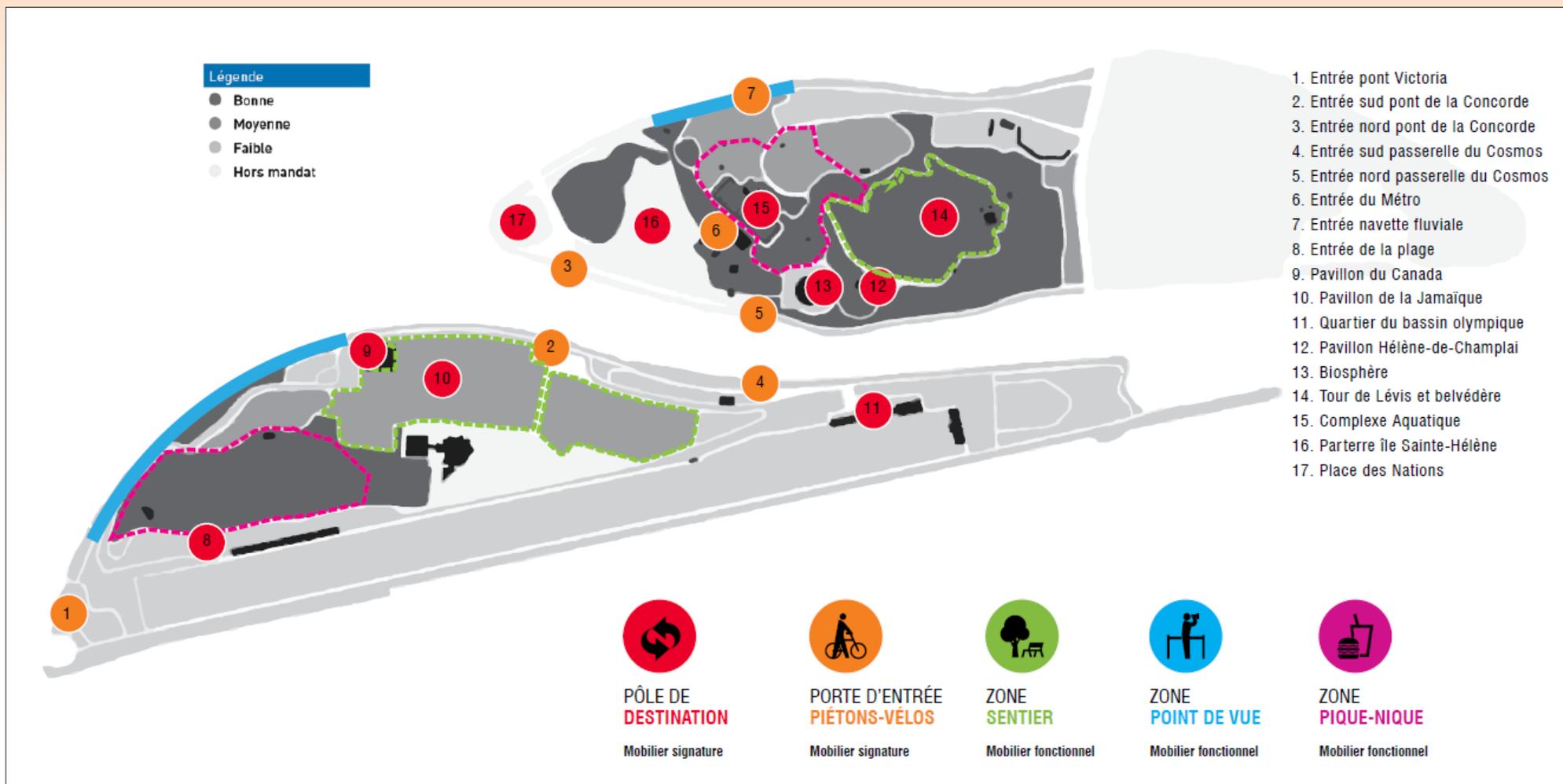
Esthétique recherchée:
Esthétique fonctionnel, facile d'entretien et durable pouvant supporter plus facilement l'achalandage et le vandalisme

Recommandation:

FA



fiche type ^



EXPLORATION VOLUMÉTRIQUE ET MODULAIRE

2015

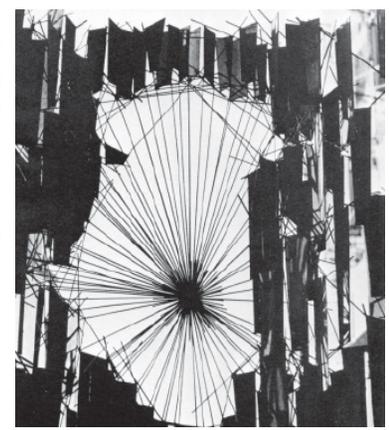
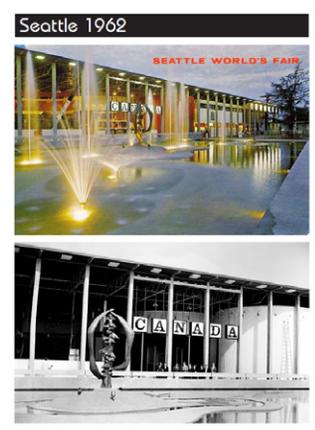
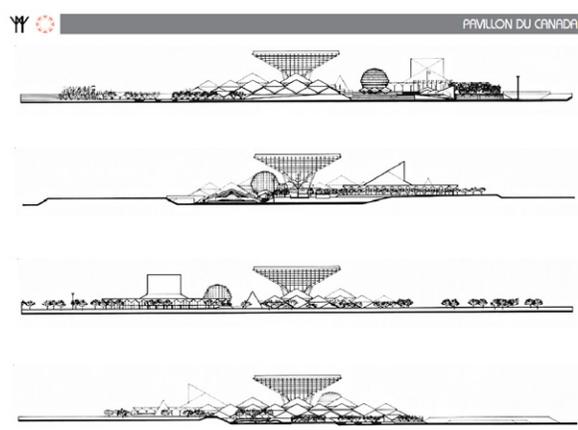
PAVILLONS NATIONAUX CANADA EXPO 67



PAR > ROGER LA ROCHE

MANDAT

Documenter l'origine, les espaces et le contenu Pavillon du Canada à l'Expo 67.



Pavillon du Canada



2016/03

PAVILLON DU CANADA, ÉTUDE SUR LES STRATÉGIES DE MAINTIEN DE L'ACTIF



PAR > SPJD

MANDAT

Réaliser une étude sur les stratégies de maintien d'actif du pavillon du Canada.

ENJEUX

- Il requiert un certain nombre d'interventions et d'investissements en vue d'assurer sa pérennité et de continuer à assurer ses fonctions de bureaux pour la SPJD
- Son usage actuel peut être bonifié pour augmenter sa capacité et mieux répondre aux besoins de la SPJD
- Son potentiel original peut être redéveloppé

OBJECTIFS

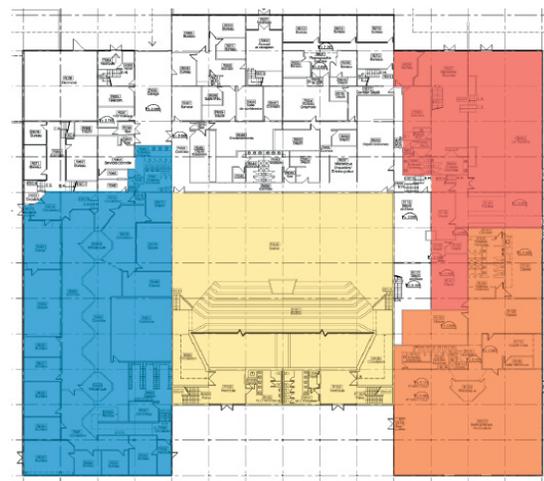
Étudier l'état actuel du bâtiment et synthétiser les interventions nécessaires et leurs coûts.

RECOMMANDATIONS

- Considérant son caractère historique, il est recommandé d'assurer son maintien et sa pérennité
- Trouver du financement pour donner une nouvelle dimension au Centre des arts

PROJET

- Estimation globale de 40 à 47 millions de dollars pour l'ensemble des interventions
- Mise à niveau et conformité du Pavillon selon l'usage actuel
- Augmentation de l'offre de services au grand public
- Travaux majeurs sur l'enveloppe et les systèmes mécaniques
- Correctif structural

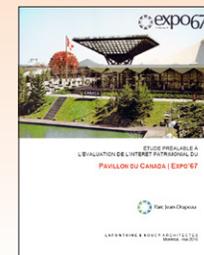


- Zone administrative vacante
- Théâtre des Îles
- La Verrière
- La Toundra
- Bureaux administratifs SPJD

2016/05

ÉTUDE PRÉALABLE À L'ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU PAVILLON DU CANADA EXPO 67

PAR > LAFONTAINE & SOUCY



MANDAT

Réaliser une étude des valeurs patrimoniales et architecturales du pavillon du Canada.

- Recherche sur l'évolution du cadre physique et de son usage
- Évaluation sommaire de l'état actuel du site et de l'immeuble
- Mise en parallèle avec immeubles comparables

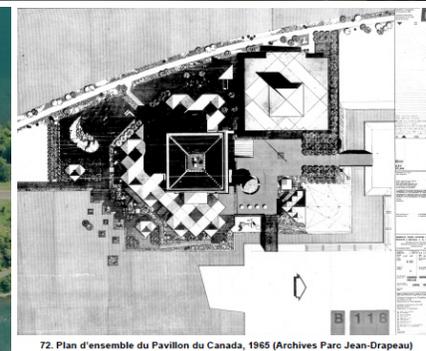
OBJECTIFS

Permettre aux participants du processus d'énoncé de l'intérêt patrimonial d'être bien informés.

Permettre d'orienter les interventions planifiées pour l'immeuble et d'encadrer son évolution en conformité avec son intérêt patrimonial.

CONTENU DES FICHES

- Étude historique
- Relevé qualitatif et photographique de l'architecture
- Identification du site
- Évolution du lieu
- Description de la propriété et état du bâtiment
- Annexes



72. Plan d'ensemble du Pavillon du Canada, 1965 (Archives Parc Jean-Drapeau)

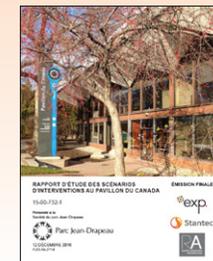


2016/12

RAPPORT D'ÉTUDES DES SCÉNARIOS D'INTERVENTIONS AU PAVILLON DU CANADA

PAR >

EXP, STANTEC,
RIOPEL+ASSOCIÉS ARCHITECTES



MANDAT

Élaborer un rapport d'étude des scénarios d'interventions au Pavillon du Canada.

OBJECTIF

Identifier, répertorier l'ensemble des problématiques structurales observées au pavillon du Canada depuis l'Expo 67.

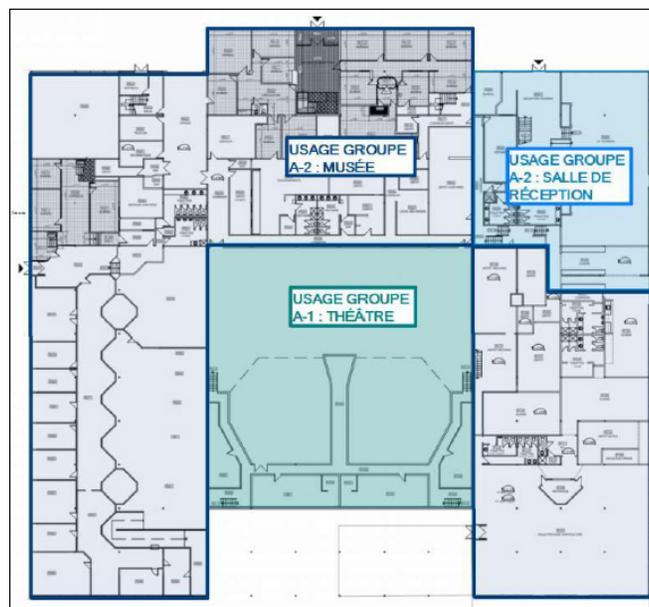


Schéma 2.1 - Plan du premier étage : délimitation approximative des usages

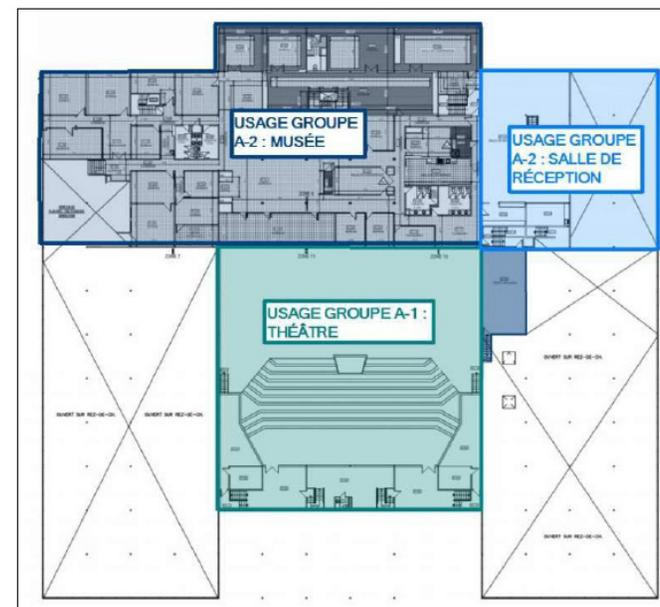


Schéma 2.2 - Plan du deuxième étage : délimitation approximative des usages



2016

PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR DU SECTEUR SUD DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE 2017-2019 (PAMV)



PAR > LEMAY

MANDAT

Réaliser un nouvel aménagement contemporain de la portion sud de l'île Sainte Hélène en y introduisant un amphithéâtre naturel ayant une capacité de 65 000 personnes.

L'allée centrale devant l'édicule du métro serait agrandie permettant de la relier à la sculpture Trois disques (L'Homme) d'Alexander Calder, à la Biosphère et jusqu'au pont du Cosmos.

L'aménagement de cette allée permettrait d'optimiser les services d'accueil, de restauration, de sécurité et de transport actif et collectif.

VISION

Expérience immersive (île au coeur de la ville), sensorielle (paysage artificiel datant de l'Expo) et spectacle (expérience collective affirmée).

OBJECTIFS

- Recréer l'esprit d'Expo 67
- Devenir une destination en soi
- Conjuguer nature et culture
- Révéler le génie du lieu

PROJETS

AMPHITHÉÂTRE

- Espace polyvalent et flexible
- Programmation événementielle sur quatre saisons
- Surfaces drainées et résistantes aux usages multiples
- Ajout de services permanents (éclairage, infrastructures électriques et événementielles)
- Sécurité accrue
- Amélioration de l'expérience des visiteurs

ALLÉE CALDER

- Relier et mettre en valeur la Biosphère et le Calder
- Bonifier l'expérience d'accueil des visiteurs
- Mettre en valeur l'oeuvre de Calder
- Créer un revêtement emblématique d'Expo 67
- Intégrer un grand parvis convivial
- Aménager des îlots de fraîcheur
- Permettre aux visiteurs de s'orienter plus facilement
- Intégration et transition entre l'amphithéâtre, l'allée centrale et le caractère d'origine de l'île
- Espace pouvant recevoir des concessions lors d'événements
- Agora pouvant accueillir des pièces de théâtre, petits spectacles, pique-niques communautaires, etc.
- Nouveau bâtiment sanitaire

PROMENADE RIVERAINE

- Dégager les vues sur la ville
- Accentuer le contact avec le fleuve
- Relier la promenade haute et la promenade basse

VILLAGE ÉVÉNEMENTIEL

- Lieu d'animation pour tous les événements en toute saison
- Aires de restauration et de repos
- Lieu pour les concessions lors des événements
- Intégration de mobilier
- Jeux d'eau ludiques et brumisateurs





8 OEUVRE DU 1 %

1 TROIS DISQUES

3 LE PHARE DU COSMOS

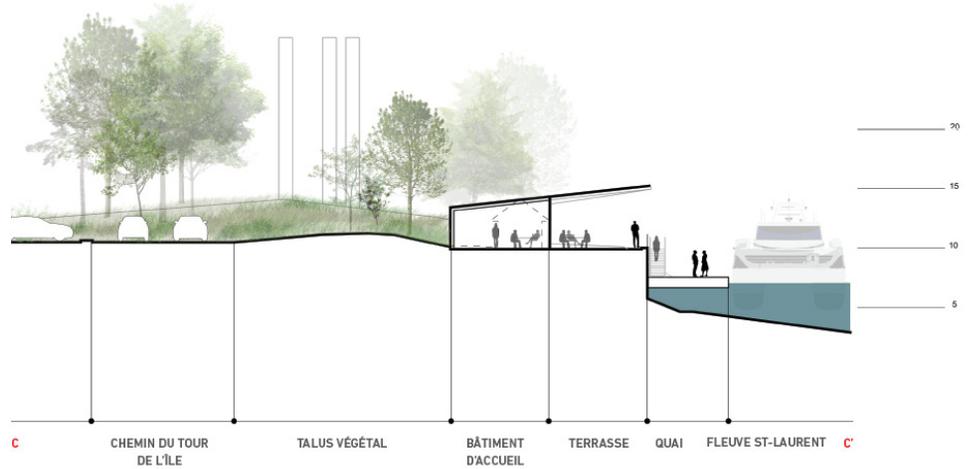
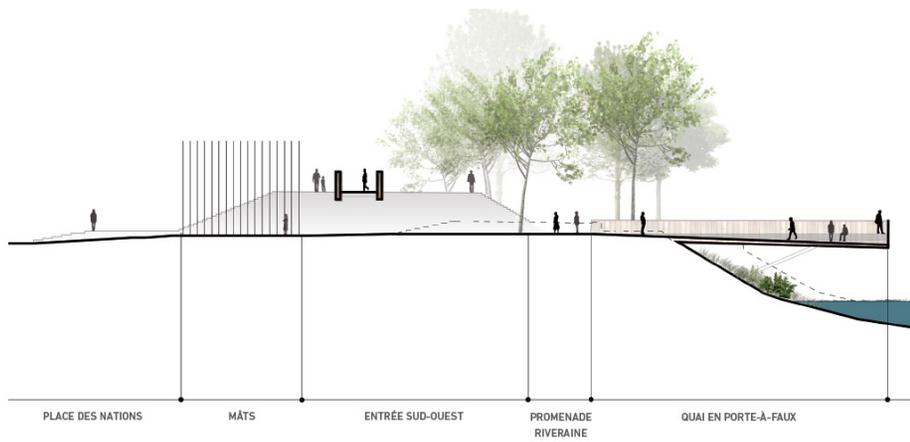
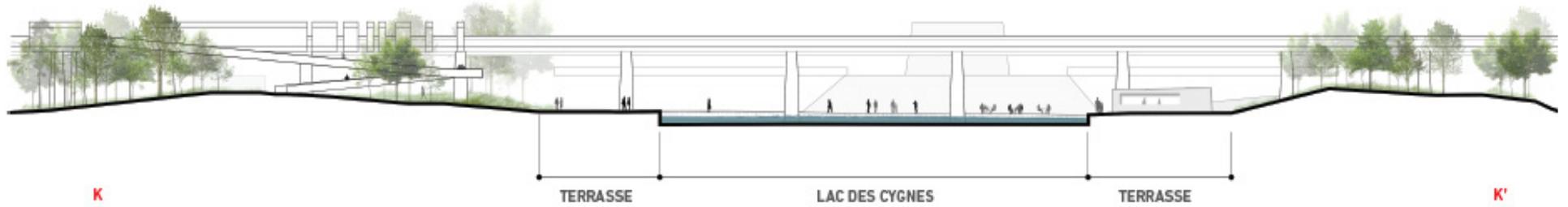
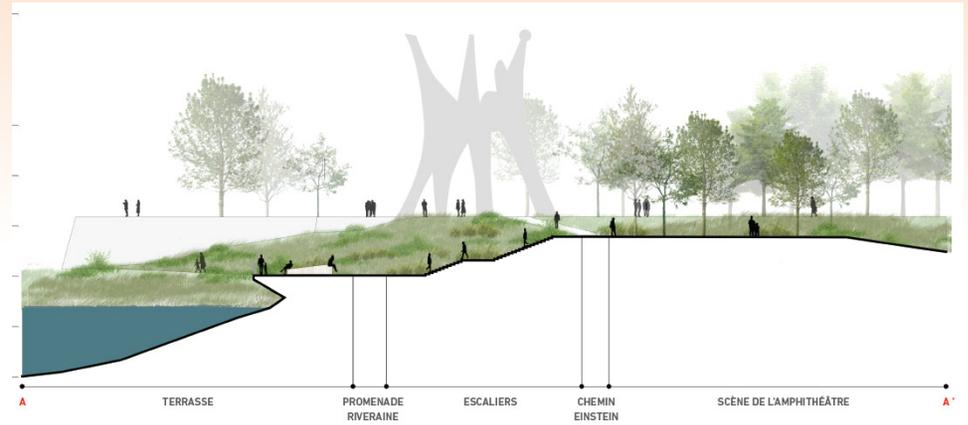
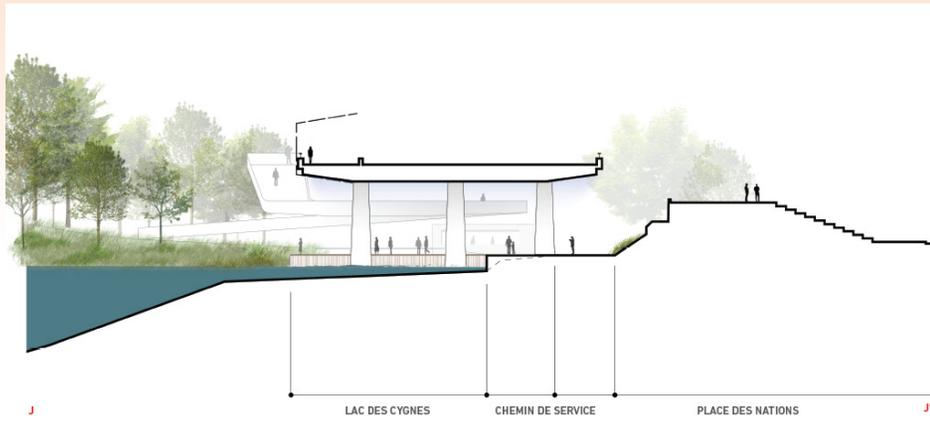
2 LA VILLE IMAGINAIRE

6 MIGRATION

4 LA PORTE DE L'AMITIÉ

7 OEUVRE D'ENVERGURE INTERNATIONALE

5 SIGNE SOLAIRE



Plan d'aménagement et de mise en valeur du secteur sud de l'île Sainte-Hélène 2017-2019



L'IDÉE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR (PAMV) du secteur sud de l'île Sainte-Hélène est née sous l'impulsion des célébrations de 2017, soit le 375^e anniversaire de Montréal, le 150^e du Canada et le 50^e de l'Expo 67.

LE PROJET

Le PAMV consiste en un nouvel aménagement du secteur sud de l'île Sainte-Hélène qui permettra de révéler de façon contemporaine les traces d'un site au passé exceptionnel. Le projet comprendra, entre autres, un amphithéâtre naturel d'une capacité de 65 000 personnes et une allée centrale rénovée. Celle-ci sera agrandie pour s'étendre de la sculpture « Trois disques » d'Alexander Calder jusqu'au pont du Cosmos et accueillera des expositions en plein air, des animations culturelles diverses et des performances artistiques. Son réaménagement permettra également d'optimiser les services d'accueil, de restauration, de sécurité et de transport.

L'objectif premier de cette nouvelle configuration est de révéler le génie du lieu dans l'esprit de l'Expo 67 pour que le Parc devienne une destination en soi, conjuguant à la fois nature et culture.



PLAN DES SECTEURS



LES COMPOSANTES DU PROJET

L'Amphithéâtre accueillera des événements sur quatre saisons dans un espace polyvalent et flexible, contribuant ainsi à améliorer l'expérience des visiteurs.



L'Allée Calder, agrémentée d'îlots de fraîcheur, s'étendra de l'œuvre de Calder à la Biosphère, mettant ainsi en valeur les deux structures. Dotée d'un revêtement rappelant l'Expo 67, l'allée guidera les visiteurs sur les traces du passé dans un environnement audacieux et avant-gardiste.



La Promenade riveraine offrira sur deux niveaux une vue imprenable sur Montréal et le Saint-Laurent, favorisant ainsi le contact avec le fleuve.



Le Village événementiel sera, en toute saison, un lieu d'animation offrant des aires de restauration et de repos, mais également des espaces de jeux et des oasis de fraîcheur.



Proche de la sculpture de Calder, une **Agora naturelle** sera aménagée en espace de convivialité et de détente. Le site aura également vocation à accueillir des pièces de théâtre, des spectacles en tout genre et des pique-niques.



Le parc Jean-Drapeau amorce avec ce projet un nouveau tournant de son histoire. Il reste donc bien d'autres chapitres à écrire. Gageons que ce Parc plus grand que nature réservera à ses visiteurs encore bien des surprises. L'histoire nous le dira...

2016 / 07

PLACE DES NATIONS, PLACE DU VIVRE ENSEMBLE



PAR > SPJD

MANDAT

Produire un document d'inspiration en vue d'une consultation publique pour déterminer la vocation du site.

OBJECTIFS

Imaginer une nouvelle vocation pour la Place des Nations. Volonté de l'inscrire dans un parcours mettant en valeur le patrimoine architectural contemporain de Montréal.

RECOMMANDATIONS

- Appel à projets pour et par les citoyens
- Démarche de design tactique
- Concours de design international avec participation citoyenne

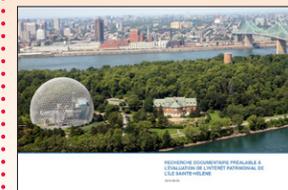
PROJET

- Une « place du peuple » réaménagée
- Un lieu de mémoire, de diffusion et d'écoute collective
- Un lieu de rassemblements populaires multi-formes comme dispositif de vibrations collectives
- Un lieu de détente, ludique



2016/08

RECHERCHE DOCUMENTAIRE PRÉALABLE À L'ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE



PAR > WAA, LAFONTAINE & SOUCY

MANDAT

Recherche documentaire préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial de l'île Sainte-Hélène.

OBJECTIFS

Permettre aux membres d'un comité multidisciplinaire d'évaluer la valeur patrimoniale de chacune des composantes du site et de rédiger un énoncé de valeur patrimoniale pour l'ensemble.

Servir à guider les interventions à venir sur le site, chacun des édifices et les quatre oeuvres d'art.

CONTENU DES FICHES

- Historique, plans et synthèses chronologiques des projets réalisés
- Fiches des composantes par entités de paysage
- Analyse paysagère et architecturale de l'île Sainte-Hélène
- Étude détaillée par entité + fiches des composantes
- Situation physique
- Description
- Occupants et usages marquants
- Modifications marquantes
- État physique actuel
- Points d'intérêt



Fig. 16 - Vue aérienne de l'île de Sainte-Hélène, 1958
Archives Nationales du Québec



Fig. 17 - Vue aérienne Juin 1963
Archives Nationales du Québec



Fig. 18 - Vue aérienne Juillet 1963
Archives Nationales du Québec



Fig. 19 - Vue aérienne Août 1963
Archives Nationales du Québec



Fig. 20 - Vue aérienne de l'île de Sainte-Hélène, 2013
Archives Nationales du Québec



Fig. 21 - Vue aérienne de l'île de Sainte-Hélène, 2013
Archives Nationales du Québec



ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

FICHES DES COMPOSANTES

EP4 - SECTEUR DU PARTERRE

Description

Situé au cœur de la pointe de l'Île Sainte-Hélène, le parterre est un espace de récréation ouvert au public. Anciennement gazonné et à vocation mixte, il a été utilisé en tant qu'arène d'entraînement pour des activités de musculation (exercice de poids de 1000 kg) dans une surface de 1000 mètres carrés. Des autres bâtiments ont été ajoutés à l'ensemble du parterre. Le site gazonné devient une aire de jeux pour un parc d'attractions et système de pont de Caen.

Date de construction : 1988 - 1989
Concepteur initial : Service des Parcs, Ville de Montréal

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal 1988-aujourd'hui

Situation physique

Le parterre est situé entre le mal septentrional et les îles Copins. Anciennement utilisé pour des activités sportives et récréatives, il est aujourd'hui utilisé pour des activités de musculation et de récréation. Lors de la mise en place du pont de Caen et de l'installation des tables de musculation, il a été réaménagé pour accueillir des activités de musculation et de récréation. Le premier festival de musique Châteauguay s'y tenait en 2006.

État physique actuel

En raison de l'absence de gestion, le site de récréation présente un état de dégradation avancé. L'absence de gestion entraîne une dégradation de l'état physique du site, ainsi que d'importants risques de sécurité et d'impact sur la biodiversité.

Modifications marquantes

Travaux 1
Date des travaux : 1988-1989
Concepteurs : Service des Parcs de la ville de Montréal
Type d'intervention : Le terrain a été réaménagé en une aire gazonnée de 3 hectares avec une large surface tendue en plastique. Des autres bâtiments ont été ajoutés, ainsi qu'un accès piéton et système de pont de Caen.

Travaux 2
Date : 2006
Concepteurs : Parc Jean-Drapeau
Type d'intervention : Le parterre est réaménagé en grand espace de récréation pour accueillir des événements de grande envergure tels que le festival de musique Châteauguay, ainsi que d'importants risques de sécurité et d'impact sur la biodiversité.

Il existe quatre autres sites de récréation en raison de son importance culturelle et d'éducation. L'ensemble de ces lieux constitue le site de récréation de l'île Sainte-Hélène.

Un site de récréation en premier lieu, dans son grand potentiel de programmation. C'est le site de récréation principal de l'île Sainte-Hélène au Québec pour une destination de récréation de plus de 100 000 personnes annuellement tout au long de l'année. C'est le site de récréation principal de l'île Sainte-Hélène au Québec pour une destination de récréation de plus de 100 000 personnes annuellement tout au long de l'année. C'est le site de récréation principal de l'île Sainte-Hélène au Québec pour une destination de récréation de plus de 100 000 personnes annuellement tout au long de l'année.

Fig. 22 - Vue aérienne de l'île de Sainte-Hélène, 2013

Fig. 23 - Vue aérienne de l'île de Sainte-Hélène, 2013

Fig. 24 - Vue aérienne de l'île de Sainte-Hélène, 2013

2016 / 07 ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL. SITE PATRIMONIAL DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

PAR > VILLE DE MONTRÉAL

MANDAT

Rédiger l'énoncé de l'intérêt patrimonial du site de l'île Sainte-Hélène.

OBJECTIFS

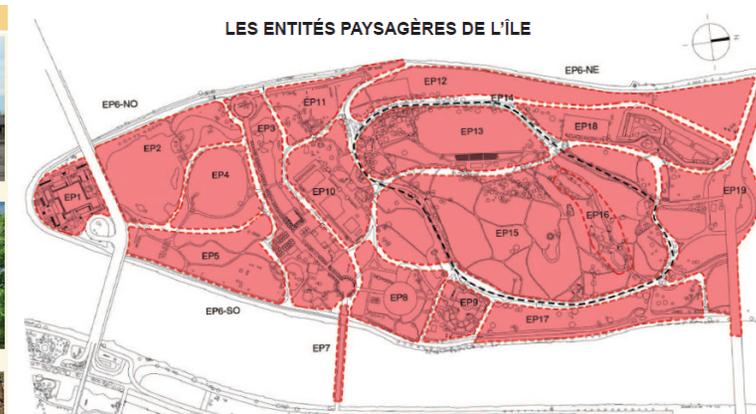
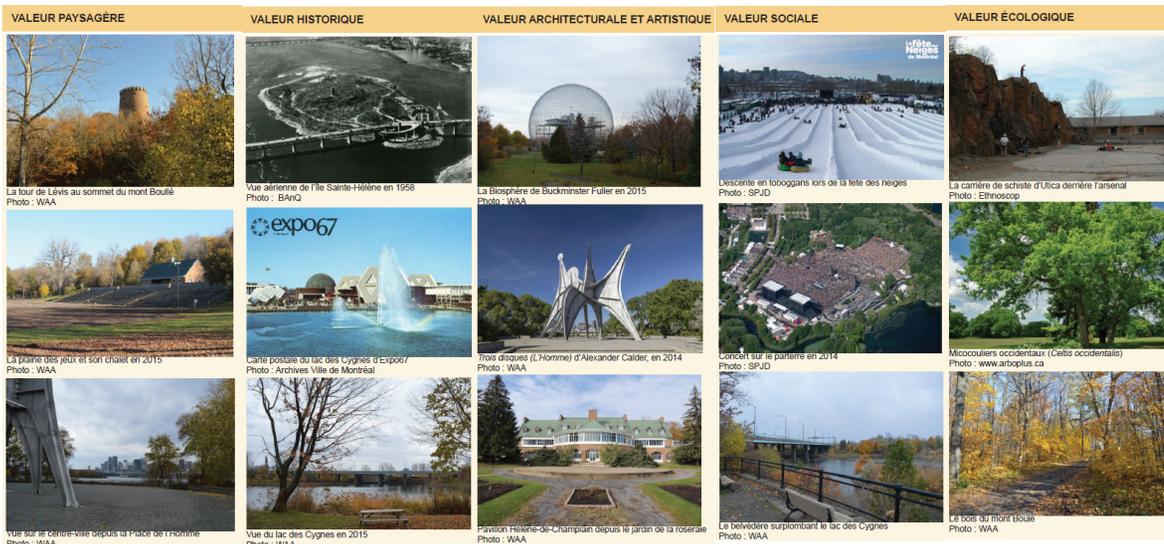
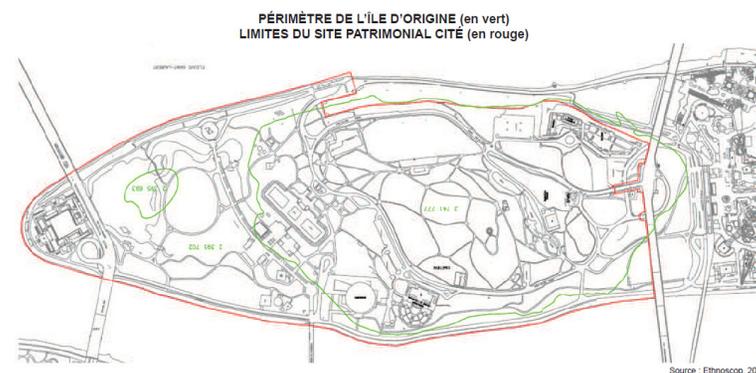
Contribuer à une prise de décision éclairée quant à l'avenir du lieu, que cet avenir consiste en sa conservation, en sa mise en valeur, en sa transformation ou encore en sa reconnaissance officielle par la Ville.

RECOMMANDATIONS

Faire de l'île Sainte-Hélène un site patrimonial cité par la Ville de Montréal

CONTENU DES FICHES

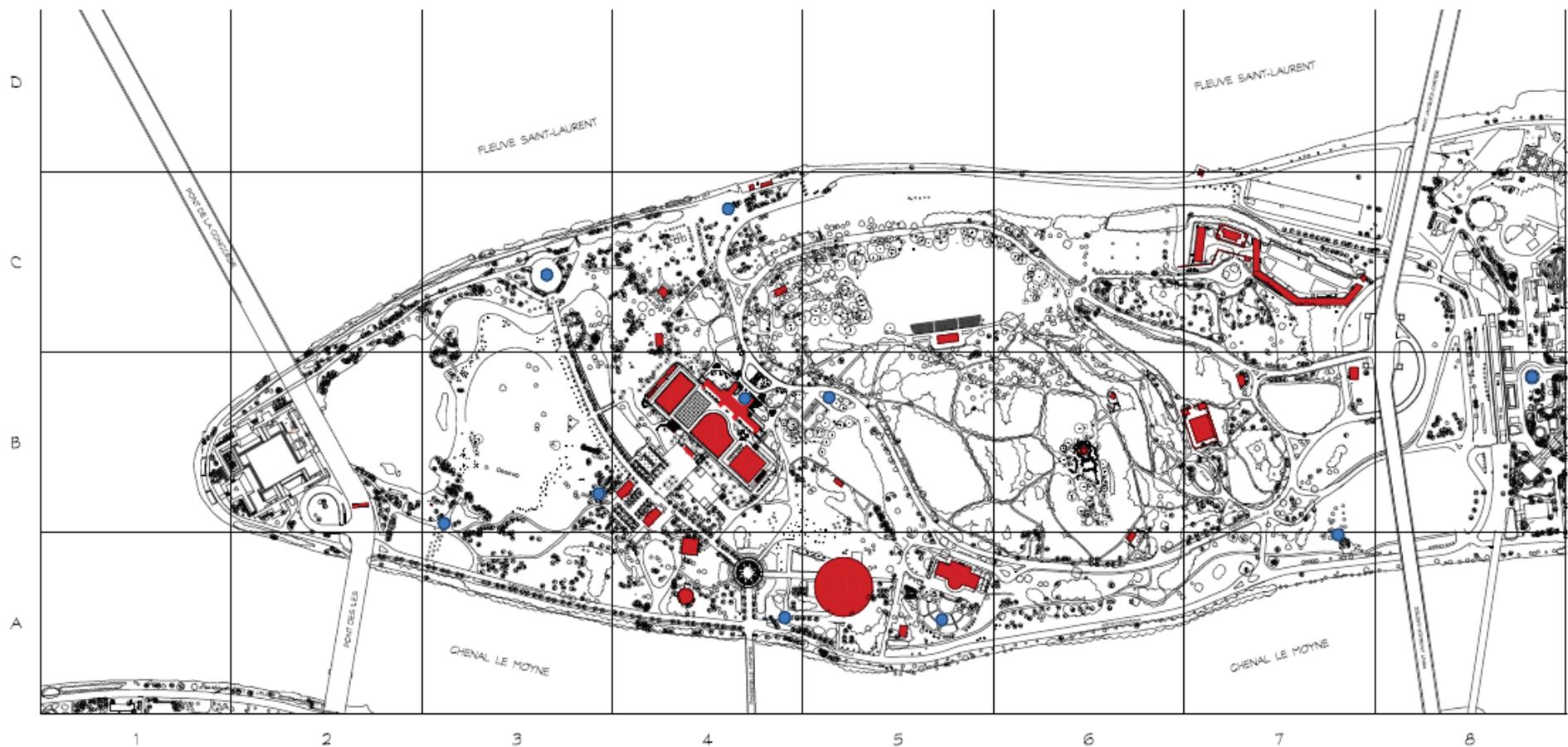
- Désignation patrimoniale
- Limite du site patrimonial cité
- Les entités paysagères de l'île
- Les bâtiments et les œuvres d'art de l'île
- Chronologie des événements marquants
- Valeurs paysagères, historiques, architecturale, artistique, sociale, écologique



ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE STE-HÉLÈNE

Arrondissement de Ville-Marie

LES BÂTIMENTS ET OEUVRES D'ART DE L'ÎLE



● LISTE DES BÂTIMENTS

● LISTE DES OEUVRES D'ART

- 1. ROTONDE A-4
- 2. PAVILLON DE LA CORÉE A-4
- 3. PAVILLON D39 B-4
- 4. PAVILLON D40 B-4
- 5. BILLETTERIE METRO B-4
- 6. COMPLEXE AQUATIQUE B-4
- 7. BÂTIMENTS DE SERVICES DU COMPLEXE AQUATIQUE B-4
- 8. CONCEPTION DU COMPLEXE AQUATIQUE B-4
- 9. SOUS-STATION ÉLECTRIQUE SH2 C-4
- 10. VESPASIENNES DU PETIT PRINCE C-4
- 11. MOSAÏQUE DE PERCEPTION - DÉBARCADÈRE NAVETTE FLUVIALE C-4

- 12. ABRÍ OUVERT - DÉBARCADÈRE NAVETTE FLUVIALE C-4
- 13. ABRÍ PIQUE-NIQUE - SECTEUR JEUX POUR ENFANTS C-4
- 14. CHALET DE LA PLANE DES JEUX C-5
- 15. ABRÍ À PIQUE-NIQUE DU SECTEUR BOISÉ B-5
- 16. BIOSPHERE B-5
- 17. SOUS-STATION ÉLECTRIQUE SH3 A-5
- 18. PAVILLON HÉLÈNE-DE-CHAMPLAIN A-5
- 19. VESPASIENNE DU P12 A-6
- 20. TOUR DE LÉVE B-6
- 21. PHARE C-7
- 22. PAVILLON PS4 B-7
- 23. ARSENAL (MUSÉE STEWART) C-7

- 24. CASERNE C-7
- 25. CORPS DE GARDE C-7
- 26. PETITE POWDRÈRE C-7
- 27. ENCEINTE DU FORT C-7
- 28. LAVOIR C-7
- 29. GRANDE POWDRÈRE B-7
- 30. BLOCKHAUS B-6
- 31. SOUS-STATION ÉLECTRIQUE - PONT JACQUES-CARTIER B-7
- 32. SOUS-STATION ÉLECTRIQUE SH1 B-2
- 33. STATION DE POMPAGE DU LAC DES CYGNES B-3
- 34. PISCINE RÉCRÉATIVE DU COMPLEXE AQUATIQUE B-4

- 1. TROIS CÉQUES (L'HOMME) C-3
- 2. LE PHARE DU COSMOS B-3
- 3. SÈNE SOLAIRE A-4
- 4. PUERTA DE LA AMSTAD B-3
- 5. LA VILLE MAGNANRE C-4
- 6. MÉSATION B-5
- 7. COSMOTOME NO.7 (OH HOMME) A-5
- 8. GRAFES A-7
- 9. ORSITE OPTIQUE NO.2 B-8
- 10. NON TITRE B-4

2016/08

RECHERCHE PRÉALABLE L'ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA PLAGE, DU LAC, DES ABORDS ET DES ÉDIFICES DU SECTEUR DU PARC-PLAGE DE L'ÎLE NOTRE-DAME

PAR > JONATHAN CHA



MANDAT

Réaliser une étude historique et paysagère de la portion ouest de l'île Notre-Dame.

Analyser les idées, les formes et la conception du paysage aménagé.

OBJECTIFS

Comprendre le contexte et l'évolution du site du parc-plateau, les composantes et les qualités respectives des aménagements et des édifices qui s'inscrivent dans ce secteur.

CONTENU DES FICHES

- Description de la composante
- Date de construction
- Modifications marquantes
- Concepteurs si possible
- Propriétaires et occupants marquants
- Fonctions d'origine, significatives et actuelles
- Iconographie
- État physique de la composante



Le ruisseau, 2016.



Vue vers le chalet des baigneurs, 2016.



Secteur boisé, 2016.



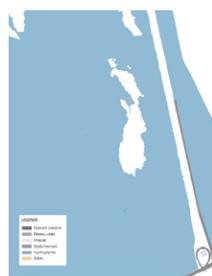
L'ensemble boisé, 2016.



Le poste de sauvetage, 2016.



L'ensemble boisé de l'édifice, 2016.



Plan de situation, 2016.



Plan de situation, 2016.



Plan de situation, 2016.



Plan de situation, 2016.



Plan de situation, 2016.



Plan de situation, 2016.

2017

CASINO, L'ACCESSIBILITÉ UN ENJEU COMMUN, DES SOLUTIONS ARRIMÉES



PAR > CASINO DE MONTRÉAL

MANDAT

Présenter le positionnement, les enjeux de d'accessibilité et la vision du Casino de Montréal

VISION

Une expérience harmonisée de l'intérieur vers l'extérieur.

ENJEUX

- Améliorer l'infrastructure, l'expérience client et l'efficacité;
- Faciliter l'accessibilité;
- Sécuriser un nombre adéquate de places de stationnement.

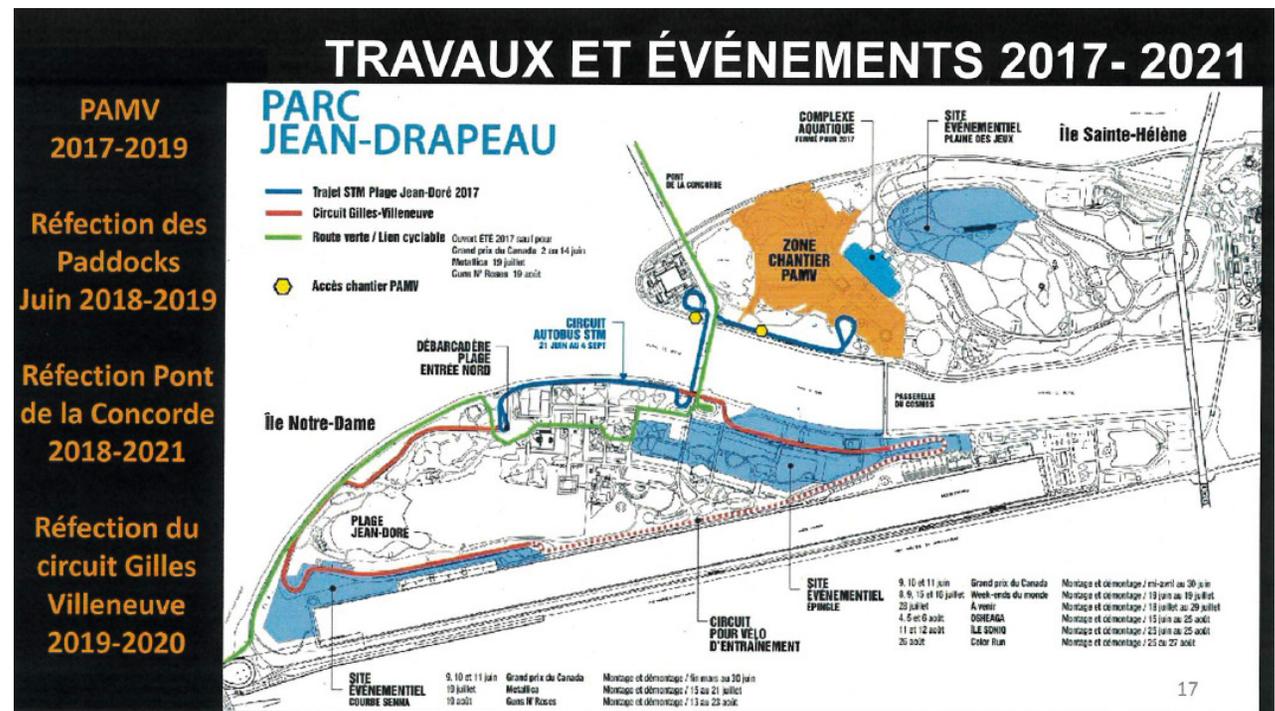
STRATÉGIES

- Répondre à l'insatisfaction de la clientèle quant au stationnement et à l'accessibilité
- Pallier au manque de stationnement
- Réfléchir à l'éclatement des coûts liés à l'exploitation des stationnements

PROJETS

TRAVAUX ET ÉVÉNEMENTS 2017-2021

- PAMV 2017-2019
- Réfection des paddocks 2018-2019
- Réfection du pont de la Concorde 2018-2021
- Réfection du circuit Gilles-Villeneuve 2019-2020



2017/02

RECHERCHE PRÉALABLE À L'ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES FLORALIES, DU PAVILLON DE LA JAMAÏQUE, DU PAVILLON DE LA TUNISIE, DE LA MARE AU DIABLE, DU CLUB D'AVIRON, DE LA STATION DE POMPAGE ET DES INFRASTRUCTURES DU BASSIN OLYMPIQUE ET DU CIRCUIT GILLES-VILLENEUVE

PAR > JONATHAN CHA

MANDAT

Réaliser une étude historique et paysagère de la portion centrale et est de l'île Notre-Dame qui synthétise les principaux usages et aménagements de l'île Notre-Dame entre 1966 et 2016.

OBJECTIFS

Obtenir les informations factuelles des lieux sur la situation actuelle et la synthèse de leur évolution.

Documenter les édifices et les aménagements afin d'alimenter les travaux d'un comité d'évaluation de l'intérêt patrimonial.

Alimenter les concepteurs de projets à venir et la SPJD dans les démarches de révision du plan directeur.

Comprendre le contexte et l'évolution du site, les composantes et les qualités respectives des aménagements et des édifices qui s'inscrivent dans ce secteur.

CONTENU DES FICHES

- Description de la composante
- Date de construction
- Modifications marquantes
- Concepteurs si possible
- Propriétaires et occupants marquants
- Fonctions d'origine, significatives et actuelles
- Iconographie
- État physique de la composante



SECTION PONT VICTORIA



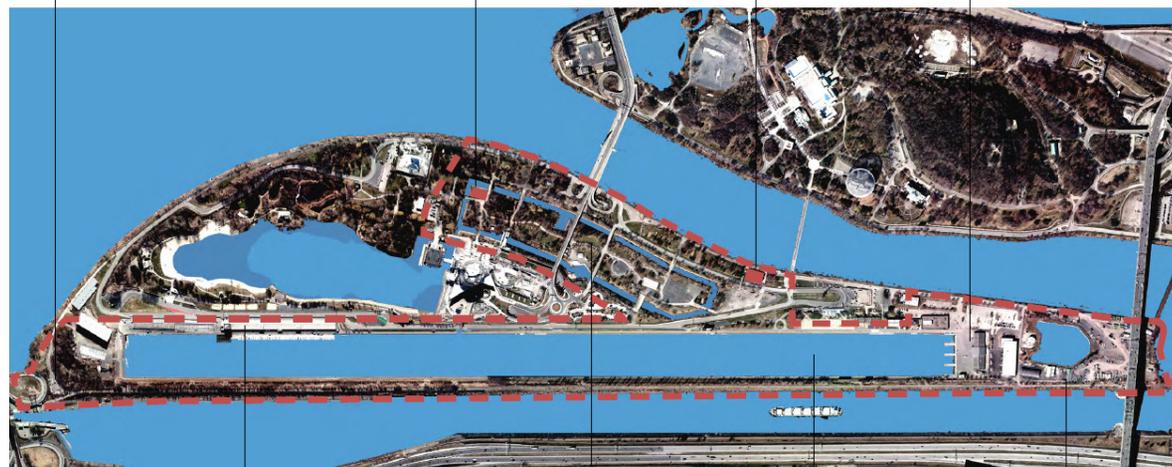
PAVILLON DE LA JAMAÏQUE



PAVILLON DE LA TUNISIE



INFRASTRUCTURES OLYMPIQUES



CIRCUIT GILLES-VILLENEUVE ET INFRASTRUCTURES

SECTEUR DES FLORALIES

BASSIN OLYMPIQUE

MARE AU DIABLE
STATION D'ÉPURATION



2017/03

PLANIFICATION DE PROJET STATION DE FILTRATION 2016-2018

PAR > SPJD



MANDAT

Reconstruire la station de filtration.

Remplacer les équipements actuels par des équipements plus grands pour traiter un plus grand volume d'eau.

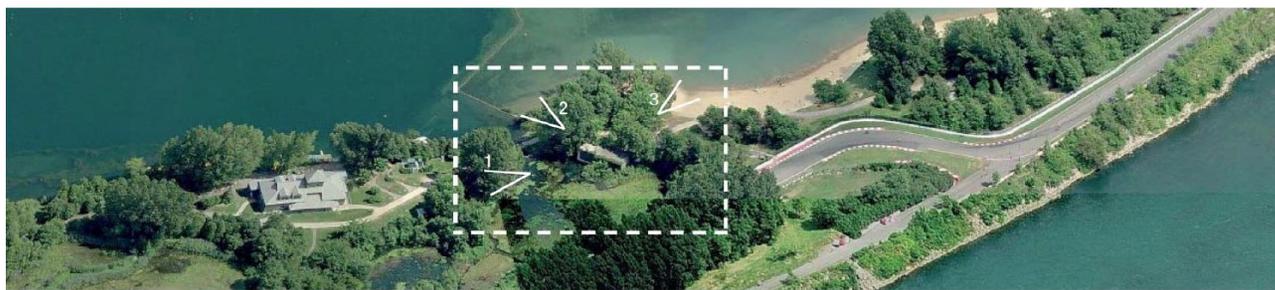
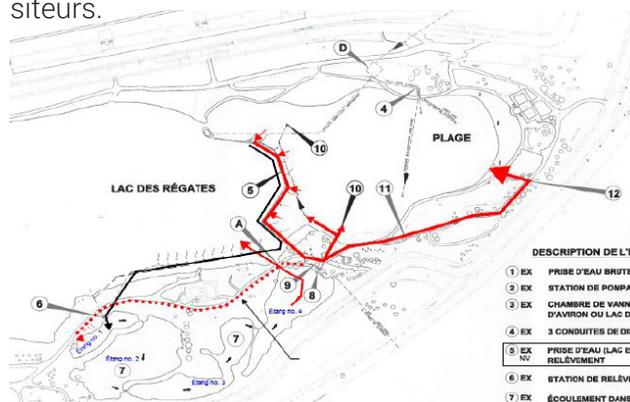
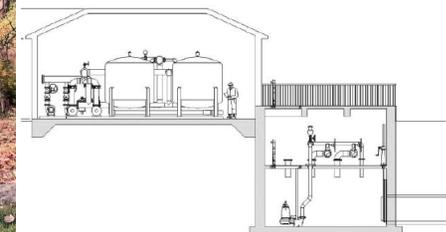
STRATÉGIE

Concevoir l'édifice dans l'esprit de l'Expo 67. La nouvelle proposition devrait s'intégrer harmonieusement à son contexte et servir de nouveau point d'arrêt dans le parcours à travers l'île.

ORIENTATIONS

Aborder la question de la qualité de l'expérience.

Fournir des infrastructures de qualité permettant des expériences uniques et diverses, en assurant une prestation de services optimale pour les visiteurs.



L'ÉTAT DES CONNAISSANCES

Plusieurs études ont synthétisé l'histoire des îles, les occupations, les entités paysagères, les composantes architecturales, le mobilier et l'éclairage. De manière générale, le territoire est connu et maîtrisé.

Une étude architecturale a été réalisée sur les témoins matériels de l'Expo 67.

Des études ont porté sur les espaces verts et bleus, l'écologie et les ressources naturelles.

Il y a davantage d'études sur l'île Sainte-Hélène que sur l'île Notre-Dame.

Peu d'études ont été réalisées sur les secteurs du Casino et de La Ronde.

Il manque une étude sur la canopée, l'arboriculture particulièrement sur l'île Notre-Dame (en cours).

Il manque une étude sur les rives.

Il manque une étude géologique et hydrique.

Il manque une étude actualisée sur la circulation pour l'ensemble du parc.

Il manque une étude sur la faune pour l'ensemble du parc.

Plusieurs firmes différentes ont utilisé des approches diverses et ont fait des propositions et des recommandations variées au fil des années.

Plusieurs documents découpent le territoire en zones, unités et entités.

L'accessibilité, la mobilité et le stationnement sont des enjeux majeurs historiques pour le Casino et pour l'ensemble des partenaires insulaires.

L'implantation d'un monorail est discuté depuis de nombreuses années.

Les forces et les lacunes du parc ont été identifiées (composantes, circulation, image, etc.) Un plan directeur en 1992, un plan révisé en 2007 et un Horizon 2017 ont guidé le développement et la gestion du parc. Les pôles, les visions d'avenir, les objectifs et les projets sont identifiés.

Les valeurs patrimoniales de l'île Sainte-Hélène ont été identifiées ce qui a mené à sa reconnaissance comme site patrimonial.

L'avenir de la Place des Nations demeure incertain malgré une volonté de la préserver.

Plusieurs projets favorisent la proximité à l'eau (piste cyclable, promenade panoramique, quai de la navette, etc.)

Plusieurs projets sont en cours de planification ou de réalisation pour rénover, restaurer ou transformer les édifices du parc Jean-Drapeau. Cela inclut le repositionnement de l'occupation et de l'offre de certains d'entre eux.

CONSTATS, ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

Le parc Jean-Drapeau représente un patrimoine culturel.

Il y a des aménagements de diverses époques significatifs, mais qui ne sont pas suffisamment mis en valeur et qui sont à risque de disparaître.

Les éléments et les occupations historiques ne sont pas suffisamment mis en valeur.

La signalisation fait défaut et contribue à la difficulté de se situer et de se déplacer dans le parc et nuit à l'expérience client.

Un plan lumière devrait être adopté tant pour mettre en valeur les monuments identifiés et les témoins de l'Expo 67, que pour assurer la sécurité des usages et surtout définir une identité commune à l'ensemble du parc.

Le mobilier urbain requiert une uniformisation et une optimisation afin de présenter une image de qualité et d'uniformité.

L'image et la destination doivent être clarifiées. Le traitement des entrées, des seuils, des zones doit être plus explicite dans le paysage.

Le parc Jean-Drapeau n'est pas reconnu autant que le mont Royal malgré qu'il soit le plus ancien parc urbain de la métropole et qu'il présente une localisation unique au cœur du fleuve Saint-Laurent.

Le rapport à l'eau est faible, distant et peu évident. Cette relation exceptionnelle à l'eau est encore sous-exploitée. Une proximité renouvelée à l'eau serait un élément fort de l'intérêt et de l'expérience du parc.

Il y a une volonté de favoriser la proximité à l'eau par la création d'une promenade panoramique.

Une place plus grande doit être faite au développement durable dans les stratégies d'aménagement.

Il faudrait rassembler et donner une cohérence commune aux nombreux découpages (zones, unités, entités) pour rallier le fonctionnel, l'événementiel, l'historique, le sensible et le paysager.

La transformation future du Pavillon du Canada offre une opportunité de redéfinir toute une partie de l'île Notre-Dame.

Le secteur des Floralies doit être repensé dans sa totalité.

Pour animer le parc et en profiter pleinement, il faut créer des liens entre les infrastructures phares.

L'île Notre-Dame est très fragmentée et manque de cohérence dans son aménagement pour faciliter l'orientation et l'appréciation de ses espaces par les usagers.

La portion centrale de l'île Sainte-Hélène est souvent synonyme de tentes blanches et de grands événements ce qui soulève des enjeux de cohabitation et d'identité.

Les installations permanentes du Grand prix de Formule 1 (barrières, clôtures, murs) sont très présentes et ont un impact sur l'appréciation de l'île Notre-Dame comme ensemble.

Il y a trop d'équipements et d'obstacles créés par ses équipements et événements.

Les visiteurs s'identifient davantage aux événements et aux équipements qu'au parc lui-même.

Certaines parties du parc sont peu entretenues.

À plusieurs endroits les visiteurs n'ont pas le sentiment d'être dans un lieu qui a une identité forte.

Il y a un besoin de créer des parcours de découverte sur l'ensemble du parc.

La question d'un nouveau mode de transport léger est toujours d'actualité.

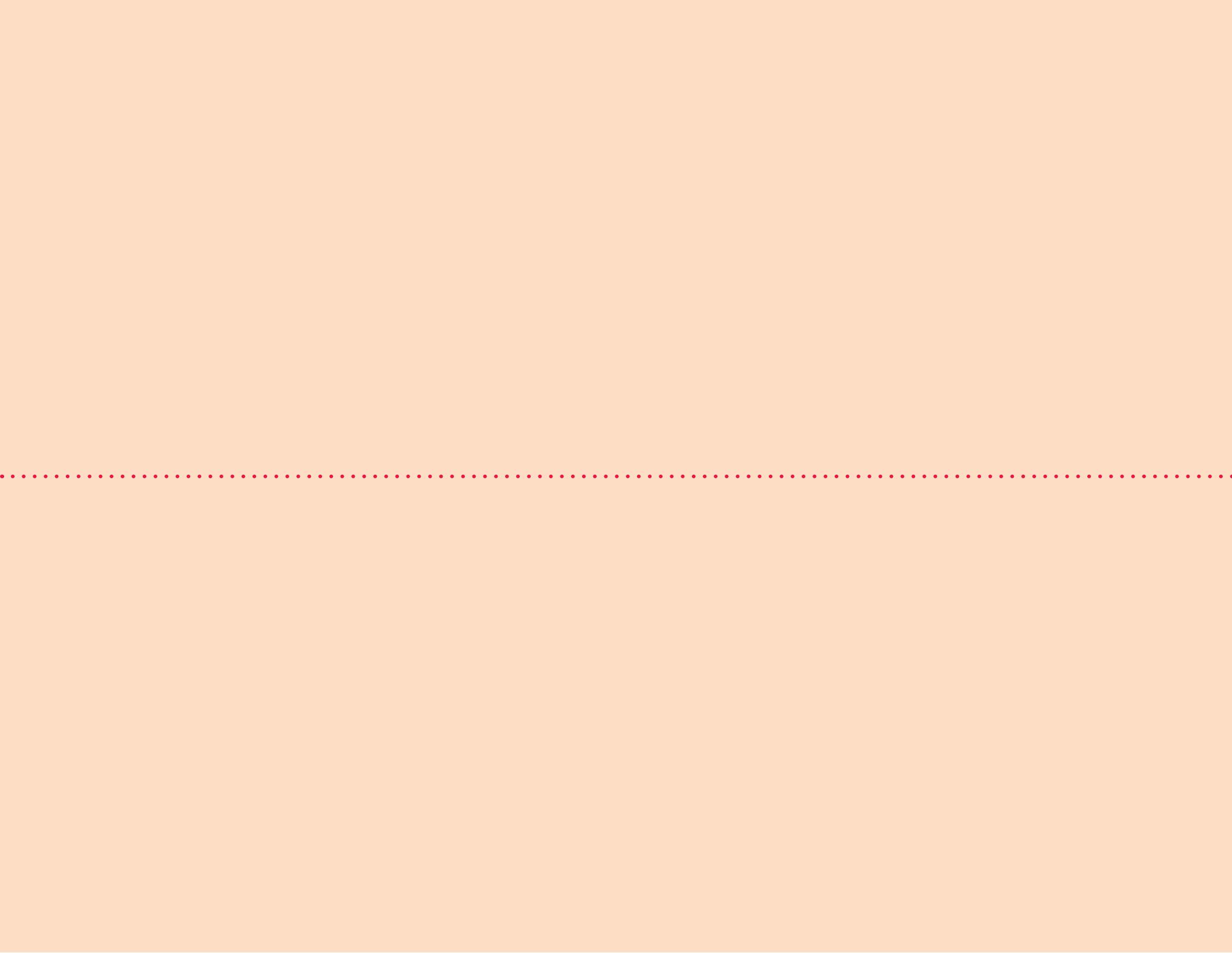
La cohabitation entre le privé et le public demeure un enjeu important.

Le site web est très efficace (design, clarté, information). Il est axé sur la multitude d'activités et d'événements potentiels, mais fait fi complètement de l'expérience sensible du lieu, des qualités paysagères du site.

Il y a absence de vision globale de l'aménagement et une absence d'unité.

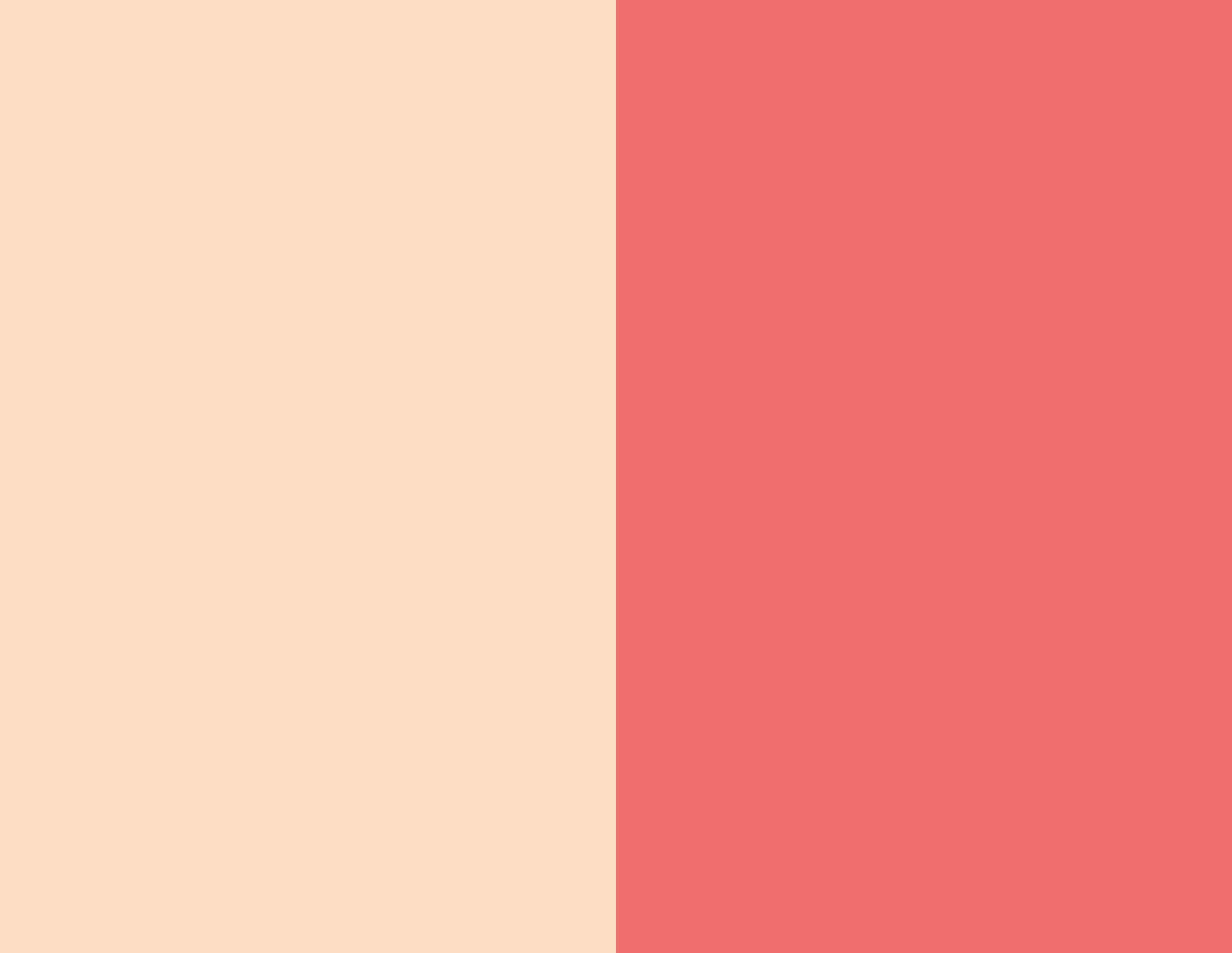
Les problématiques ne sont pas que fonctionnelles, elles doivent être prises plus largement du point de vue du paysage.

La vision et la vocation du parc ne sont pas claires. Revoir le rôle et l'importance du parc pour la Ville de Montréal.





ÉTUDE DE PRÉCÉDENTS DE PLANS DIRECTEURS D'AMÉNAGEMENT À L'ÉCHELLE LOCALE ET INTERNATIONALE, **COMPARAISON** DES ENJEUX, DÉMARCHES ET STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE PLANIFICATION



LE VOLET 2

- Sélection de **TROIS SITES SIMILAIRES** au parc Jean-Drapeau;
- Des projets sur des îles à **PROXIMITÉ IMMÉDIATE DU CENTRE-VILLE** de New York, Détroit et Toronto;
- Des **ÎLES** dont la superficie a augmenté au gré des remblais;
- Des **SITES HISTORIQUES**, des aménagements et des édifices patrimoniaux;
- Des **COHABITATIONS** de publics, d'activités et des achalandages massifs;
- Des **DESTINATIONS D'ENVERGURE** métropolitaine et régionale par le tenue d'événements majeurs (rassemblements, concerts, courses automobiles);
- Des parcs, dont une ou plusieurs parties sont fermées, mal entretenues, sous exploitées, **SANS VISION D'ENSEMBLE** ou d'avenir.
- Des sites qui ont fait l'objet de **PLANS STRATÉGIQUES** et de **PLANS D'AMÉNAGEMENT** (*master plan*)

GOVERNORS ISLAND PARK & PUBLIC SPACE MASTER PLAN, NY



GOVERNORS ISLAND PARK AND PUBLIC SPACE MASTER PLAN, NY

172 ACRES (70 HECTARES)

Île « invisible » pendant 2 siècles.

Accessible au public que le week-end depuis 2003.

43 acres de parcs publics aménagés entre 2012 et 2016.

Accessible par ferry (7 minutes depuis *Lower Manhattan*).

HISTOIRE

Occupé par les Indiens Lenape et les colons hollandais.

Poste de défense durant la Révolution américaine de 1776.

1783-1966, poste de la *United States Army*.

1966-1996, installation de la *United States Coast Guard*.

1912, agrandissement de l'île d'origine (69 acres) par 103 acres (42 hectares) de remblai provenant du creusement de la ligne de métro sous l'avenue Lexington.

GESTION

Le *Governors Island Preservation and Education Corporation (GIPEC)*, aujourd'hui *Trust for Governors Island*.

Et le *National Park Service* administre la portion nord (*Governors Island National Monument*), soit 150 acres et 52 bâtiments historiques.

Plan directeur de 10 ans 2012-2022.

PLAN DIRECTEUR

Propose une refonte drastique d'une île abandonnée et accentue les qualités uniques du lieu en la transformant en destination et *landmark*.

Concours international remporté par l'agence West 8.

87 acres comprenant le district historique au nord (33 acres), les nouveaux parcs et espaces publics au sud (40 acres) et *The Great Promenade* (2,2 miles).

DÉMARCHE

Vaste travail de terrain 4 saisons pour comprendre les qualités de l'île, les scénarios d'occupation, les principes de planification et les stratégies de design à partir de l'observation des usages du public.

VISION

Faire de l'île une icône, un promontoire regardant Manhattan (*outlook hill*).

"Governors Island will re-emerge as extraordinary new public park that embraces all New York Harbor, its ecology, its history, its culture and its magnificent beauty : an icon for the city, a beacon in the harbor."

- Une transformation par la topographie
- Une île verte
- Une île comme nulle autre
- Une île sans souci

Un design écologique, durable, résilient. Le concept mise sur l'idée de l'évasion.

PROJETS

- Réhabilitation des quais
- Transformation du champ de parade en terrains sportifs
- Ajout de services dans le quartier historique
- Démolition et restauration des édifices
- Aménagements paysagers de l'île dont le secteur *The Hills*
- Créations de Grands événements comme le *Governors Island Art Fair* et le *World Trade Center Run to Remember*

AUJOURD'HUI

- Grande variété d'activités pour tous
- Riche programmation d'événements
- Nombreuses expositions

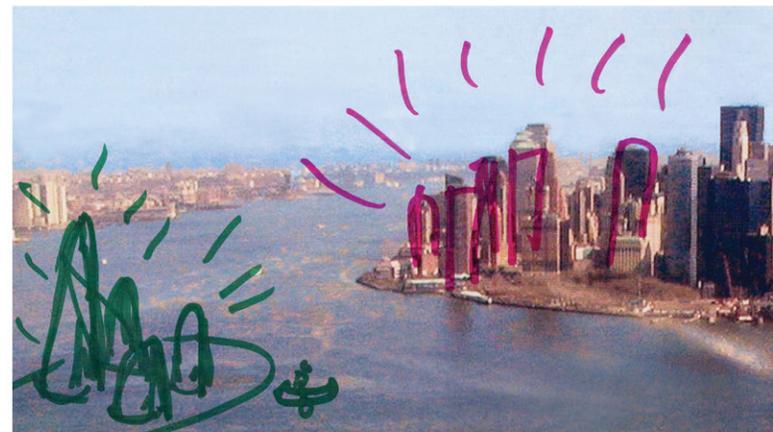
Des dizaines de bâtiments qui peuvent être réutilisés (1 million de pieds carrés répartis dans 52 édifices) et des zones de développement potentiel. Ces espaces disponibles sont gérés par le *Trust for Governors Island*.

FORCES

- Révéler un lieu historique qui n'existait pas
- Créer une nouvelle expérience paysagère
- Proposer une évasion à deux minutes de la ville
- Flexibilité des usages et des développements



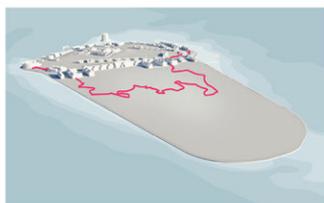
TRANSFORMATION THROUGH TOPOGRAPHY



Competition sketch - Governors Island needs a green, vertical presence in the Harbor.



Original size and shape of Governors Island.



Governors Island topography today with projected 100-year flood line.



Proposed topography moves the projected 100-year flood line.



Proposed topography raises part of the landscape for long-term planting above projected flood elevations.



Governors Island transformed with trees and planting.



Governors Island transformed.

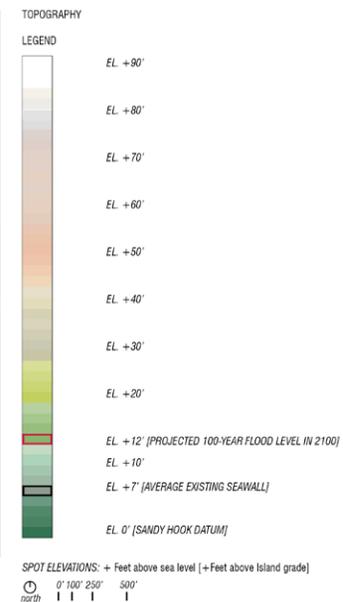
GOVERNORS ISLAND PARK AND PUBLIC SPACE MASTER PLAN PA085-3



Governors Island: Existing Topography



Governors Island: Proposed Topography



Manipulating topography on Governors Island creates small and large scaled spaces, conceals and reveals vistas, suggests intimate areas and shapes the 'ah-ha' moments within the Park and Public Spaces.



The Hills allow for 360 degree views of the Harbor.



The lower level Promenade accentuates the spectacular views and sensations at the water's edge.



The South Prow brings visitors close to the water and to the wetland gardens.

The 2.2 miles of the Great Promenade offer interesting views and experiences along the Harbor. A custom balustrade references marine life.

GOVERNORS ISLAND PARK AND PUBLIC SPACE MASTER PLAN PA085-13

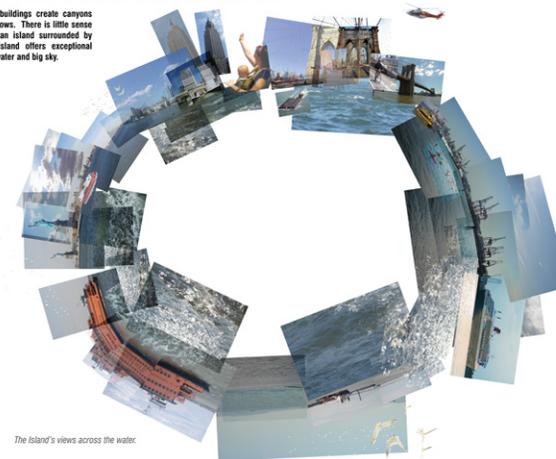
A GREEN ISLAND

The transformation of an abandoned military base into a public space with seasons, for contemplation and leisure, seems a dream: to change a bleak, windblown island into an idyllic destination, a verdant broccoli in the water.



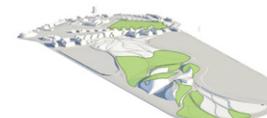
AN ISLAND LIKE NO OTHER

In Manhattan, tall buildings create canyons with their own shadows. There is little sense that Manhattan is an island surrounded by water. Governors Island offers exceptional sensations of vast water and big sky.

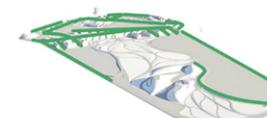


The Island's views across the water.

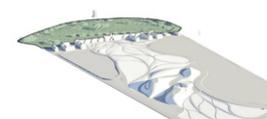
GOVERNORS ISLAND PARK AND PUBLIC SPACE MASTER PLAN PA085-11



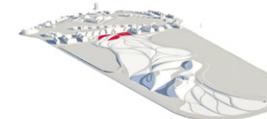
Open lawn



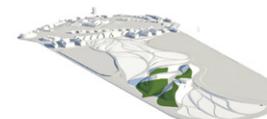
Allée planting



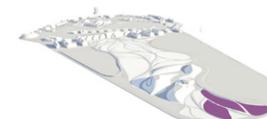
Historic canopies



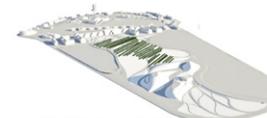
Flower gardens



Hillside species



Wetland garden collection



Botanic tree collection

The backbone of the planting concept is a core selection of trees, shrubs, and groundcovers from plant communities that are native and adapted to the New York region.

GOVERNORS ISLAND PARK AND PUBLIC SPACE MASTER PLAN PA085-7

ONTARIO PLACE, TORONTO, ONTARIO / EXHIBITION PLACE STRATEGIC PLAN 2017-2019



ONTARIO PLACE, TORONTO, ONTARIO

155 ACRES (63 HECTARES)

HISTOIRE ET GESTION

Site d'exposition ouvert en 1970.

2012, le gouvernement ontarien annonce la fermeture partielle de l'Ontario Place pour amorcer le processus de revitalisation. Un comité avisé est créé pour faire des recommandations au gouvernement.

2014, la province annonce sa vision à long-terme pour transformer le site en une destination à l'année longue.

Démarches effectuée par le *Ontario place revitalization minister's advisory panel report*.

Visiteurs dans les années 1980 :

- 3 300 000 personnes

Visiteurs en 2010 :

- 327 774 personnes

QUATRE TENDANCES OBSERVÉES

- Développements significatifs du secteur et du *waterfront* de Toronto
- Plusieurs milliers de nouveaux résidents habitent dans les environs
- La population de la province est plus âgée et diversifiée
- Une augmentation des sites de plaisir et de récréation pour les Ontariens

VISION

C'est le temps pour le changement.

« *Ontario place needs to change – and it needs to change now* »

Besoin de se repositionner à l'échelle locale, provinciale et nationale.

Live, work, play and discover on the waterfront.

« *an iconic public park that will reconnect Ontarians to the waterfront and will be open year-round for people to live, work, play and discover* »

- REIMAGINE
- RECONNECT
- REVITALIZE

« *The province is moving forward with a vision for Ontario Place to become a vibrant, year-round waterfront destination that builds on its legacy of innovation, fun and live music, and engages residents and visitors of all ages* »

OBJECTIFS

- Créer un nouveau parc public accessible à tous
- Répondre aux besoins des résidents immédiats en même temps qu'aux Ontariens et aux touristes
 - En compétition avec *Canada's Wonderland* et *Wild Water Kingdom*
- Reconnecter avec le lac Ontario : «*Toronto is a lakefront city*»
- Être plus qu'un parc d'amusement, une vitrine de la culture, du design innovant, de la technologie verte, des arts et de la beauté naturelle
- Accueillir des résidents sur une superficie de 10 à 15 % du territoire avec une architecture durable et une limite de hauteur
- Augmenter l'accessibilité, l'interaction, le développement durable



1. William G. Davis Trail
2. The Ravine with Moccasin Identifier
3. The Pavilion
4. Romantic Garden
5. Fire Pit
6. Bluff
7. Summit

Before



After



RECOMMANDATIONS

- 1 En faire un lieu d'excellence du design et du développement durable.
- 2 Tout nouveau développement doit rehausser la beauté naturelle de l'environnement, protéger les rives et faciliter l'accès public à l'eau.
- 3 Réserver 10-15 % de son territoire pour du développement résidentiel et un *resort* et/ou un hôtel.
- 4 Être un endroit où travailler, avoir des espaces de commerce et d'affaires.
- 5 Avoir une structure pour accueillir des événements, performances et festivals à l'année.
- 6 Être un lieu de divertissement et d'activités culturelles.
- 7 Être un centre de recherche et d'éducation pour l'excellence.
- 8 Être accessible en tout temps.
- 9 Être ouvert toute l'année et offrir des activités 4 saisons.
- 10 Être flexible et adaptable aux changements.
- 11 Démontrer du leadership en développement durable et en excellence du design.
- 12 Respecter et célébrer le paysage naturel et les liaisons historiques.
- 13 Intégrer les icônes architecturales dans les nouveaux projets.
- 14 Explorer le potentiel de mettre en place un plan directeur commun avec *Exhibition Place* pour enrichir l'expérience des visiteurs et en faire une destination unique.
- 15 Établir des partenariats public-privé.
- 16 Explorer le potentiel des donateurs individuels et des commandites corporatives.
- 17 Célébrer la diversité de la culture ontarienne.

18 Travailler avec le secteur public et les partenaires municipaux et provinciaux pour explorer de nouvelles opportunités de transport en commun.

Ils recommandent de ne pas construire des édifices en hauteur ni d'implanter de casino.

PROJETS D'AMÉNAGEMENT PROPOSÉS

- *Culture, discovery and innovation hub*
- *Blue Park*
- *Canal District and landscaped pedestrian bridge*
- *Celebration Common*
- *Park and Trail*

2017, Création du *Trillium Park and William G. Davis Trail*, 7,5 acres d'espaces verts remplaçant des stationnements.

FORCES

- Mémoire des installations de 1971 sur des îles artificielles
- Expérience paysagère et de proximité à l'eau
- Infrastructures et activités culturelles variées pour tous



Transforming Ontario Place, Ontario Ministry of Tourism, Culture and Sport, www.mtc.gov.on.ca/en/ontarioplace/images/Site-Map.jpg



Site Map



Concept Image of the Land Bridge

www.mtc.gov.on.ca/en/ontarioplace/vision.shtml

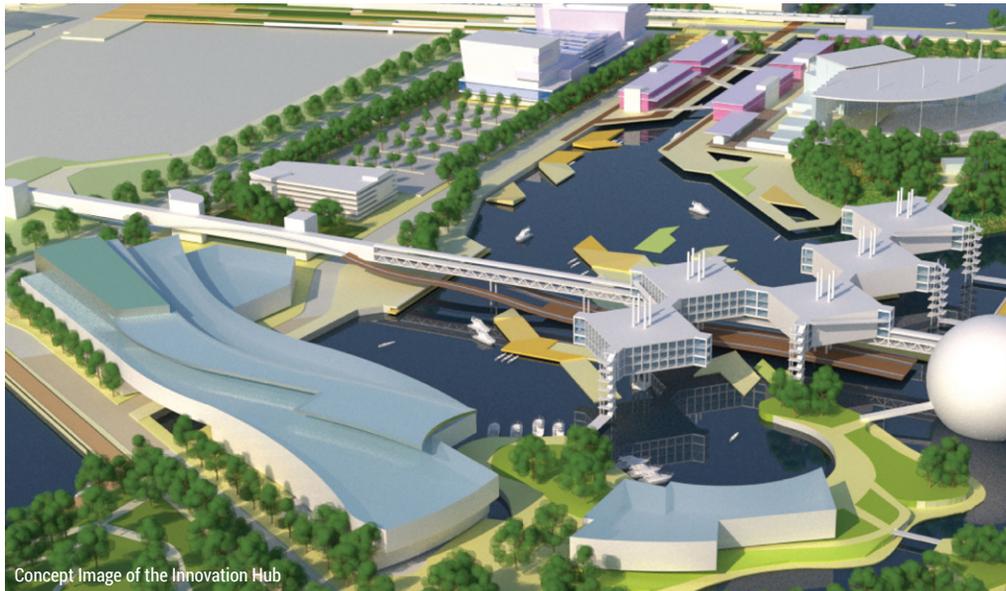


1. EXHIBITION PLACE
 - Owned by the City of Toronto
 - Governed by Board of Directors
 - 192 acres
 - Shares pedestrian bridges with Ontario Place

2. ONTARIO PLACE
 - Agency owned by the Province
 - Governed by Board of Directors
 - 155 acres including water lots
 - Shares pedestrian bridges with Exhibition Place

Ontario Place Revitalization, Minister's Advisory Panel Report, juillet 2012, p.39- 46, www.mtc.gov.on.ca/en/publications/OP_Revitalization_Report_2012.pdf

Transforming Ontario Place, Ontario Ministry of Tourism, Culture and Sport, www.mtc.gov.on.ca/en/ontarioplace/vision.shtml



Concept Image of the Innovation Hub

Public transit linkage possibilities | Bay Consulting Group/AECOM 2011



Ontario Place could be reconnected to adjacent neighbourhoods through innovative and improved active transportation, public transit, roadway links and trails. The sample map above illustrates potential new road and rail extensions (Bay / AECOM 2011).

Ontario Place Revitalization, Minister's Advisory Panel Report, juillet 2012, p.39- 46, www.mtc.gov.on.ca/en/publications/OP_Revitalization_Report_2012.pdf

EXHIBITION PLACE STRATEGIC PLAN 2017-2019

197 ACRES (80 HECTARES)

HISTOIRE ET GESTION

Ancien poste de traite français construit en 1750.

Fin 18e siècle, siège d'une garnison militaire anglaise.

Lieu d'exposition agricole / industrielle depuis 1846.

Plusieurs démolitions et nouvelles constructions au fil des décennies.

Aujourd'hui plusieurs grands centres d'exposition, de congrès, amphithéâtres, stades sportifs, piste de course Indy, monuments et fontaines, Fort York, édifices, sites et aménagements historiques, entouré de voies rapides, entre ville et eau.

2016 : 5,5 millions, 365 événements

FONCTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Gérer les édifices publics, les espaces événementiels et les espaces verts
- Être partenaires des activités et des fonctions commerciales
- Intendance dans la gestion des sites et des édifices patrimoniaux

PHASAGE

2009-2013 — planification stratégique avec un intérêt marqué pour un futur ancré dans la valeur historique du site.

2014-2016 — enjeux de transformation pour accueillir les jeux Pan Am de 2015.

2017-2019 — favoriser l'intégration du site comme communauté.

VISION

Servir de destination majeure «*Gathering Place*» tout en protégeant le patrimoine bâti et naturel.

MISSION

- Générer des retombées économiques pour la Ville
- Développer les événements existants
- Augmenter l'image du lieu comme ressource publique, verte et patrimoniale
- Voir les opérations à travers la lentille des affaires
- Maintenir une opération à long-terme stable financièrement
- Gérer et programmer *Exhibition Place* en respectant la communauté locale

OBJECTIF POUR L'ESPACE PUBLIC ET L'INFRASTRUCTURE

- Définir une vision à long terme (15 ans +)
- Maintenir les équipements de grande qualité
- Améliorer toutes les formes d'accès au site
- Produire un document qui renforce la vision, identifie les opportunités de développement, les usages publics et la préservation

PRINCIPAUX INTÉRÊTS

- Opter pour une croissance et rentabilité économique dans une perspective de développement immobilier et développement durable.

- Miser sur la reconnaissance de l'organisation, de la gestion efficace et efficiente, de la performance financière.

FORCES

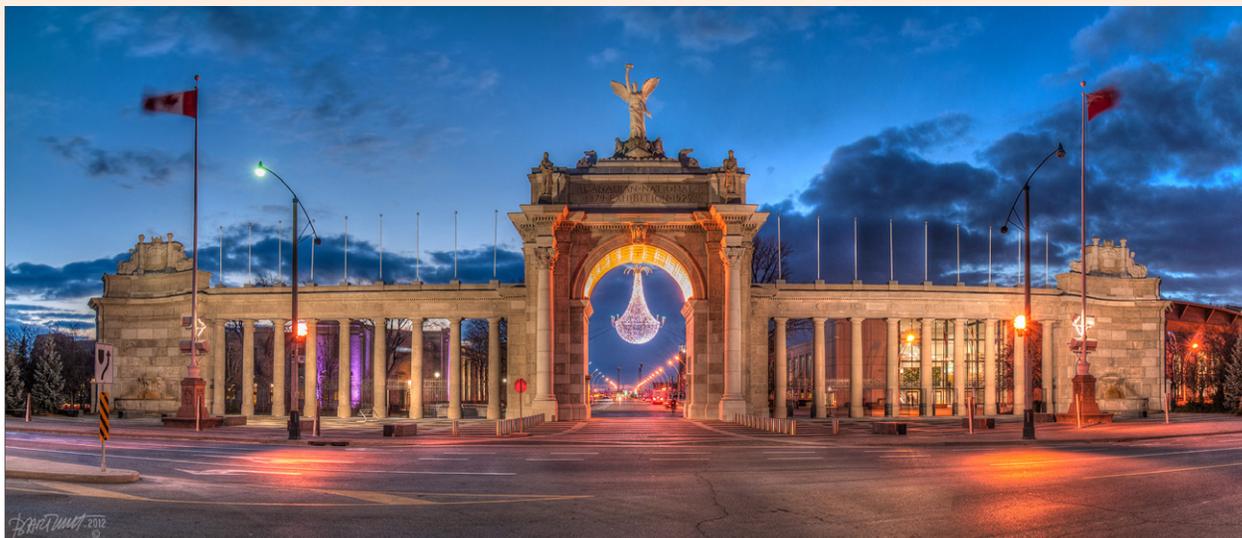
- Grands rassemblements (sports, congrès)
- Potentiel de développement
- Sites, aménagements et édifices historiques



Princes Gate Sculpture by Charles McKechnie (1927), Toronto Sculpture, Dittwald, 2006, <http://www.dittwald.com/torontosculpture/>



Exhibition Place Strategic Plan 2017-2019 (Draft), p.17, www.explace.on.ca.



Princes' Gate, 2012, mapio.net



The Dufferin Gate in 1962. CNE Archives, Manuscript group 5, File 728, Item 3. Spacing Toronto, 4 mars 2016, spacing.ca/toronto/2016/03/04/the-top-sided-hoop-of-the-cne/.



BMO Field, Toronto, Nick Turchiaro-USA TODAY Sports, www.bluebirdbanter.com/2015/3/23/8279359/happy-news-argos-to-sign-lease-with-bmo.



Ontario Government Building, Occasional Toronto, 2017, occasionaltoronto.blogspot.ca/2017/09/grandeur-at-exhibition.html.



Exhibition Place from CN Tower, c.2014, Michal Řeháček, <http://photos.michal-rehacek.cz/canada/img/hippo/route01.jpg>



Exhibition Place Strategic Plan 2017-2019, p.7, www.explace.on.ca



Exhibition Place Grounds Map, July 2017, www.explace.on.ca

BELLE ISLE PARK, DÉTROIT, MICHIGAN



DOWNTOWN
DETROIT

BELLE ISLE
PARK

BELLE ISLE PARK, DÉTROIT, MICHIGAN

982 ACRES (397 HECTARES), 4 km² SUR LA DETROIT RIVER

HISTOIRE ET CONCEPT D'ORIGINE

Les français s'y sont installés au 18e siècle, nommé alors Île aux cochons, superficie plane, site marécageux.

Aménagé par le plus célèbre architecte paysagiste Frederick Law Olmsted en 1880-1883.

La conception du premier parc important confiée à Olmsted, après celui du mont Royal, débute en 1881, année de publication de son rapport décrivant ses plans pour la montagne. À l'opposé du site montréalais, celui du parc de Détroit est plat, c'est une île, une terre basse mal drainée, dans un étroit chenal (le lac *St. Clair*) entre les lacs Huron et Érié. Mais, tout comme pour le mont Royal, Olmsted refuse d'accoler à cette création le terme de parc. À Montréal, l'objet de sa conception est une montagne, à Détroit, une île, et la conception de l'un et l'autre ne s'articule pas autour d'aménagements traditionnels de parc. À Belle Isle, Olmsted suggère de ne retenir et mettre en valeur qu'un seul élément de paysage, soit la vaste partie boisée de l'île. Convenablement taillé et éclairci, assure-t-il, ce boisé, plein de promesses, offrira en peu de temps des « éléments de décor sylvestre d'un type et d'un caractère nettement plus imposants » que ce qui a pu être produit à grands frais à New York, dans Central Park. C'est une noble ambition, déclare-t-il aux gens de Détroit, que d'entretenir une forêt de telle sorte que, année après année, « son caractère forestier pittoresque et imposant » gagne en richesse.

Le sol gorgé d'eau constitue la plus grande difficulté du site et impose les principaux travaux de génie. Olmsted propose donc la construction d'une pro-

menade formelle, menant en droite ligne au cœur de l'île et bordée, de part et d'autre, de canaux sinueux encerclant la vaste étendue boisée de l'extrémité ouest de Belle Isle. Des pompes à air, vidant régulièrement les canaux, assureront le drainage du sol. Ce dernier permettra également la création, dans ce secteur, d'un pré de 80 acres (32,4 ha), « *The Prairie* », accueillant à l'occasion parades militaires et grands rassemblements populaires et, à d'autres moments, demeurant simplement un pré d'une grande étendue où paissent les moutons. Afin de consacrer la majeure partie de l'île exclusivement à la forêt, Olmsted prévoit concentrer la plupart des bâtiments et événements destinés aux foules, à l'extrémité de l'île la plus rapprochée de la ville. Cela donnera lieu à plusieurs structures de fête, dont le bâtiment principal, une remarquable construction de 400 m de long, « *Shingle style* », avec un quai à niveaux multiples pour les navettes d'eau, une arcade ombragée le long de la plage destinée à la baignade, et un stade.

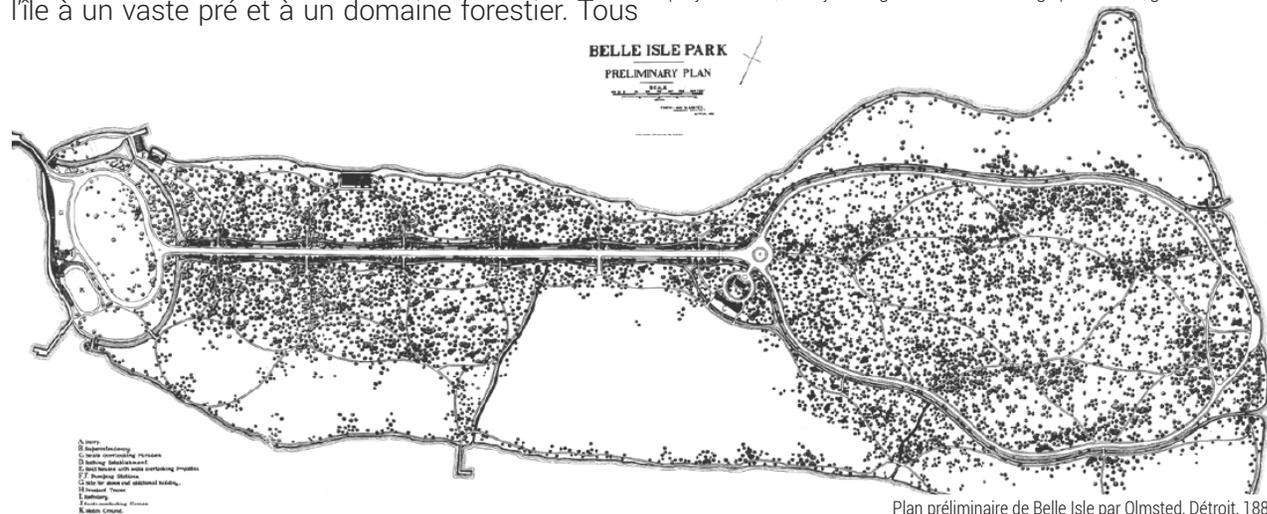
Concentrant la majorité des structures à son extrémité la plus rapprochée de la ville, où se trouveraient les quais pour les traversiers, il consacre le reste de l'île à un vaste pré et à un domaine forestier. Tous

ces plans témoignent de la prodigieuse imagination d'Olmsted dans l'élaboration de concepts dérivés du caractère propre à un site, et chacun d'eux marque une étape décisive de sa carrière de créateur de parcs publics.

Au fil des années, plusieurs nouvelles constructions s'ajoutent au parc: le premier pont (1893), les écuries (1895), le casino (1899), ainsi que les canaux et les lagon.



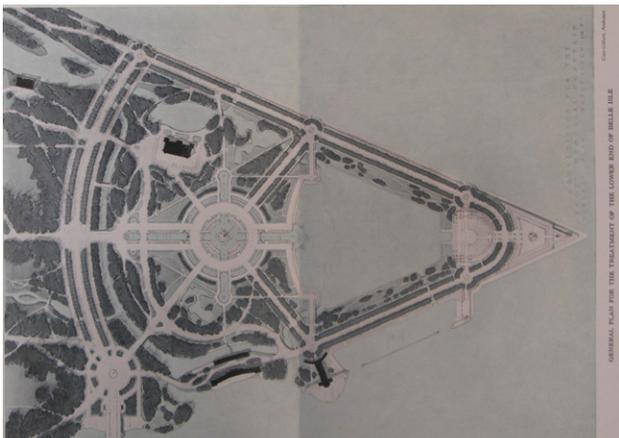
Courting on Grand Canal in Belle Isle Park in the Detroit River, 1907, Detroit Publishing Company Collection, Library of Congress Prints and Photographs Division, greatlakesecho.org.



Plan préliminaire de Belle Isle par Olmsted, Détroit, 1883



1. MAIN ENTRANCE
 - Reorganize Traffic Lanes, Signaling, and Signs for Improved Circulation
 - Directional Signs to Major Entrances
 - Pedestrian Promenade along River Connects Plaza East and West
 - Promote Cabaret Red Hook as an Entrance Point to Belle Isle
2. POINT OF ARRIVAL
 - Roadwork with Sculptural Ford Point
 - Large Landscaping with Four Season Interest
 - Access Lighting
 - Fossil Trees
3. MAINTENANCE COMPLEX
 - New Maintenance and Service Buildings
 - New Harbor Master Facility and Dock
 - Pumping Station Improvements
 - Coastal Access
 - Train Service Center
 - Employee Parking
4. ADMINISTRATION AND VISITORS CENTER
 - Visitor Information Offices and Meeting Rooms
 - Visitor Information and Train Stop
 - Police Station
 - Park Facilities Restoration Center
 - Belle Isle Library and Archives
 - Building to Complement Historic Casino Architecture
5. SCOTT FOUNTAIN
 - Convert Existing Restaurant to Pedestrian Plaza
 - Restore Restoration Exhibit
 - Landscape Annual Maintenance Program
 - Visitor Parking Area and Train Stop
 - Special Landscape Treatment with Flower Gardens
 - Pedestrian Connections to Central Promenade and to Binon
 - Bus Stop
 - Bus Improvements to Complement Promenade, with Fossil Gardens
6. SUNSET POINT
 - Hardscape Plaza and Edge Treatment with Panoramic Views
 - Garden Festival Functions
 - Interpretive Sculpture with Emphasis on Detroit River
 - Programmed Lunch Time Activities
 - Annual Dinner Close to Boat Cabaret Easting Exhibit, Sculpture
 - Train Stop
7. ENHANCE ROAD AND PARKING AREAS
 - Infrastructure Improvements for Paving and Utilities
 - Elaborate Traffic Lanes
 - Reduce Roadway Widths
 - Road Layout Appropriate to Park Setting
 - Historic Lighting
 - Coordinate Sign Program
 - Reduce On-Street Parking to Enhance River Views
 - Program New Parking Areas for Needs and Activities
 - Advise Road Alignment to Highlight Views and Complement Buildings
 - Use Existing Road Alignments to Develop Off-Street Parking Areas
8. RENOVATED CASINO
 - Multi-Purpose Banquet Facility
 - Expanded Program Use by Creating a Terrace Lawn and Greenway
 - Gallery
 - Open Very Fine Social Terrace
 - Service Plaza and Service Structures with Train Stop
9. GREAT LAWN
 - Large Lawn for Open Greenway Space
 - Amphitheater and Portable Stage
 - Holiday Tree Display
10. LAKE TAKOMA STRAND
 - No Motorized Vehicles (Except Trains) on Strand
 - Pedestrian Pedestrian Environment and Pathway Lighting
 - Mountain Plaza Pavilion with Terrace Deck
 - Safe Canoe Shelter and Public Boat Connection
 - Ice Skating on Lake Takoma
11. CENTRAL PICNIC GROUNDS
 - Pedestrian Trail System to Connect Island Access
 - Improve Picnic Amenities and Highlight Historic Shelter
 - Update Natural Drainage Techniques to Minimize Flooding
 - Enhance Tree and Lawn Maintenance Program
 - Convert Picnic Way and Main Road into Parking Areas
12. CENTRAL PROMENADE
 - Restrict or Close to Motorized Vehicles during Events on the Weekends (Except Trains)
 - Public Promenade
 - Improve Monument Setting with Floral Garden Features
 - Weekend and Holiday Events Mall
 - Decorative Paving
 - Pedestrian Scale Site Furnishings and Lighting
13. BELLE ISLE PLAYSCAPE
 - New Confort Station
 - Play Equipment and Features for Tots and Children
 - Train Stop and Trail Connections
 - Parking Area
14. CULTURAL CENTER
 - Restore Brickwork Band Shell
 - New Parking Area for 200 Cars and 8 Train Buses
 - Cultural Facilities Observation Center
 - Nancy Brown Cadillac History Plaza
 - Gift Shop - Information and Ticket Purchase
 - Exhibit Space and Theater
 - Staff Offices
 - Train Stop
 - Restore Johnson Memorial Gardens with New Specialty Gardens
 - New Japanese Garden Attraction
 - Restore Conservatory
 - Restore Aquatics into Great Lakes Interpretive Center
 - Restore Greenhouse Complex with Retail and Thriftly Focus
 - Children's Garden
 - Connect Institute (White House to a Museum) - Visitor Organization
 - Hedges
 - Expand and Improve Dutton Great Edin Museum
 - Interpretive Displays
 - Interpretive Plaza
 - Visitor Sign Meeting
 - Water, Tabled Terrace Stop
 - Convert Existing Maintenance Facility into Cultural Court
 - Open Air Exhibition, Exhibit and Displays
 - Home Base for the Children's Activities Space or Theater
 - East Wing for the Sports Greenway Activity Center
 - Art's Bridge with Open Workshops / Demonstrations / Artworkshops
 - Interpretive Program
 - See MB restores Seasonal Events Place (overall, color and, maybe wrap)
 - Maintenance (Sanitary Facility)
15. ENVIRONMENTAL AWARENESS CENTER
 - Restore Existing Safety Land Zone
 - Promote Great Lakes Ecology and the Detroit River
 - Develop New Nature / Learning Center with Interactive Exhibits
 - Nautical and Other Nature Staff Offices
 - Viewing Exhibition Hall
 - Environmental Research Laboratory (Interpretive)
 - Michigan Wildlife / Habitat Exhibit
 - Urban Zoo Biomimicry as Exhibit Overlook
 - Possible Charter School for Natural Resources
 - Parking for 250 Cars / Train Stop
16. ATHLETIC FIELDS
 - Restore Athletic Facilities
 - Promote Special Events
 - Off-Street Parking Requirements
 - New Automobile Bridge
 - Pedestrian Connections to Beach at Existing Bridge
 - Restore Shared Road to Create Open Space to the River
 - Sports Plaza (Basketball, Roller Hockey, etc.)
 - Sports Pub at Athletic Pavilion with Train Stop
17. SHORELINE STABILIZATION AND ENHANCEMENT
 - Complete Shoreline Stabilization Program
 - Use Natural Stabilization Methods where Applicable
 - Use High Quality Stabilization Materials Complementary to Park Setting
 - Encourage Public Use and Safe Access
18. NATIVE FOREST PRESERVE
 - Clear Landscaping and Control of Motorized Vehicles (Except Trains)
 - Convert Roads to Bicycle / Pedestrian Ways
 - Evidence Terrace and Non-Native Plants
 - Identify, Preserve and Store Landmark Trees
 - Enhance Trail System
 - Continue Woodland and Wildlife Management Program
 - Program Based on a Living Laboratory for Environmental Education
19. GROUP PICNIC AREA
 - Group Picnic Shelter and Amenities
 - Pathway Leading to Restroom Pav
 - Restore Historic Woodside Confort Station
 - Convert Woodside Drive for Picnic Parking with Train Stop
 - Industrial Ballfield and Children's Play Area
20. COAST GUARD
 - Integrate into Educational / Interpretive Framework
 - Enhance Appearance
 - International Flag Display of Great Lakes Shipping
21. BROAD MEADOW
 - Create a Landscape of Native Grasses
 - Bicycle and Pedestrian Ways
 - Enhance Setting for Lavergne Lighthouse
22. BLUE HERON LAGOON
 - Viewing Boardwalk
 - North Shore Sea Lawn
 - Reopen Connections to River
 - Fish Stocking Program
 - Model Yacht Regatta
 - Fishing Demonstrations and Displays
 - Ice Fishing
23. BLUE HERON CENTER
 - Restore Historic Stable Structure
 - Contemporary Building for East End of Park
 - Golf Pro Shop
 - Restaurant with Outdoor Seating Area
 - Island Store (Refreshments, Fishing Supplies, Picnic Needs, Kay Kits, Model Yachts)
 - Green Country Skiing Rental
 - Parking for 300 Cars and Train Stop
 - Groupy Existing Nature Court (as Sanitary Maintenance Facility)
24. WATER INTAKE HOUSE
 - Coastal Access
 - Special Access Lighting for Historic Water House
 - Educational Tours
25. NEW NINE HOLE GOLF COURSE
 - Layout Accommodates Modern Game
 - Teaching / Practice Facilities (putting green, chipping area, and driving range)
 - New Golf Maintenance Facility
 - Natural Drainage System
 - Restore Public Access to Lake Mackinac and Riverbank Point
26. DETROIT YACHT CLUB
 - Private Club
 - Cooperation with Island Activities
27. CANAL IMPROVEMENTS
 - Complete Existing Restoration
28. EXPAND BEACH
 - Bath House with Train Stop
 - Beach Volleyball Courts
 - Water Ski Attraction
 - Portable Punting / Sailboard Connection
 - Boardwalk, Dunes, Beach from Other Dunes
 - Viewing Area for Annual Hydroplane Races
29. NORTH SHORE ESPLANADE AND BOULEVARD
 - Street Drive with Views of Detroit Skyline
 - Separate Pedestrian and Bicycle Ways
 - Lighting and Sign Furnishings Committed with character of MacArthur Bridge
 - Special Paving and Hardscape River Edge Promenade
30. RENOVATE HISTORIC POLICE STATION
 - Historical Bed and Breakfast Inn
 - Additional Parking
 - Front Garden with Great Drop-Off
 - Alternate Use: Park Ranger Facility
31. BOAT CLUB RENOVATION
 - Restore Existing Historic Building
 - Water Recreation Amenities
 - Destination Restaurant
 - Conference Center
 - New Boat Slip / Marina Club
 - Rowing Club to Remain
 - Water Taxi to Downtown and Train Stop



General Plan for the Treatment of the Lower End of Belle Isle, c.1925, Cass Gilbert Architect, Bentley Historical Library, University of Michigan, smithsoniangardens.wordpress.com



2017 Chevrolet Detroit Grand Prix Track Map, <http://detroitgpm.com>.



Belle Isle State Park, Glen Moon, Historic Indian Village Association & Indian Village Men's & Women's Garden Clubs, www.historicindianvillage.org/wmfga/daffodil-day-april-20/belle-isle-state-park/.

CONCEPT DU MOUVEMENT CITY BEAUTIFUL

Le parc pittoresque de Olmsted est réaménagé par Cass Gilbert dans les années 1920. Propre au mouvement *City Beautiful*, il propose un aménagement symétrique, une augmentation de la superficie de l'île, et une implantation de la *Scott Memorial Fountain*.

LE PARC

Plus grand parc urbain insulaire des États-Unis, plus grand que Central Park.

Le *Belle Isle Park* inclut *Belle Isle Aquarium*, *Anna Scripps Whitcomb Conservancy*, *Belle Isle Nature Center*, *Detroit Yacht Club*, *Dossin Great Lake Museum*, *Giant Slide*, *Belle Isle Beach*, pêche 4 millions de visiteurs par année.

Principal espace de la ville pour des événements et activités à grand déploiement.

Le circuit de courses automobiles où se tient le *Chevrolet Detroit Grand Prix* et le *IndyCar Series*, est établi depuis 1982.

GESTION ET MISSION

2013, un promoteur veut acheter l'île pour établir le *Commonwealth of Belle Isle*, une nation de 35 000 personnes, communauté autonome avec son gouvernement, sa monnaie et son système de taxation, coût de 300 000 \$ pour avoir la citoyenneté.

Depuis 2013, *Belle Isle* est géré comme un *State Park* par le *Michigan Department of Natural Resources (DNR)*, pour un bail de 30 ans. La ville demeure propriétaire, la *DNR* assume les responsabilités de gérer le parc selon les standards élevés

du système de parc d'État. Le *Michigan Department of Transportation* prend la responsabilité des routes et des ponts. Grâce à cela, la Ville économise 4 à 6 millions de dollars par année.

Le projet de restauration en cours est mené par la *Belle Isle Conservancy*, une organisation sans but lucratif bénévole dédiée à la préservation et la restauration de l'île comme une belle et unique ressource urbaine. Le projet est possible grâce à la participation de plusieurs fondations privées, dont *Kresge Foundation*, *Hudson-Webber Foundation*, *John S. James L. Knight Foundation*, organisées par la *Belle Isle Conservancy* qui travaille en collaboration avec le *DNR* notamment pour le développement du plan directeur des chemins (*Belle Isle trail system*) et du *Perimeter Loop*.

On estime à 1 million de dollars annuel en temps bénévole.

The Belle Isle Conservancy's mission is to protect, preserve, restore and enhance the natural environment, historic structures and unique character of Belle Isle as a public park for the enjoyment of all – now and forever. A result of merging four groups dedicated to supporting the park, the Belle Isle Conservancy works in close partnership with the Michigan Department of Natural Resources and the City of Detroit to bring additional resources to supporting and sustaining the park.

Depuis 2015, les autos ont besoin d'un passeport récréatif pour entrer sur l'île. Moyennant un coût annuel, les entrées sont illimitées. Un coût d'entrée s'applique pour ceux qui ne détiennent pas de passeport, les non résidents et les touristes.

2015, projet d'hôtel refusé, approbation pour un café, réflexion pour un camping.

2015, *Biederman Redevelopment Ventures*, firme d'urbanisme de New York engagée pour établir

un plan stratégique.

Aujourd'hui, le parc est toujours parmi les plus importantes attractions touristiques de la ville. On y vante les espaces naturels, la pratique d'activités récréatives et les nombreuses institutions muséales. On vend sa superficie, ses institutions et les espaces pour la tenue d'activités (marche, regarder les bateaux, vélo, BBQ, etc.) On met de l'avant qu'il s'agit d'un parc du père de l'architecture de paysage, Frederick Law Olmsted. On mise beaucoup sur les activités sportives (excursion, kayak, pêche, plage, terrains de sports), sur la possibilité de s'installer pour jouer, manger, relaxer, etc., et sur la nature et l'histoire (édifices anciens, monuments). Un site pour tous les intérêts. Toutes les attractions sont gratuites.

L'expression « *jewel* » est souvent utilisée. La notion de tradition est importante. « Nos parents s'y baignaient, s'y divertissaient ». C'est un peu comme le mont Royal. Il y a une histoire commune. Il y a une fierté collective.

« *Marks life moment* », un endroit pour célébrer des moments de la vie

L'île n'est pas desservie par le transport en commun.

BELLE ISLE MASTER PLAN

Hamilton Anderson Associates, Detroit

Client : *City of Detroit, Department of Recreation*

Élaboré entre 1996 et 2000

2004 *ASLA Professional Awards*

ENJEUX

35 ans de sous-financement, de crime, de manque d'investissement, de mauvaise gestion, d'entretien déficient, de services inefficaces et de trafic trop élevé ont altéré les paysages de l'île.

Édifices et des paysages en détresse, manque d'allées piétonnes, voies automobiles dominantes, aires naturelles vulnérables.

Des problèmes fiscaux ont entraîné une dégradation aux paysages et aménagements de l'île.

Sous-utilisation des bâtiments. Besoin d'établir des zones d'intervention et des recommandations quant à l'entretien et à la réappropriation.

VISION

The new plan focuses on enhancing the quality of the public realm while identifying stable sources of revenue to support renovations and ensure the park's long-term viability. It weaves elements of history, environment, and design into a program to improve the public's experience, to explore appropriate revenue opportunities, to create efficient management and operations practices, and to establish consensus for future direction of the island.

Respect de l'environnement naturel pour les générations futures, possibilité de se promener le long de la plage, qualité du lieu et de l'expérience. Intérêt historique, environnemental et culturel.

Le plan directeur ne vise pas tant la restauration du parc que la restauration du rôle du parc dans la ville et la vie des *Detroiters*.

PRINCIPES

- *Natural Uniqueness*
- *Historic Conservator*
- *Learning Center*
- *Gathering Place*

Valoriser l'esprit qui définit Belle Isle.

Lieu de conservation historique, centre d'apprentissage, environnement naturel unique, lieu de rassemblement familial.

FORCES

- Lieu inscrit dans la mémoire des résidents
- Site avec des aménagements et des édifices historiques
- Plus important parc public de la ville
- Accès à l'eau
- Activités récréatives
- Infrastructures culturelles
- Grands événements urbains



CE QUE L'ON RETIENT :

GOUVERNANCE (PROPRIÉTÉ ET ADMINISTRATION)

GOVERNORS ISLAND : *National Park Service // Trust for Governors Island*

ONTARIO PLACE : *Government of Ontario // Ontario Ministry of Tourism and Culture*

EXHIBITION PLACE : *City of Toronto // Board of Governors of Exhibition Place*

BELLE ISLE : *City of Detroit // Michigan Department of Natural Resource, Belle Isle Conservancy & Belle Isle Park Advisory Committee*

VISIONS ET INTENTIONS

GOVERNORS ISLAND : ouvrir et révéler le site au public, valoriser l'histoire et l'héritage architectural en créant un nouveau parc au milieu de la baie à la jonction entre la Hudson River et la East River.

ONTARIO PLACE : c'est le temps d'un changement, repositionnement à l'échelle locale, provinciale et nationale, augmenter l'achalandage pour en faire une nouvelle destination pour vivre, travailler, s'amuser et découvrir.

EXHIBITION PLACE : croissance et rentabilité économique dans une perspective de développement immobilier et de développement durable. Atteindre les plus hauts standards d'excellence comme destination sportive, d'affaires et d'amusement. Désir d'intégrer la communautés locale.

BELLE ISLE : Redorer l'image et l'aménagement d'un joyau au milieu de la Detroit River. Restaurer ce lieu historique et consolider quatre principes/fonctions : Lieu de conservation historique, centre d'apprentissage, environnement naturel unique, lieu de rassemblement familial.

CADRE BÂTI

GOVERNORS ISLAND : protéger la majorité des édifices, rechercher des locataires, réserver des zones pour de futurs développements.

ONTARIO PLACE : préserver les édifices en place, générer une mixité d'occupation, ajouter un développement résidentiel.

EXHIBITION PLACE : gérer et protéger les édifices existants.

BELLE ISLE : conserver et restaurer les édifices historiques.

PAYSAGE

GOVERNORS ISLAND : Concours international, concept fort « Faire de l'île une icône, un promontoire regardant Manhattan », transformation significative. La promenade, le rapport à l'histoire, à l'eau, à Manhattan et l'expérience paysagère sont privilégiés.

ONTARIO PLACE : Séquence d'aménagements paysagers pour transformer le site, valoriser les abords du lac Ontario et améliorer la beauté naturelle de l'environnement.

EXHIBITION PLACE : valoriser la ressource «verte» pour contribuer à l'image de marque du site.

BELLE ISLE : revaloriser l'héritage de Frederick Law Olmsted, restaurer les paysages naturels.

PROGRAMMATION

GOVERNORS ISLAND : grande variétés d'activités à petit et moyen déploiement.

ONTARIO PLACE : quelques activités à moyen et grand déploiement.

EXHIBITION PLACE : activités à grand déploiement.

BELLE ISLE : activités à petit, moyen et grand déploiement.

CIRCULATION ET ACCÈS

GOVERNORS ISLAND : arrivée uniquement par bateau, circulation piétonne et cycliste. Proposer une évasion de la ville.

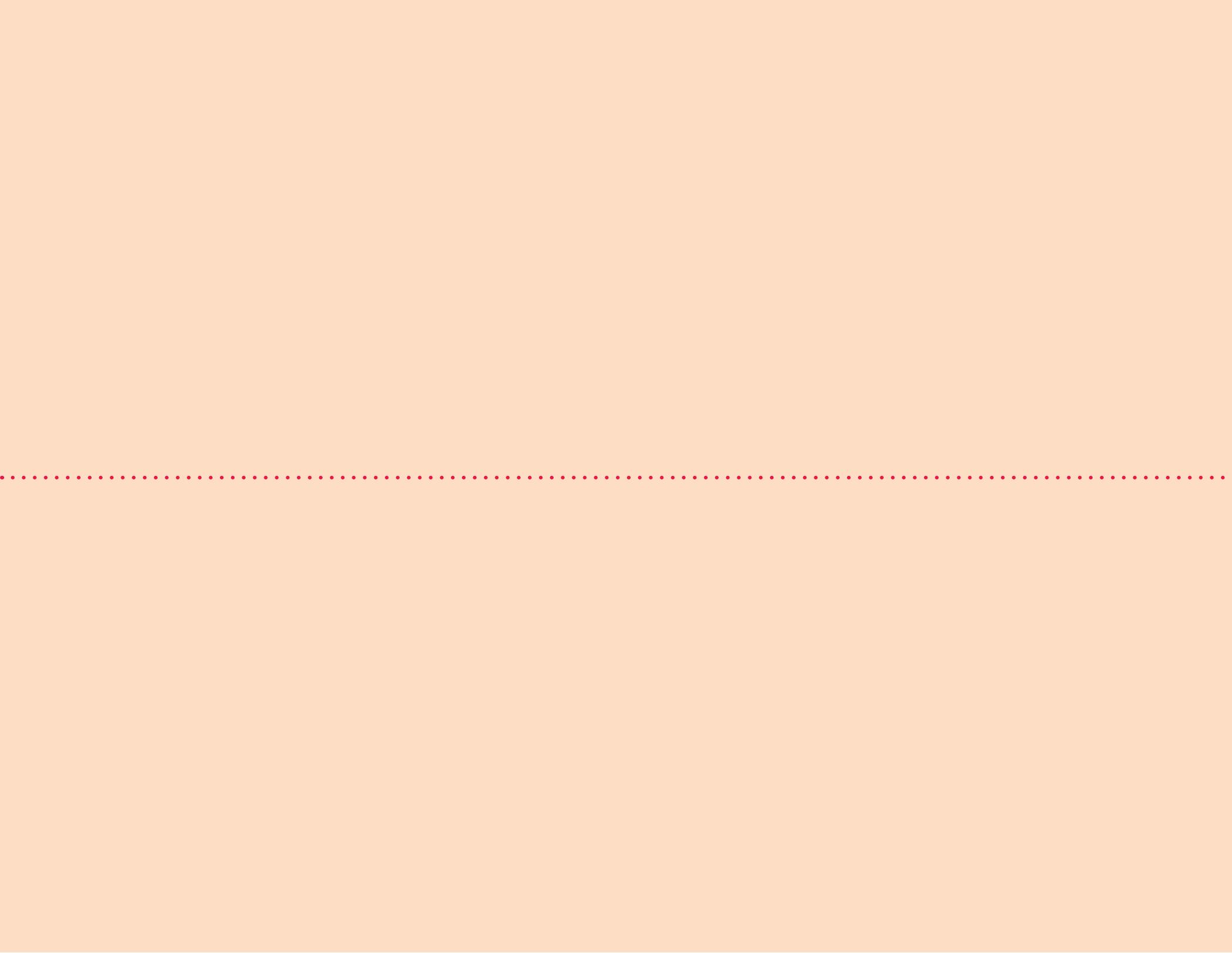
ONTARIO PLACE : trois accès, une piétonne, deux véhiculaires, par bateau privée via marina. Difficile d'accès en transport en commun, désir d'améliorer l'expérience piétonne.

EXHIBITION PLACE : automobile, train, *streetcar*, difficile d'accès pour les piétons, l'accès est un enjeu principal à améliorer en raison de l'auto-route et des voies ferrées

BELLE ISLE : uniquement par voiture avec un passeport annuel, par bateau privée via marina.

SUPERFICIES COMPARATIVES

GOVERNORS ISLAND	172 ACRES (70 HA)
ONTARIO PLACE	155 ACRES (63 HA)
EXHIBITION PLACE	197 ACRES (80 HA)
BELLE ISLE	982 ACRES (397 HA)
PARC JEAN-DRAPEAU	662 ACRES (268 HA)





CONSTATS,
RECOMMANDATIONS,
VISIONS
D'AMÉNAGEMENT
ET PROPOSITIONS
DE DÉMARCHES À
SUIVRE POUR LA
CRÉATION D'UN PLAN
DIRECTEUR DES
AMÉNAGEMENTS DU
PARC JEAN-DRAPEAU

PARC JEAN-DRAPEAU



CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Immense enjeu de perception : « Le parc Jean-Drapeau : un bar à profits pour le privé » (Jean-Claude Marsan).

Le parc Jean-Drapeau est un territoire sensible, comme le mont Royal, le Vieux-Port. Il faut l'aborder comme lieu incarnant l'âme et l'identité de Montréal.

Audace, ambition et innovation devraient guider les actions.

Donner une direction claire au parc Jean-Drapeau. Tout en maintenant sa vocation de destination (La Ronde, Casino, Osheaga, GPF1), repenser le parc Jean-Drapeau comme un grand parc urbain public.

L'esprit « parc » doit transcender toutes les démarches et actions.

Maintenir la vocation de lieu festif, culturel et de rassemblement.

Imaginer l'intégration de la Cité du Havre dans le parc Jean-Drapeau.

Tirer profit d'infrastructures reconnues comme des attraits touristiques majeurs (Habitat 67, Biosphère, circuit Gilles-Villeneuve).

Revoir la gouvernance du parc.

VISER L'EXCELLENCE DE L'AMÉNAGEMENT

- Design contemporain
- Pris en compte du développement durable
- Emphase portée sur les ressources naturelles et l'intégrité écologique
- Plan lumière inscrit dans les orientations stratégiques (hiérarchie, intensité, ambiance, mise en valeur)

Miser sur l'expérience paysagère, les parcours de promenade, la proximité à l'eau et les témoins historiques.

Repenser les accès, les circulations pour favoriser la découverte des îles et l'impression d'être dans un site unique.

Implanter un système léger de transport (navettes tramways, monorails) pour faciliter le transport et la découverte des îles.

Penser l'aménagement jour comme soir, été comme hiver.

Relier les attraits du parc.

Commémorer l'Expo 67, mais arrêter la nostalgie de ce moment, être visionnaire pour réinventer le lieu.

Proposer une intervention forte pour marquer le renouvellement de l'identité du parc.

Réinstaurer la notion d'attachement et de fierté collective au parc Jean-Drapeau à l'instar du parc du Mont-Royal. Rappeler qu'il s'agit du plus ancien grand parc public de Montréal.

MISER SUR L'HISTOIRE, LE PATRIMOINE, LE FLEUVE ET LES ÎLES

- Une île nommée par Champlain habitée par les premiers français;
- Une île comme défense militaire britannique;
- Une île comme grand parc public pour les Montréalais;
- Des îles inventées au milieu du fleuve pour accueillir le monde à l'Expo 67 et aux Jeux Olympiques de 1976.

Préserver l'ambiance des Floralies et le jardins du Québec, mais repenser l'ensemble du secteur.

Réhabiliter le système des canaux et la magie y étant associée.

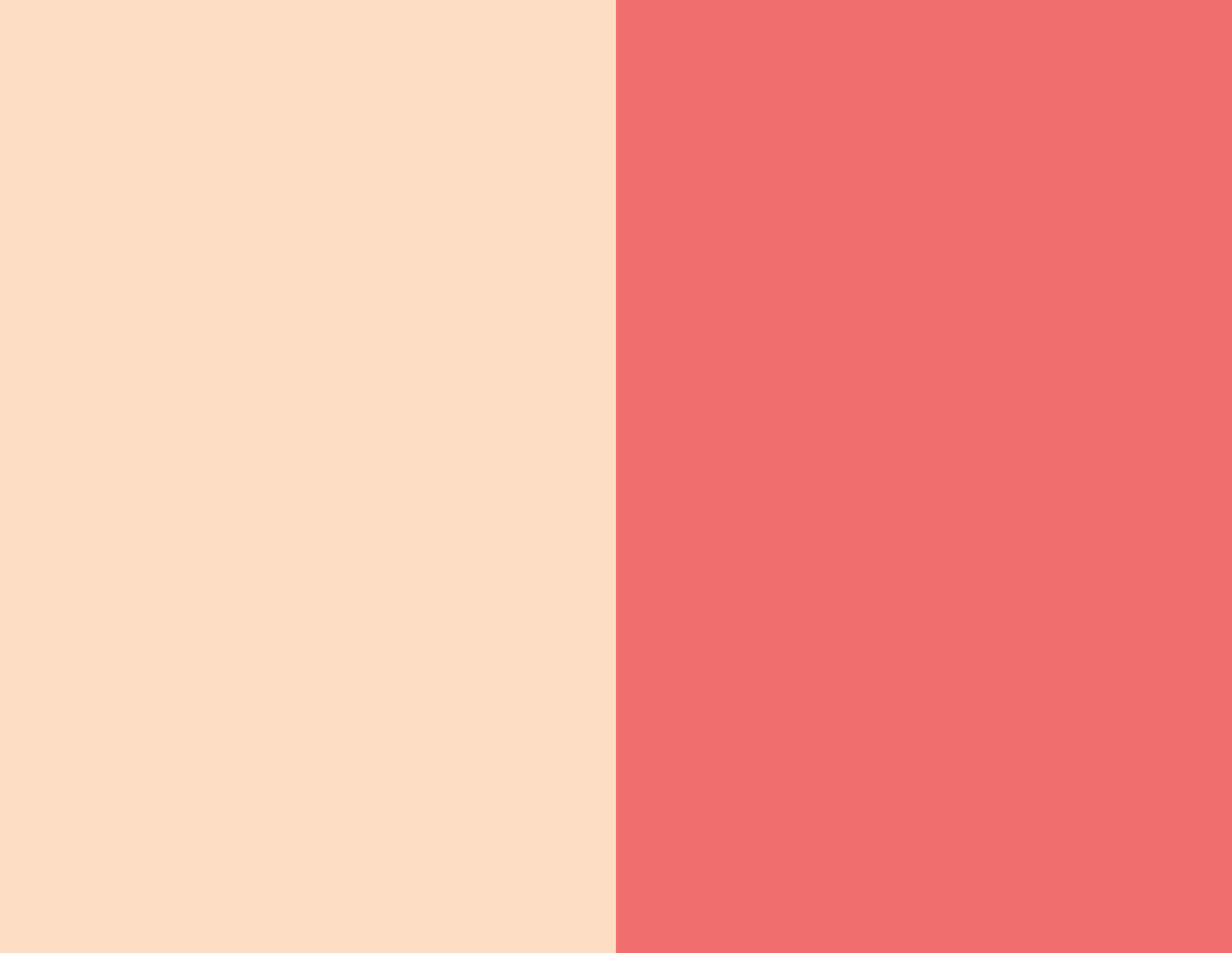
Offrir un équilibre entre espace naturel, espace vert, espace urbain et jardin floral.

Imaginer un musée de l'Expo 67 (intérieur et extérieur).

Mieux répartir les pôles d'intérêt à l'échelle de l'île Notre-Dame.

Investir l'extrémité sud de l'île Notre-Dame dans le contexte du plan directeur du parc-plage du Grand Montréal.

Repenser les berges.



LA VISION DU PAYSAGE DES ÎLES D'HIER À DEMAIN

- 1** Les îles originales et habitées [1665 - 1874]
- 2** Les îles aménagées et visitées [1874 - 1967]
- 3** Les îles planifiées et rêvées [1967 - 1992]
- 4** Les îles naturalisées et animées [1992 - 2017]
- 5** Les îles expérimentées et valorisées (la vision d'avenir) [2017 - ...]

1 LES ÎLES ORIGINALES ET HABITÉES

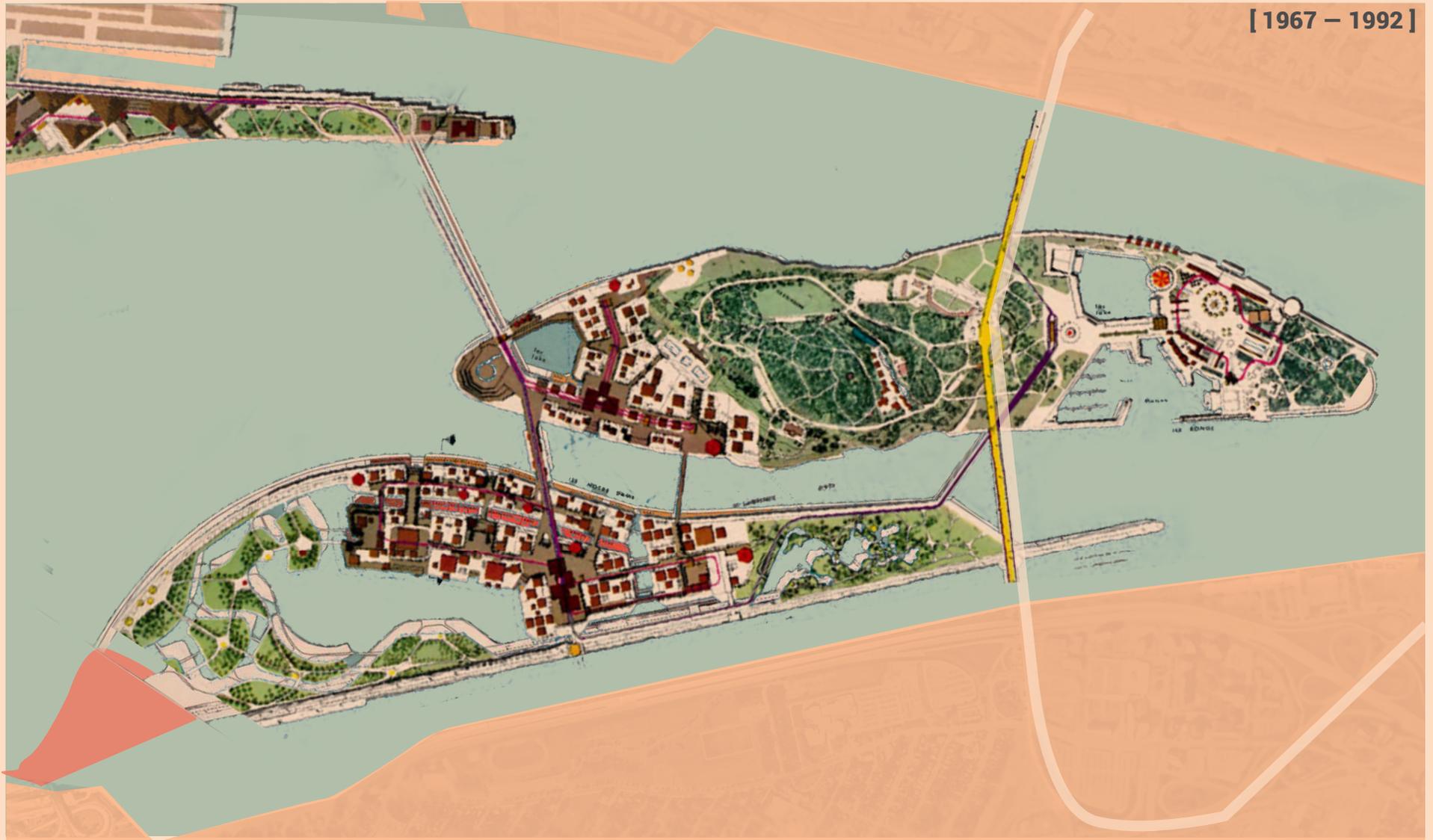


2 LES ÎLES AMÉNAGÉES ET VISITÉES

[1874 – 1967]



3 LES ÎLES PLANIFIÉES ET RÊVÉES

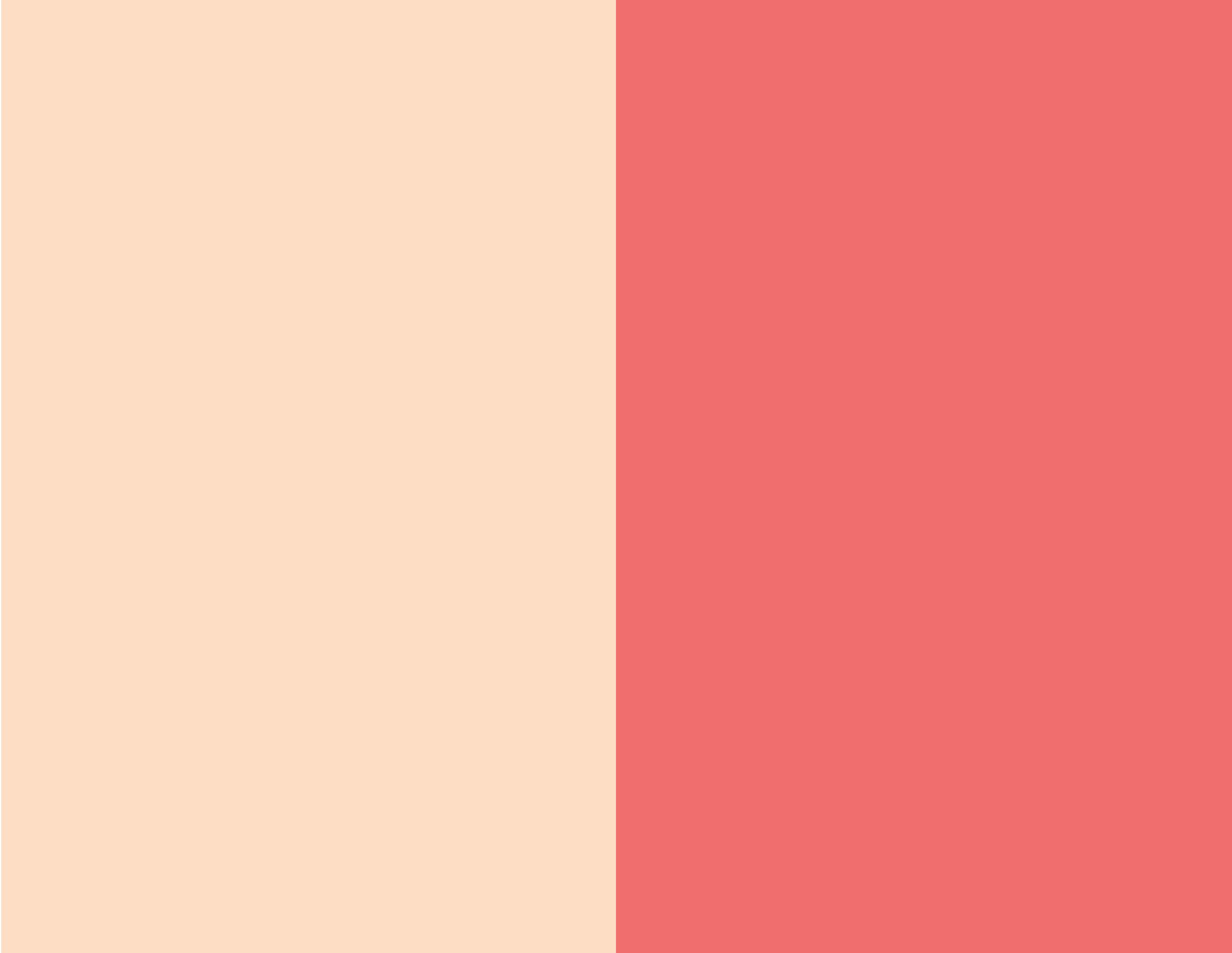


4 LES ÎLES NATURALISÉES ET ANIMÉES



5 LES ÎLES EXPÉRIMENTÉES ET VALORISÉES (LA VISION D'AVENIR)





PROPOSITIONS DE VISIONS D'AMÉNAGEMENT

Avoir de l'ambition, dépasser le banal, épater le public et rallier les experts avec un plan directeur audacieux.

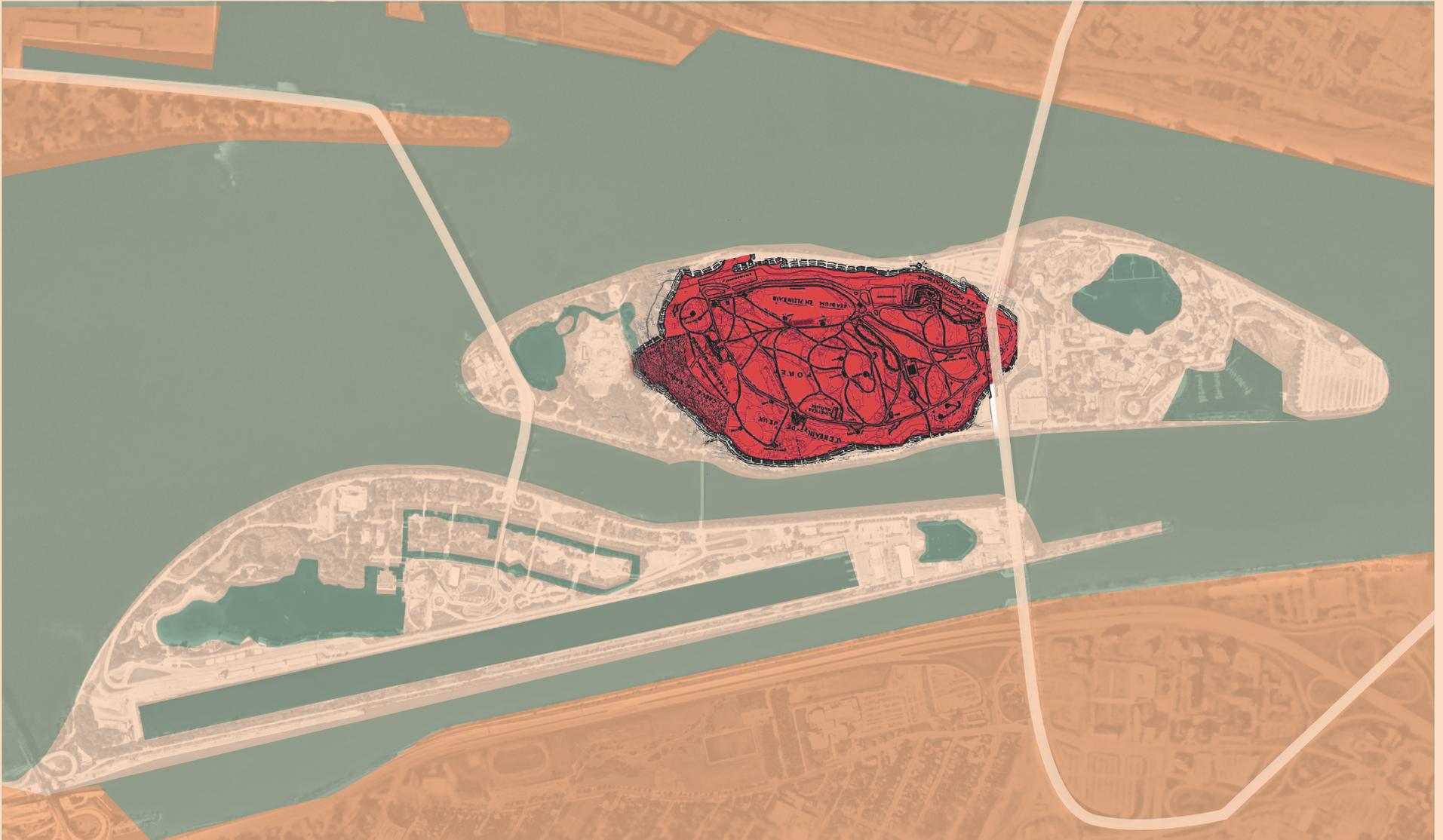
Provoquer un effet « wow », révéler le sens du parc, des îles, proposer une poésie, faire vivre une expérience paysagère.

Léguer un grand projet qui fera la fierté des Montréalais et qui attirera une clientèle locale, régionale et internationale.

Célébrer à la fois le festif, le culturel, le patrimoine et le naturel.

LE PARC HISTORIQUE ET PITTORESQUE

- Des sentiers de découvertes en nature;
- Des plaines, des aires boisées, des changements topographiques et un étang;
- Des aménagements, des sites et des monuments historiques;
- La célébration de l'occupation ancienne, de l'héritage militaire et des aménagements de Frederick Todd, le plus célèbre architecte paysagiste canadien de l'époque.



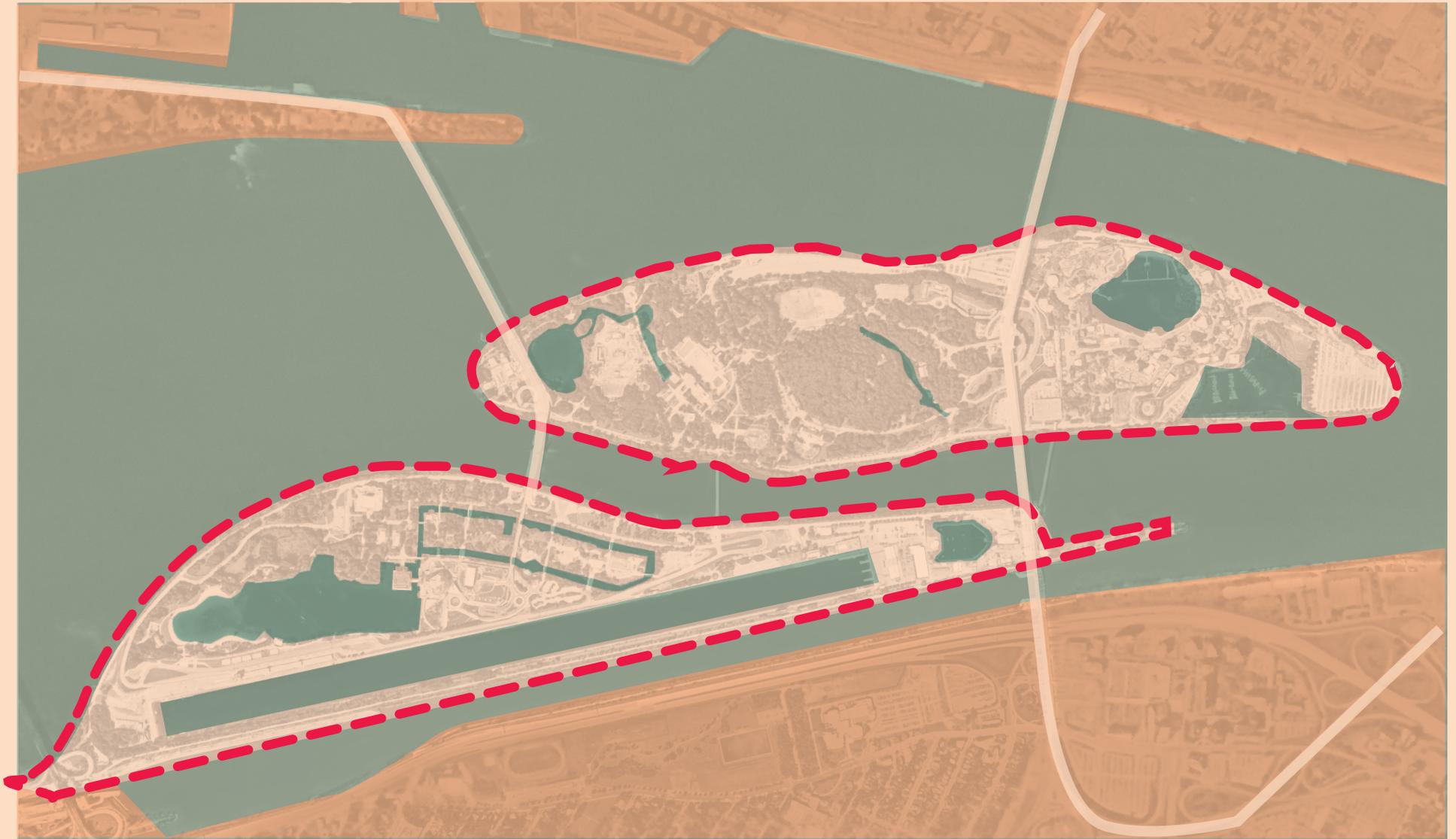
LES QUAIS DU CHENAL LE MOYNE

- Des emmarchements et des quais pour profiter de l'étendue des eaux et des îles;
- Des cafés-terrasses au bord de l'eau;
- Une expérience au niveau de l'eau au coeur d'un corridor végétal;
- Une interprétation des formes des îles, du contrôle des courants et de la prouesse d'ingénierie;
- Des passerelles pour relier les deux îles.



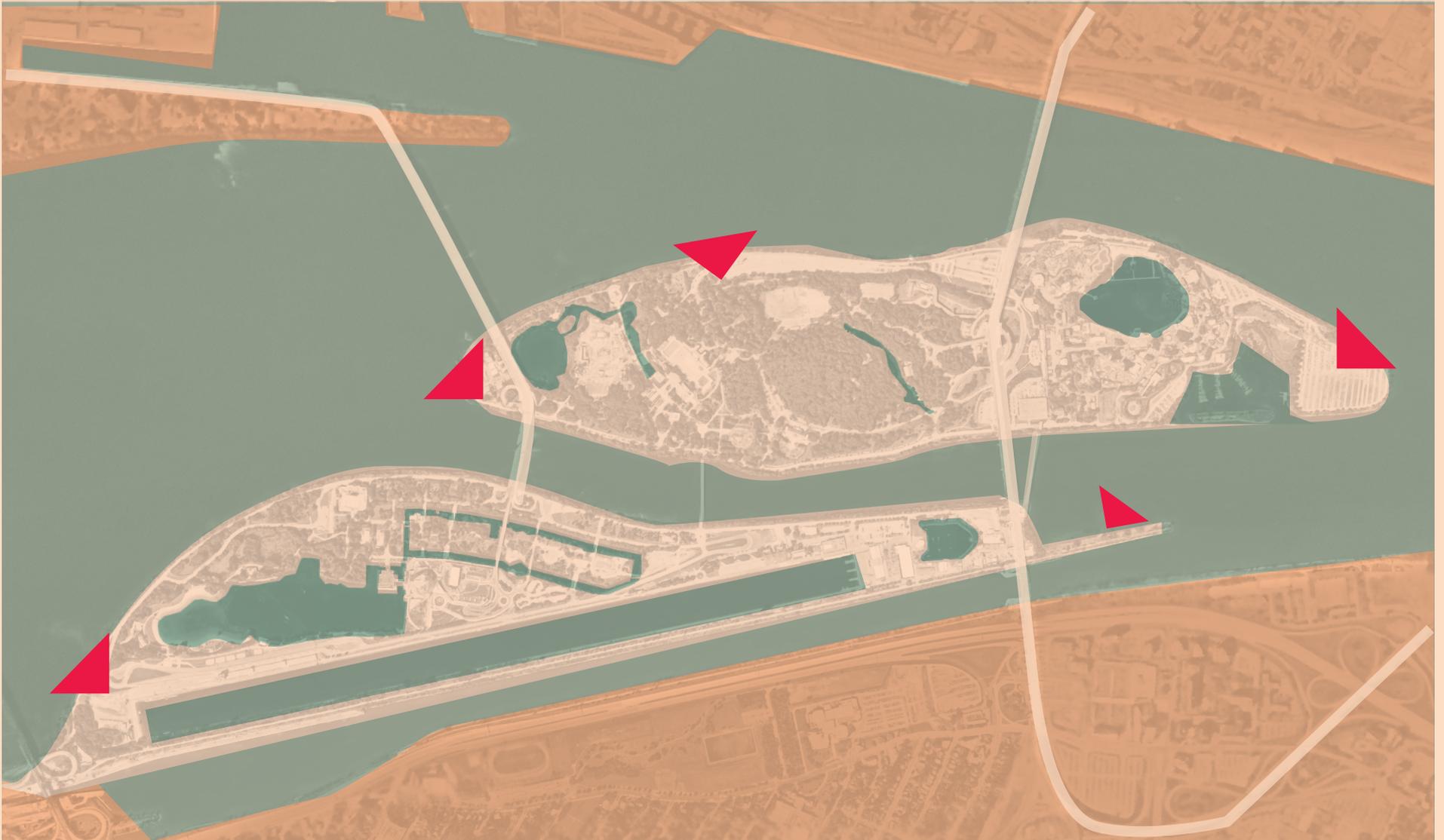
LES PROMENADES RIVERAINES ET PANORAMIQUES

- Des kilomètres de promenades cyclistes, piétonnes et un train léger;
- Des observatoires;
- De nouvelles passerelles;
- Une expérience totale de la superficie des îles;
- Une exploration des vues et de la variété des paysages urbains;
- Des parcours diversifiés en adéquation avec les lieux.



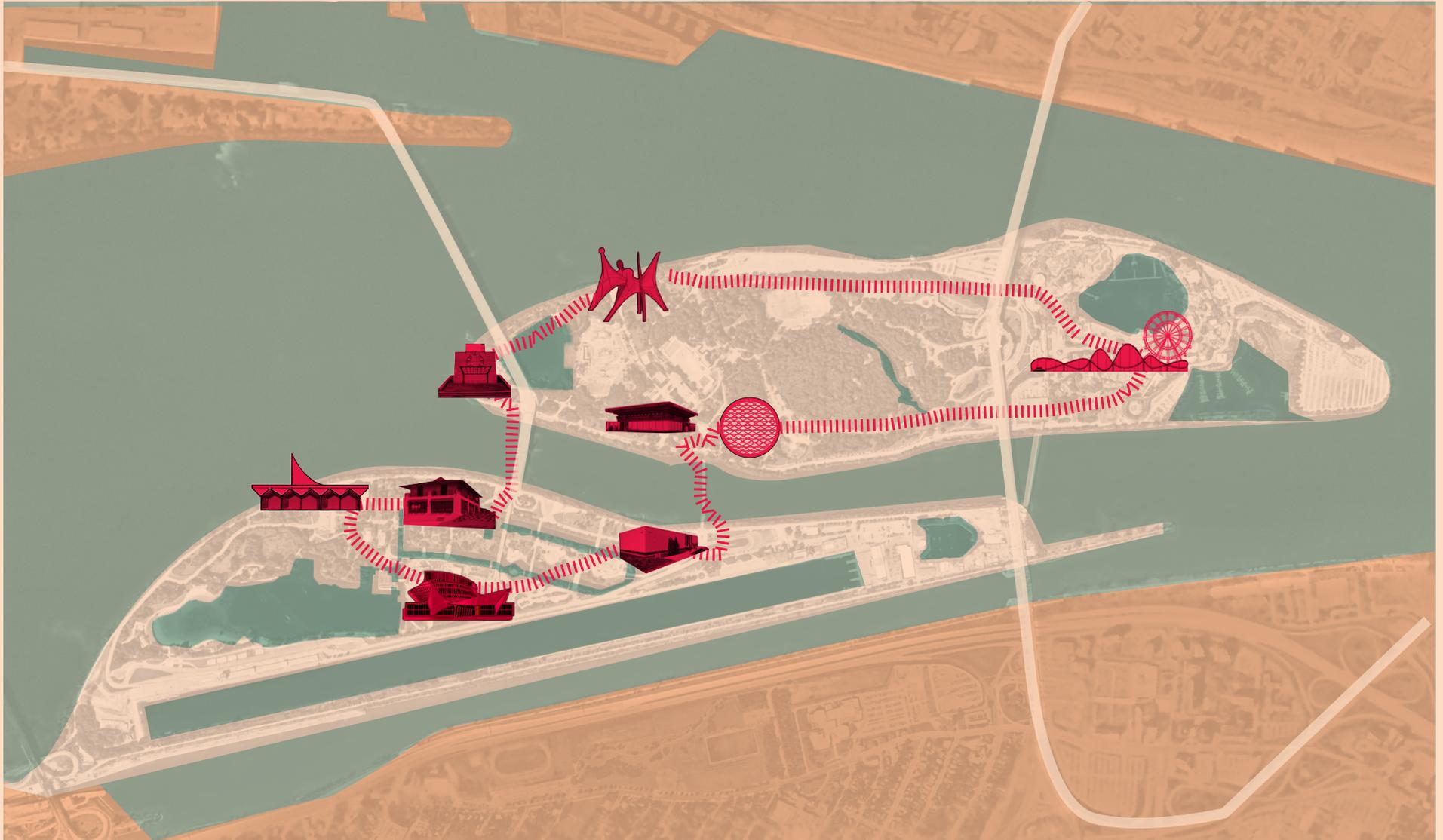
LES BELVÉDÈRES SUR LE FLEUVE

- De grandes plateformes soulignant des attraits monumentaux:
 - Pont Victoria, fleuve Saint-Laurent, Habitat 67, centre-ville, pont Jacques-Cartier, port de Montréal;
- Une expérience au niveau de l'eau qui permet une expérimentation multiple et plus directe du fleuve Saint-Laurent.



LE PARCOURS LUDIQUE DES ÎLES RÉINVENTÉES DE L'EXPO 67

- Visite des artefacts, des installations et des pavillons de l'Expo 67;
- Parcours d'interprétation en monorail de l'ensemble des sites avec narration incluant la traversée de la Biosphère et la visite de La Ronde;
- Nouveau musée de l'Expo 67.



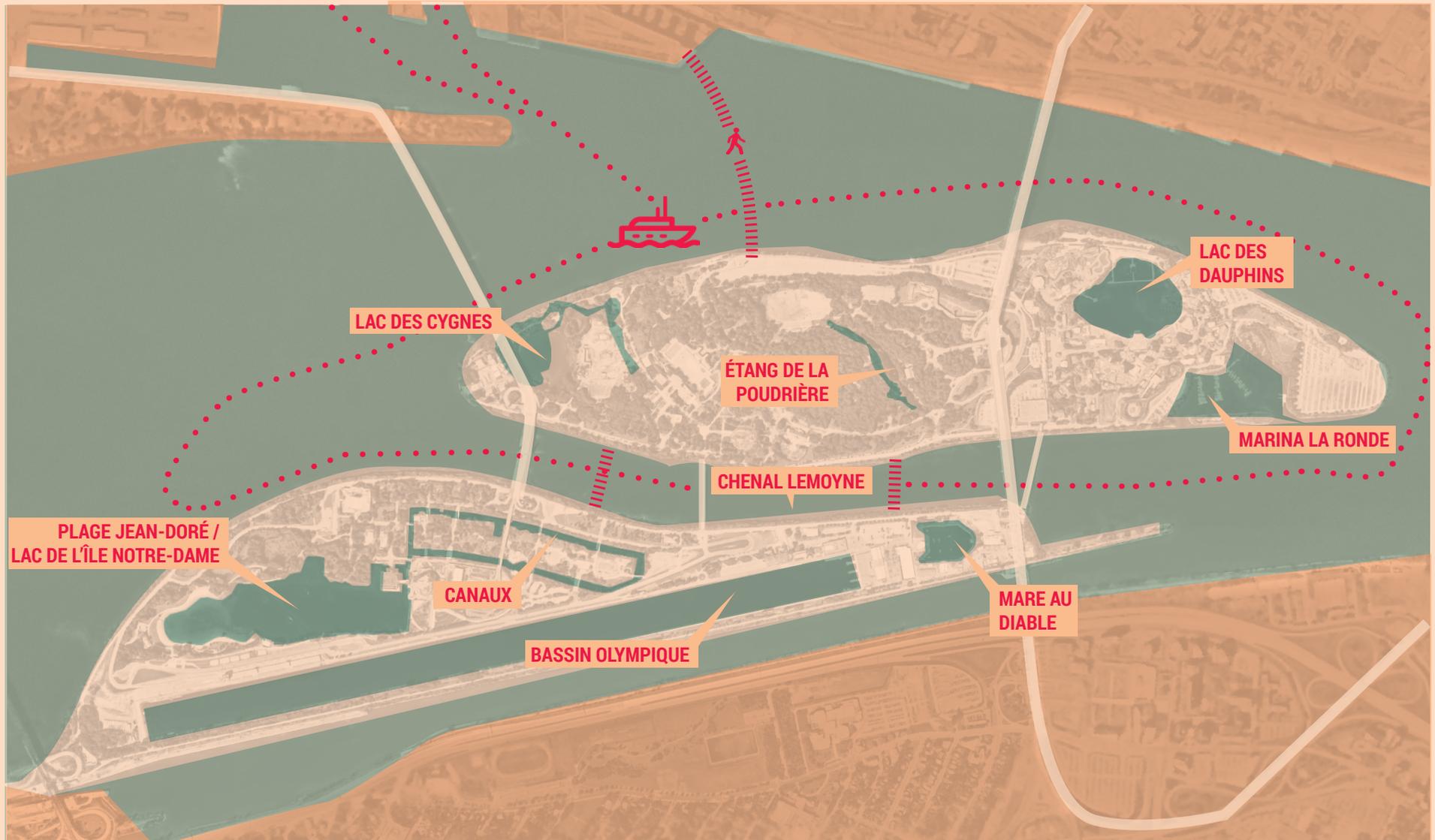
LA BALADE DES ÎLES ET L'EXPÉRIENCE SUR L'EAU

LA TRAVERSÉE DES ÎLES

- Une navette fluviale du Vieux-Port vers l'île Sainte-Hélène et l'île Notre-Dame;
- Un pont piéton du Vieux-Montréal à l'île Sainte-Hélène
- Une croisière en petit navire dans le fleuve, entre et autour des îles;
- Une approche et un contact à l'eau plus direct;
- Des passerelles reliant les deux îles.

LES CANAUX PROTÉGÉS

- La location d'embarcation adaptées à la navigation sur les canaux;
- Une ambiance de jardin;
- Des aménagements paysagers contemporains;
- Des cafés-terrasses;
- Une patinoire l'hiver.



LE GRAND GESTE PAYSAGER CONTEMPORAIN

- Vitrine du design, de la culture et de l'innovation;
 - Lieu d'exploration, d'éducation, d'expérience;
 - Espace de création et d'expérimentation.
-
- Transformation du pavillon du Canada;
 - Nouvelle place publique près des installations sportives;
 - Nouveau pavillon contemporain à l'entrée de l'île Notre-Dame, près du pont du Cosmos;
 - Réaménagement du secteur des Floralies.



PROPOSITIONS DE DÉMARCHES À SUIVRE

Créer un comité intégrateur pour arrimer et intégrer l'ensemble des enjeux du parc (aménagement, développement durable, événements, mobilité, offre, etc.)

Créer un comité de consultation composé d'experts reconnus pour leur vision dans leurs champs respectifs (architecture de paysage, architecture, écologie, économie, tourisme, événements, patrimoine) pour alimenter les orientations à adopter.

Organiser une séance de réflexion sur les grands parcs urbains. Inviter quelques grands penseurs ou concepteurs internationaux pour une journée de présentation, d'inspiration et de discussion.

Implanter un incubateur urbain mobile sur les îles, accessible au public, durant le processus de conception pour concertation et participation citoyenne. Engager le public tout au long de la démarche.

Engager une firme d'architecture de paysage pour réaliser un plan directeur d'aménagement du parc Jean-Drapeau, incluant la synthèse des études, le diagnostic paysager, les unités, les lignes directrices et les critères d'aménagement. La firme produirait un document prescriptif en vue d'un projet d'aménagement.

Conduire un concours international d'architecture de paysage pluridisciplinaire en deux étapes en partenariat avec Design Montréal. Cela mènerait au design et au projet d'aménagement.

Établir le phasage pour un plan d'action d'une décennie.

PLUS SPÉCIFIQUEMENT, LE PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DEVRAIT INCLURE EN TEXTE ET EN CARTE :

- La synthèse historique des aménagements;
- Les cartes évolutives et une chronologie des aménagements significatifs;
- Les composantes paysagères (interfaces et seuils, voies et sentiers, bassin, réseau hydrique, topographie, végétation, mobilier, éclairage, corpus bâti, œuvre d'art, monuments, autres équipements et infrastructures);
- Les besoins événementiels;
- L'accessibilité et le stationnement;
- Le diagnostic paysager;
- La définition des unités paysagères;
- Les enjeux;
- La vision, la mission, les objectifs et les orientations stratégiques de la Société du parc Jean-Drapeau;
- La vision paysagère;
- Les orientations d'aménagement:
 - Les stratégies de mise en valeur des paysage;
 - Les intentions d'aménagement.

